

FCPE
HSBC EE EQUILIBRE

Rapport annuel
au 31 décembre 2024

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	19
Informations réglementaires	37
Evolution de la performance	41
Certification du Commissaire aux Comptes	45
Comptes Annuels	50
Bilan Actif	51
Bilan Passif	52
Compte de résultat	53
Annexes	55
Informations générales	56
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	63
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	66
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	71
Inventaire des actifs et passifs en EUR	77
Rapport annuel de l'OPC Maître	101

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Informations concernant les placements et la gestion

Forme juridique

HSBC EE EQUILIBRE est un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE).

Un FCPE est un Organisme de Placement Collectif (OPC), c'est-à-dire un produit d'épargne qui permet à plusieurs investisseurs de détenir en commun un portefeuille de valeurs mobilières. Le FCPE est réservé aux salariés des entreprises et destiné à recevoir et à investir leur épargne salariale.

Le Fonds est régi par les dispositions de l'article L.214-24-35 et L.214-164 du Code monétaire et financier.

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HSBC EE EQUILIBRE

Code AMF : 990000049819

Catégorie de parts : F

Le FCPE est géré par HSBC Global Asset Management (France), agréé en France sous le n° GP 99026 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) appartient au groupe HSBC.

Site Internet : www.assetmanagement.hsbc.fr

Appelez le 01 41 02 66 06 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de HSBC Global Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de publication : 4 juin 2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit français multientreprises

Durée :

Le FCPE est créé pour 99 ans à compter de son agrément.

Objectifs

- Le FCPE HSBC EE EQUILIBRE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX EQUILIBRE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50% taux et de 50% actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 10% de monétaire (€STR) + 40% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 35% d'actions de la zone euro (MSCI EMU (EU)) + 15% d'actions internationales (MSCI World ex EMU (EU)) (coupons et dividendes nets réinvestis).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : significatif.

L'actif est exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 35% à 65% et exposé sur les marchés de taux, dans une fourchette de détention allant de 35% à 65%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-avant.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement dans les thèmes suivants est globalement limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

actions et obligations des pays émergents, obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif. Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Votre demande de souscription dans le FCPE sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.
- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte, éventuellement par l'intermédiaire de l'Entreprise. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1^{ère} valeur liquidative calculée à compter du 1^{er} jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante.

Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier.

Si HSBC Epargne Entreprise (France) n'est pas votre teneur de compte, votre demande de rachat doit être adressée à votre Teneur de Compte selon les modalités définies par celui-ci.

Investisseurs de détail visés

Cette catégorie de parts est réservée aux salariés, anciens salariés retraités et autres bénéficiaires des sociétés adhérentes.

Il est conseillé aux investisseurs potentiels d'avoir un horizon de placement de 4 ans minimum. Cette période de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.

Le FCPE ne présente aucune garantie ni protection de capital ; les investisseurs doivent être capables d'assumer des pertes égales au montant de leur investissement dans le FCPE.

Informations supplémentaires :

Dépositaire : CACEIS BANK.

Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France) ou autre teneur de compte choisi par votre entreprise.

Le FCPE détient plusieurs catégories de parts.

Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.

Les documents d'information du FCP maître (DIC/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.

La valeur liquidative du FCPE peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques importants suivants : contrepartie, crédit, dérivé. Se référer au règlement du FCPE pour la liste complète des risques.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Supplémentaire).

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 4 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Investissement de 10 000 EUR			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 4 447	EUR 4 965
	Rendement annuel moyen	-55,53 %	-16,06 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 671	EUR 9 758
	Rendement annuel moyen	-13,29 %	-0,61 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 052	EUR 10 753
	Rendement annuel moyen	0,52 %	1,83 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 12 185	EUR 12 570
	Rendement annuel moyen	21,85 %	5,89 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2018 et septembre 2022. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre décembre 2016 et décembre 2020. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2024.

Que se passe-t-il si HSBC Global Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du FCPE géré par la société de gestion sont conservés chez la banque dépositaire du FCPE, séparément de la société de gestion et des fonds propres du dépositaire, conformément au principe de la ségrégation des actifs. Les parts du FCPE constituant votre épargne, sont conservées sur un compte ouvert en votre nom auprès du teneur de compte, sécurisé par le même principe de ségrégation des comptes. Par conséquent, en cas de faillite de l'un de ces acteurs, vos parts de FCPE restent votre propriété et n'entrent donc pas dans le périmètre de la faillite. Toutefois, en cas de défaillance, s'il venait à manquer des parts sur votre compte, un système d'indemnisation plafonnée est prévu via le fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR). Par ailleurs, le transfert des actifs vers un FCPE géré par une autre société de gestion et un autre dépositaire ou le changement de teneur de compte peuvent être décidés à tout moment.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	271 EUR	870 EUR
Incidence des coûts annuels *	2,7 %	2,0 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,83% avant déduction des coûts et de 1,83% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% maximum du montant investi. Ces coûts d'entrée peuvent être soit prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir de votre Teneur de Compte le montant effectif des coûts d'entrée.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,68 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels de l'exercice précédent, clos en décembre 2023.	171 EUR
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Une commission d'arbitrage peut être prélevée. Se référer à la convention entreprise.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?**Période minimale de détention recommandée : 4 ans**

Un investissement dans ce FCPE doit être considéré comme un investissement à moyen terme. Cette durée de détention recommandée tient compte des caractéristiques du produit, des classes d'actif des sous-jacents et de leur niveau de risque. Les modalités de rachat de vos parts sont détaillées dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? ». Il n'y a pas de pénalités si vous souhaitez racheter totalement ou une partie de votre investissement dans le FCPE avant la période minimale de détention recommandée mais cela peut avoir une conséquence sur les performances attendues. Votre teneur de compte d'épargne salariale peut éventuellement prélever des frais pour le traitement de ces opérations de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le FCPE ou la société de gestion HSBC Global Asset Management (France). Cette réclamation doit être adressée à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) – Service Clients / Réclamations / Epargne Salariale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08 ou par email à service-clients-ee.hbfr-amfr@hsbc.fr. Si vous le jugez nécessaire, vous avez la possibilité de vous adresser à la Direction Générale d'HSBC Asset Management (France) en écrivant à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) - Direction Générale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08.

Si vous estimez que notre réponse n'est pas satisfaisante, vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF en écrivant à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Pour toute information sur la médiation, consultez le site de l'AMF, rubrique Médiateur : <http://www.amf-france.org/>. Notre politique de réclamation est disponible sur notre site internet www.assetmanagement.hsbc.fr

Autres informations pertinentes

Les calculs des scénarios de performance passés du FCPE et les informations relatives aux performances passées sur les 10 dernières années sont disponibles sur internet www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre.

L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX EQUILIBRE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Le régime fiscal des revenus et gains que vous réalisez lors du rachat de vos parts, est celui du pays de votre résidence fiscale. Selon la réglementation française, l'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum pour le PEE – à l'horizon retraite pour le PERCO ou le Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie :

- PEE / PERCO : de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur,
- Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise : du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.

Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.

La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HSBC EE EQUILIBRE

Code AMF : 990000102029

Catégorie de parts : E

Le FCPE est géré par HSBC Global Asset Management (France), agréé en France sous le n° GP 99026 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) appartient au groupe HSBC.

Site Internet : www.assetmanagement.hsbc.fr

Appelez le 01 41 02 66 06 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de HSBC Global Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de publication : 4 juin 2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit français multientreprises

Durée :

Le FCPE est créé pour 99 ans à compter de son agrément.

Objectifs

- Le FCPE HSBC EE EQUILIBRE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX EQUILIBRE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50% taux et de 50% actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 10% de monétaire (€STR) + 40% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 35% d'actions de la zone euro (MSCI EMU (EU)) + 15% d'actions internationales (MSCI World ex EMU (EU)) (coupons et dividendes nets réinvestis).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : significatif.

L'actif est exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 35% à 65% et exposé sur les marchés de taux, dans une fourchette de détention allant de 35% à 65%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-avant.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement dans les thèmes suivants est globalement limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

actions et obligations des pays émergents, obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.

Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Votre demande de souscription dans le FCPE sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.
- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte, éventuellement par l'intermédiaire de l'Entreprise. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1^{ère} valeur liquidative calculée à compter du 1^{er} jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante.

Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier. Si HSBC Epargne Entreprise (France) n'est pas votre teneur de compte, votre demande de rachat doit être adressée à votre Teneur de Compte selon les modalités définies par celui-ci.

Investisseurs de détail visés

Cette catégorie de parts est réservée aux salariés, anciens salariés retraités et autres bénéficiaires des sociétés adhérentes.

Il est conseillé aux investisseurs potentiels d'avoir un horizon de placement de 4 ans minimum. Cette période de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.

Le FCPE ne présente aucune garantie ni protection de capital ; les investisseurs doivent être capables d'assumer des pertes égales au montant de leur investissement dans le FCPE.

Informations supplémentaires :

Dépositaire : CACEIS BANK.

Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France) ou autre teneur de compte choisi par votre entreprise.

Le FCPE détient plusieurs catégories de parts.

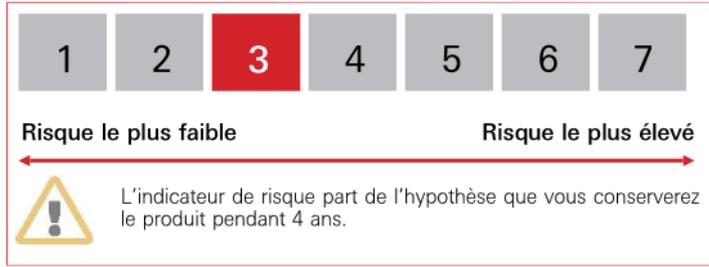
Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.

Les documents d'information du FCP maître (DIC/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.

La valeur liquidative du FCPE peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques importants suivants : contrepartie, crédit, dérivé. Se référer au règlement du FCPE pour la liste complète des risques.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Supplémentaire).

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 4 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Investissement de 10 000 EUR			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 4 447	EUR 4 965
	Rendement annuel moyen	-55,53 %	-16,06 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 692	EUR 9 829
	Rendement annuel moyen	-13,08 %	-0,43 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 083	EUR 10 885
	Rendement annuel moyen	0,83 %	2,14 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 12 215	EUR 12 723
	Rendement annuel moyen	22,15 %	6,21 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et mars 2024. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre décembre 2016 et décembre 2020. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2024.

Que se passe-t-il si HSBC Global Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du FCPE géré par la société de gestion sont conservés chez la banque dépositaire du FCPE, séparément de la société de gestion et des fonds propres du dépositaire, conformément au principe de la ségrégation des actifs. Les parts du FCPE constituant votre épargne, sont conservées sur un compte ouvert en votre nom auprès du teneur de compte, sécurisé par le même principe de ségrégation des comptes. Par conséquent, en cas de faillite de l'un de ces acteurs, vos parts de FCPE restent votre propriété et n'entrent donc pas dans le périmètre de la faillite. Toutefois, en cas de défaillance, s'il venait à manquer des parts sur votre compte, un système d'indemnisation plafonnée est prévu via le fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR). Par ailleurs, le transfert des actifs vers un FCPE géré par une autre société de gestion et un autre dépositaire ou le changement de teneur de compte peuvent être décidés à tout moment.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	240 EUR	739 EUR
Incidence des coûts annuels *	2,4 %	1,7 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,83% avant déduction des coûts et de 2,14% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% maximum du montant investi. Ces coûts d'entrée peuvent être soit prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir de votre Teneur de Compte le montant effectif des coûts d'entrée.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,38 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels de l'exercice précédent, clos en décembre 2023.	140 EUR
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Les frais de gestion pris en charge par l'Entreprise représentent 0,30% l'an maximum de l'actif net du FCPE.
Une commission d'arbitrage peut être prélevée. Se référer à la convention entreprise.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?**Période minimale de détention recommandée : 4 ans**

Un investissement dans ce FCPE doit être considéré comme un investissement à moyen terme. Cette durée de détention recommandée tient compte des caractéristiques du produit, des classes d'actif des sous-jacents et de leur niveau de risque. Les modalités de rachat de vos parts sont détaillées dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? ». Il n'y a pas de pénalités si vous souhaitez racheter totalement ou une partie de votre investissement dans le FCPE avant la période minimale de détention recommandée mais cela peut avoir une conséquence sur les performances attendues. Votre teneur de compte d'épargne salariale peut éventuellement prélever des frais pour le traitement de ces opérations de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le FCPE ou la société de gestion HSBC Global Asset Management (France). Cette réclamation doit être adressée à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) – Service Clients / Réclamations / Epargne Salariale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08 ou par email à service-clients-ee.hbfr-amfr@hsbc.fr. Si vous le jugez nécessaire, vous avez la possibilité de vous adresser à la Direction Générale d'HSBC Asset Management (France) en écrivant à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) - Direction Générale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08.

Si vous estimez que notre réponse n'est pas satisfaisante, vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF en écrivant à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Pour toute information sur la médiation, consultez le site de l'AMF, rubrique Médiateur : <http://www.amf-france.org/>. Notre politique de réclamation est disponible sur notre site internet www.assetmanagement.hsbc.fr

Autres informations pertinentes

Les calculs des scénarios de performance passés du FCPE et les informations relatives aux performances passées sur les 10 dernières années sont disponibles sur internet www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre.

L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX EQUILIBRE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Le régime fiscal des revenus et gains que vous réalisez lors du rachat de vos parts, est celui du pays de votre résidence fiscale. Selon la réglementation française, l'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum pour le PEE – à l'horizon retraite pour le PERCO ou le Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie :

- PEE / PERCO : de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur,
- Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise : du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.

Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.

La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HSBC EE EQUILIBRE

Code AMF : 990000121719

Catégorie de parts : G

Le FCPE est géré par HSBC Global Asset Management (France), agréé en France sous le n° GP 99026 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) appartient au groupe HSBC.

Site Internet : www.assetmanagement.hsbc.fr

Appelez le 01 41 02 66 06 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de HSBC Global Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de publication : 4 juin 2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit français multientreprises

Durée :

Le FCPE est créé pour 99 ans à compter de son agrément.

Objectifs

- Le FCPE HSBC EE EQUILIBRE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX EQUILIBRE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50% taux et de 50% actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 10% de monétaire (€STR) + 40% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 35% d'actions de la zone euro (MSCI EMU (EU)) + 15% d'actions internationales (MSCI World ex EMU (EU)) (coupons et dividendes nets réinvestis).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : significatif.

L'actif est exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 35% à 65% et exposé sur les marchés de taux, dans une fourchette de détention allant de 35% à 65%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-avant.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement dans les thèmes suivants est globalement limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

actions et obligations des pays émergents, obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif. Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Votre demande de souscription dans le FCPE sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.
- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte, éventuellement par l'intermédiaire de l'Entreprise. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1^{ère} valeur liquidative calculée à compter du 1^{er} jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante.

Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier. Si HSBC Epargne Entreprise (France) n'est pas votre teneur de compte, votre demande de rachat doit être adressée à votre Teneur de Compte selon les modalités définies par celui-ci.

Investisseurs de détail visés

Cette catégorie de parts est réservée aux salariés, anciens salariés retraités et autres bénéficiaires des sociétés adhérentes.

Il est conseillé aux investisseurs potentiels d'avoir un horizon de placement de 4 ans minimum. Cette période de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.

Le FCPE ne présente aucune garantie ni protection de capital ; les investisseurs doivent être capables d'assumer des pertes égales au montant de leur investissement dans le FCPE.

Informations supplémentaires :

Dépositaire : CACEIS BANK.

Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France) ou autre teneur de compte choisi par votre entreprise.

Le FCPE détient plusieurs catégories de parts.

Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.

Les documents d'information du FCP maître (DIC/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.

La valeur liquidative du FCPE peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques importants suivants : contrepartie, crédit, dérivé. Se référer au règlement du FCPE pour la liste complète des risques.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Supplémentaire).

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 4 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Investissement de 10 000 EUR			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 4 447	EUR 4 965
	Rendement annuel moyen	-55,53 %	-16,06 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 722	EUR 9 910
	Rendement annuel moyen	-12,78 %	-0,23 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 083	EUR 10 956
	Rendement annuel moyen	0,83 %	2,31 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 12 266	EUR 12 906
	Rendement annuel moyen	22,66 %	6,58 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et mars 2024. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre octobre 2015 et octobre 2019. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2024. Un indice de référence approprié a été utilisé lorsque le FCPE ne disposait pas d'un historique suffisant.

Que se passe-t-il si HSBC Global Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du FCPE géré par la société de gestion sont conservés chez la banque dépositaire du FCPE, séparément de la société de gestion et des fonds propres du dépositaire, conformément au principe de la ségrégation des actifs. Les parts du FCPE constituant votre épargne, sont conservées sur un compte ouvert en votre nom auprès du teneur de compte, sécurisé par le même principe de ségrégation des comptes. Par conséquent, en cas de faillite de l'un de ces acteurs, vos parts de FCPE restent votre propriété et n'entrent donc pas dans le périmètre de la faillite. Toutefois, en cas de défaillance, s'il venait à manquer des parts sur votre compte, un système d'indemnisation plafonnée est prévu via le fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR). Par ailleurs, le transfert des actifs vers un FCPE géré par une autre société de gestion et un autre dépositaire ou le changement de teneur de compte peuvent être décidés à tout moment.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	204 EUR	579 EUR
Incidence des coûts annuels *	2,0 %	1,3 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,63% avant déduction des coûts et de 2,31% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% maximum du montant investi. Ces coûts d'entrée peuvent être soit prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir de votre Teneur de Compte le montant effectif des coûts d'entrée.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,03 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels de l'exercice précédent, clos en décembre 2023.	104 EUR
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Une commission d'arbitrage peut être prélevée. Se référer à la convention entreprise.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?**Période minimale de détention recommandée : 4 ans**

Un investissement dans ce FCPE doit être considéré comme un investissement à moyen terme. Cette durée de détention recommandée tient compte des caractéristiques du produit, des classes d'actif des sous-jacents et de leur niveau de risque. Les modalités de rachat de vos parts sont détaillées dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? ». Il n'y a pas de pénalités si vous souhaitez racheter totalement ou une partie de votre investissement dans le FCPE avant la période minimale de détention recommandée mais cela peut avoir une conséquence sur les performances attendues. Votre teneur de compte d'épargne salariale peut éventuellement prélever des frais pour le traitement de ces opérations de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le FCPE ou la société de gestion HSBC Global Asset Management (France). Cette réclamation doit être adressée à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) – Service Clients / Réclamations / Epargne Salariale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08 ou par email à service-clients-ee.hbfr-amfr@hsbc.fr. Si vous le jugez nécessaire, vous avez la possibilité de vous adresser à la Direction Générale d'HSBC Asset Management (France) en écrivant à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) - Direction Générale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08.

Si vous estimez que notre réponse n'est pas satisfaisante, vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF en écrivant à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Pour toute information sur la médiation, consultez le site de l'AMF, rubrique Médiateur : <http://www.amf-france.org/>. Notre politique de réclamation est disponible sur notre site internet www.assetmanagement.hsbc.fr

Autres informations pertinentes

Les calculs des scénarios de performance passés du FCPE et les informations relatives aux performances passées sur les 4 dernières années sont disponibles sur internet www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre.

L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX EQUILIBRE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Le régime fiscal des revenus et gains que vous réalisez lors du rachat de vos parts, est celui du pays de votre résidence fiscale. Selon la réglementation française, l'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum pour le PEE – à l'horizon retraite pour le PERCO ou le Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie :

- PEE / PERCO : de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur,
- Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise : du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.

Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.

La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HSBC EE EQUILIBRE

ISIN : FR0014006189

Catégorie de parts : PF

Le FCPE est géré par HSBC Global Asset Management (France), agréé en France sous le n° GP 99026 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) appartient au groupe HSBC.

Site Internet : www.assetmanagement.hsbc.fr

Appelez le 01 41 02 66 06 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de HSBC Global Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de publication : 4 juin 2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit français multientreprises

Durée :

Le FCPE est créé pour 99 ans à compter de son agrément.

Objectifs

- Le FCPE HSBC EE EQUILIBRE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX EQUILIBRE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50% taux et de 50% actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 10% de monétaire (€STR) + 40% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 35% d'actions de la zone euro (MSCI EMU (EU)) + 15% d'actions internationales (MSCI World ex EMU (EU)) (coupons et dividendes nets réinvestis).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : significatif.

L'actif est exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 35% à 65% et exposé sur les marchés de taux, dans une fourchette de détention allant de 35% à 65%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-avant.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement dans les thèmes suivants est globalement limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

actions et obligations des pays émergents, obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.

Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Les ordres de souscription et de rachat doivent être adressés au gestionnaire du Plan d'Épargne Retraite sous la forme d'un contrat d'assurance dans les conditions prévues par le Plan. Ils sont centralisés par CACEIS Bank chaque jour de valorisation au plus tard à 18h00 et sont exécutés, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, sur la base de la valeur liquidative du 1er jour ouvré suivant.
- Tout ordre parvenu après 18h00 sera exécuté sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse de Paris ou le premier jour ouvré suivant en cas de fermeture de la Bourse de Paris aux dates de référence et de jours fériés légaux en France.

Investisseurs de détail visés

Cette catégorie de parts est réservée aux organismes d'assurance.

Il est conseillé aux investisseurs potentiels d'avoir un horizon de placement de 4 ans minimum. Cette période de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.

Le FCPE ne présente aucune garantie ni protection de capital ; les investisseurs doivent être capables d'assumer des pertes égales au montant de leur investissement dans le FCPE.

Informations supplémentaires :

Dépositaire : CACEIS BANK.

Gestionnaire du Plan d'Épargne Retraite sous la forme d'un contrat d'assurance : organismes d'assurance partenaires du Groupe HSBC ou tout autre assureur choisi par votre entreprise.

Le FCPE prévoit plusieurs catégories de parts.

Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre).

Les documents d'information du FCP maître (DIC/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.

La valeur liquidative du FCPE est disponible sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit

enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques importants suivants : contrepartie, crédit, dérivé. Se référer au règlement du FCPE pour la liste complète des risques.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Supplémentaire).

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 4 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Investissement de 10 000 EUR			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 4 447	EUR 4 965
	Rendement annuel moyen	-55,53 %	-16,06 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 671	EUR 9 758
	Rendement annuel moyen	-13,29 %	-0,61 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 052	EUR 10 753
	Rendement annuel moyen	0,52 %	1,83 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 12 185	EUR 12 570
	Rendement annuel moyen	21,85 %	5,89 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2018 et septembre 2022. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre décembre 2016 et décembre 2020. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2024. Un indice de référence approprié a été utilisé lorsque le FCPE ne disposait pas d'un historique suffisant.

Que se passe-t-il si HSBC Global Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	271 EUR	870 EUR
Incidence des coûts annuels *	2,7 %	2,0 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,83% avant déduction des coûts et de 1,83% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% maximum du montant investi. Ces coûts d'entrée peuvent être soit prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir de votre Teneur de Compte le montant effectif des coûts d'entrée.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,68% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation car la part n'a pas encore été valorisée pour une année complète.	171 EUR
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Une commission d'arbitrage peut être prélevée. Se référer à la convention entreprise.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?**Période minimale de détention recommandée : 4 ans**

Un investissement dans ce FCPE doit être considéré comme un investissement à moyen terme. Cette durée de détention recommandée tient compte des caractéristiques du produit, des classes d'actif des sous-jacents et de leur niveau de risque. Les modalités de rachat de vos parts sont détaillées dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? ». Il n'y a pas de pénalités si vous souhaitez racheter totalement ou une partie de votre investissement dans le FCPE avant la période minimale de détention recommandée mais cela peut avoir une conséquence sur les performances attendues. Votre teneur de compte d'épargne salariale peut éventuellement prélever des frais pour le traitement de ces opérations de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le FCPE ou la société de gestion HSBC Global Asset Management (France). Cette réclamation doit être adressée à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) – Service Clients / Réclamations / Epargne Salariale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08 ou par email à service-clients-ee.hbfr-amfr@hsbc.fr. Si vous le jugez nécessaire, vous avez la possibilité de vous adresser à la Direction Générale d'HSBC Asset Management (France) en écrivant à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) - Direction Générale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08.

Si vous estimez que notre réponse n'est pas satisfaisante, vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF en écrivant à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Pour toute information sur la médiation, consultez le site de l'AMF, rubrique Médiateur : <http://www.amf-france.org/>. Notre politique de réclamation est disponible sur notre site internet www.assetmanagement.hsbc.fr

Autres informations pertinentes

Les calculs des scénarios de performance passés du FCPE sont disponibles sur Internet www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre. Il existe trop peu de données pour vous fournir des indications utiles sur les performances passées.

L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX EQUILIBRE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

L'indisponibilité de vos parts (retraite, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.

Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à l'intérêt des porteurs de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.

La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HSBC EE EQUILIBRE

ISIN : FR0014006197

Catégorie de parts : PG

Le FCPE est géré par HSBC Global Asset Management (France), agréé en France sous le n° GP 99026 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) appartient au groupe HSBC.

Site Internet : www.assetmanagement.hsbc.fr

Appelez le 01 41 02 66 06 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de HSBC Global Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de publication : 4 juin 2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit français multientreprises

Durée :

Le FCPE est créé pour 99 ans à compter de son agrément.

Objectifs

- Le FCPE HSBC EE EQUILIBRE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX EQUILIBRE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50% taux et de 50% actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 10% de monétaire (€STR) + 40% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 35% d'actions de la zone euro (MSCI EMU (EU)) + 15% d'actions internationales (MSCI World ex EMU (EU)) (coupons et dividendes nets réinvestis).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : significatif.

L'actif est exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 35% à 65% et exposé sur les marchés de taux, dans une fourchette de détention allant de 35% à 65%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-avant.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement dans les thèmes suivants est globalement limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

actions et obligations des pays émergents, obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.

Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Les ordres de souscription et de rachat doivent être adressés au gestionnaire du Plan d'Épargne Retraite sous la forme d'un contrat d'assurance dans les conditions prévues par le Plan. Ils sont centralisés par CACEIS Bank chaque jour de valorisation au plus tard à 18h00 et sont exécutés, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, sur la base de la valeur liquidative du 1er jour ouvré suivant.
- Tout ordre parvenu après 18h00 sera exécuté sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse de Paris ou le premier jour ouvré suivant en cas de fermeture de la Bourse de Paris aux dates de référence et de jours fériés légaux en France.

Investisseurs de détail visés

Cette catégorie de parts est réservée aux organismes d'assurance.

Il est conseillé aux investisseurs potentiels d'avoir un horizon de placement de 4 ans minimum. Cette période de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.

Le FCPE ne présente aucune garantie ni protection de capital ; les investisseurs doivent être capables d'assumer des pertes égales au montant de leur investissement dans le FCPE.

Informations supplémentaires :

Dépositaire : CACEIS BANK.

Gestionnaire du Plan d'Épargne Retraite sous la forme d'un contrat d'assurance : organismes d'assurance partenaires du Groupe HSBC ou tout autre assureur choisi par votre entreprise.

Le FCPE prévoit plusieurs catégories de parts.

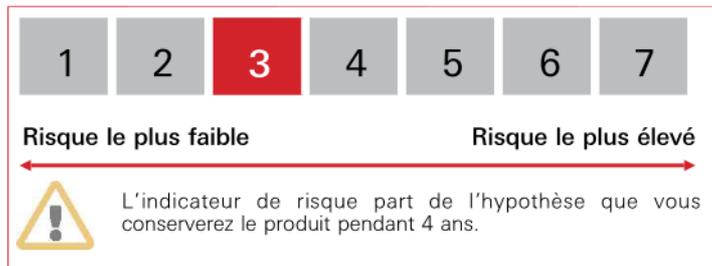
Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre).

Les documents d'information du FCP maître (DIC/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.

La valeur liquidative du FCPE est disponible sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit

enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques importants suivants : contrepartie, crédit, dérivé. Se référer au règlement du FCPE pour la liste complète des risques.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Supplémentaire).

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 4 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Investissement de 10 000 EUR			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 4 447	EUR 4 965
	Rendement annuel moyen	-55,53 %	-16,06 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 671	EUR 9 758
	Rendement annuel moyen	-13,29 %	-0,61 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 052	EUR 10 753
	Rendement annuel moyen	0,52 %	1,83 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 12 185	EUR 12 570
	Rendement annuel moyen	21,85 %	5,89 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2018 et septembre 2022. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre décembre 2016 et décembre 2020. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2024. Un indice de référence approprié a été utilisé lorsque le FCPE ne disposait pas d'un historique suffisant.

Que se passe-t-il si HSBC Global Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	204 EUR	568 EUR
Incidence des coûts annuels *	2,0 %	1,3 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,15% avant déduction des coûts et de 1,83% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% maximum du montant investi. Ces coûts d'entrée peuvent être soit prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir de votre Teneur de Compte le montant effectif des coûts d'entrée.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation car la part n'a pas encore été valorisée pour une année complète.	104 EUR
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Une commission d'arbitrage peut être prélevée. Se référer à la convention entreprise.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?**Période minimale de détention recommandée : 4 ans**

Un investissement dans ce FCPE doit être considéré comme un investissement à moyen terme. Cette durée de détention recommandée tient compte des caractéristiques du produit, des classes d'actif des sous-jacents et de leur niveau de risque. Les modalités de rachat de vos parts sont détaillées dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? ». Il n'y a pas de pénalités si vous souhaitez racheter totalement ou une partie de votre investissement dans le FCPE avant la période minimale de détention recommandée mais cela peut avoir une conséquence sur les performances attendues. Votre teneur de compte d'épargne salariale peut éventuellement prélever des frais pour le traitement de ces opérations de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le FCPE ou la société de gestion HSBC Global Asset Management (France). Cette réclamation doit être adressée à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) – Service Clients / Réclamations / Epargne Salariale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08 ou par email à service-clients-ee.hbfr-amfr@hsbc.fr. Si vous le jugez nécessaire, vous avez la possibilité de vous adresser à la Direction Générale d'HSBC Asset Management (France) en écrivant à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) - Direction Générale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08.

Si vous estimez que notre réponse n'est pas satisfaisante, vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF en écrivant à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Pour toute information sur la médiation, consultez le site de l'AMF, rubrique Médiateur : <http://www.amf-france.org/>. Notre politique de réclamation est disponible sur notre site internet www.assetmanagement.hsbc.fr

Autres informations pertinentes

Les calculs des scénarios de performance passés du FCPE sont disponibles sur Internet www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre. Il existe trop peu de données pour vous fournir des indications utiles sur les performances passées.

L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX EQUILIBRE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

L'indisponibilité de vos parts (retraite, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.

Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à l'intérêt des porteurs de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.

La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Durant le premier trimestre 2024 (T1), l'économie américaine s'est révélée plus solide que prévu, ce qui a entraîné de fortes révisions haussières sur les prévisions de croissance en 2024¹ à 2.2% contre 1.2% fin décembre. Le dynamisme de la consommation des ménages et la baisse du taux d'épargne ont entretenu la demande, la résilience du marché de l'emploi, ainsi que la confiance du secteur privé. En Europe, les indicateurs avancés (enquêtes PMI, confiance des consommateurs) se sont améliorés, soutenus par le secteur des services, ce qui contraste avec la faiblesse du secteur industriel. Les risques de récession en zone euro se sont donc nettement atténués au T1, malgré une activité atone au T4 2023. En Europe, les économistes tablent sur une quasi-stagnation de l'activité en 2024, tant au Royaume-Uni (0.3% contre 0.1% en 2023) qu'en zone euro (0.5% contre 0.4% en 2023). Dans les économies émergentes, l'Inde continue de surprendre favorablement, grâce au déploiement de ses infrastructures, et au dynamisme de la consommation et des exportations. En Chine, l'absence de reprise du secteur immobilier a entraîné de la part des autorités un renforcement des mesures de soutien (baisse des réserves obligatoires des banques, réduction des taux de crédit immobilier, mise en place d'un fonds de stabilisation). Les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis n'ont pas empêché un redressement des indicateurs avancés (enquêtes PMI en amélioration ce trimestre). Le ralentissement de l'économie chinoise devrait se poursuivre, en douceur, avec une évolution du PIB attendue de 4.6% en 2024 et 4.4% en 2025 (contre 5.2% en 2023). Dans un environnement économique relativement moins marqué par le risque de récession, les publications d'inflation ont évolué de manière contrastée, avec des surprises haussières aux Etats-Unis (3.5% en mars contre 3.4% attendu, et 3.4% en décembre), et baissières en zone euro (2.4% en mars contre 2.5% attendu, et 2.9% en décembre). Cependant aux Etats-Unis comme en zone euro, le point de résistance reste l'inflation hors énergie et alimentaire (en mars à 3.8% et 2.9% respectivement). Cette persistance résulte du dynamisme du secteur des services, et de la croissance des salaires dans un contexte d'amélioration de la productivité relativement faible, probablement en raison de plusieurs facteurs : rétention de main d'œuvre, baisse des heures travaillées, hausse de l'absentéisme, ou encore augmentation relative de la main d'œuvre généralement moins qualifiée. L'évolution de la productivité et des coûts salariaux unitaires, du fait de leur large impact sur les marges des entreprises influencent directement les prix. Ces indicateurs sont donc très surveillés pour diriger la politique monétaire et anticiper les évolutions des taux directeurs et des conditions financières.

Au second trimestre 2024 (T2), l'économie mondiale a poursuivi son redressement, marqué par des inflations plus élevées que prévu et les risques de divergences des politiques monétaires. L'inflation aux Etats-Unis a en effet de nouveau surpris à la hausse en mars à 3.5%, avant de refluer en avril (3.4%) et en mai (3.3%). L'inflation en zone euro s'est révélée plus persistante que prévu, avec une évolution entre 2.4% et 2.6% ce trimestre, dans un contexte de reprise économique. La croissance du PIB au T1 a en effet surpris favorablement en Europe et aux Etats-Unis, avec la poursuite d'une hausse de la consommation des ménages. Les enquêtes des directeurs d'achat (PMI) de mars à mai ont signalé que la croissance de l'activité privée se poursuivrait en Europe, grâce à la dynamique des services et malgré les difficultés du secteur industriel. Les risques inflationnistes ont semblé plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe, car la demande américaine reste dynamique et supérieure à son potentiel, ce qui n'est pas le cas en Europe où les contraintes d'offre dominent. Aussi la Réserve Fédérale américaine a renouvelé des signaux de vigilance quant au démarrage de son cycle d'assouplissement monétaire, ce qui n'a pas manqué d'influencer les banques centrales des pays émergents qui subissent des risques sur leurs devises. L'inflation des pays émergents est en effet plus élevée que dans les pays développés, et les risques inflationnistes sont exacerbés dans

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2024.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

un contexte d'incertitudes géopolitiques, de volatilité des prix du pétrole et du gaz, et de forte remontée des cours du blé et du cuivre. Enfin l'augmentation des anticipations de différentiels de taux des banques centrales ont en partie pesé sur les devises émergentes, ce qui a entretenu une inflation élevée via les prix des biens importés. En Chine, les publications économiques se sont révélées mitigées, avec une faiblesse de la demande intérieure et une inflation atone (0.2% en juin). Cependant, les autorités chinoises ont poursuivi leur soutien au secteur immobilier, notamment via des mesures macroprudentielles et la conversion des logements invendus en logements sociaux. La dynamique des exportations chinoises s'est maintenue au T2, malgré les tensions commerciales avec les Etats-Unis et les risques d'escalade, avec l'imposition de nouveaux droits de douane, notamment sur les véhicules électriques, panneaux solaires ou batteries lithium-on.

Au troisième trimestre (T3) 2024, les risques géopolitiques, les incertitudes liées aux élections américaines et aux choix de politiques fiscales tant en Europe qu'aux Etats-Unis ont laissé les économistes dans l'expectative, entre le scénario d'un atterrissage en douceur ou celui de récession. La poursuite de la modération de l'inflation aux Etats-Unis (2.5% en août après 3.3% en mai), en zone euro (1.8% en septembre contre 2.6% en mai) et dans une majorité de pays émergents a permis de nouvelles baisses de taux des banques centrales, et cela dans le contexte d'une certaine résilience de l'économie. En effet, l'accélération du PIB américain au T2 a surpris à la hausse (3.0% en variation trimestrielle annualisée contre 2.0% attendu et 1.4% au T1), en particulier la consommation des ménages. De plus, l'historique du PIB américain a été révisé positivement, notamment le taux d'épargne et les revenus des ménages qui ont bénéficié de gains d'intérêt sur les placements et dépôts lors de la remontée des taux. Aux Etats-Unis, les rapports de l'emploi (en particulier la hausse du taux de chômage à 4.3% en juillet contre 4.1% attendu, après un plus bas de 3.4% en avril 2023) ainsi que la détérioration des enquêtes de confiance (notamment dans le secteur manufacturier) ont établi que le risque de récession était plus élevé que celui lié à la persistance de l'inflation. En zone euro, la croissance du PIB est certes ressortie en ligne avec les attentes (0.2% t/t au T2), mais grâce à la contribution positive du commerce extérieur et de moindres importations du fait de la contraction de la demande domestique. Les divergences au sein de la région se sont accentuées, avec une détérioration de l'activité en Allemagne, une certaine résilience en Italie et France, et une forte expansion en Espagne. Ailleurs en Europe, la reprise économique au Royaume-Uni s'est poursuivie au T2, quoiqu'à un rythme plus modéré, tirée par la dépense publique et les investissements privés. Avec les nouvelles règles fiscales de l'Union européenne et le nouveau gouvernement du Royaume-Uni, les choix de politique fiscale vont impacter l'activité économique, avec des effets multiplicateurs incertains sur les prochaines années. En Chine, après une croissance inférieure aux anticipations (0.7% t/t au T2 contre 0.9% attendu et 1.6% au T1), les autorités ont amplifié leur soutien aux secteurs immobilier et financier fin septembre, et ont signalé de nouvelles mesures en faveur de la demande domestique.

Au quatrième trimestre 2024 (T4), dans les pays développés, la croissance du PIB au 3^{ième} trimestre a été plus soutenue que prévu dans l'ensemble, grâce à la consommation des ménages, notamment aux Etats-Unis, en zone euro et au Japon. La désinflation a permis une amélioration du pouvoir d'achat sur fonds de résilience du marché de l'emploi et d'assouplissements des conditions financières. Cependant au cours du 4^{ième} trimestre, les indicateurs de confiance ont signalé une modération de l'activité, tirée par la poursuite du décrochage du secteur manufacturier, et cela malgré une certaine résilience des services. Les politiques commerciales et fiscales proposées par la nouvelle administration américaine à partir de 2025 ont exacerbé les inquiétudes des milieux d'affaires. En Europe la nécessité de retrouver un équilibre budgétaire et la probabilité d'un relèvement de la fiscalité ont entraîné un nouveau repli de la confiance des ménages, ce qui risque d'affaiblir la consommation, principal pilier de l'activité économique. Aussi les prévisions de croissance du PIB en 2025² ont été révisées à la baisse en zone euro de +1.3% septembre³ et à +1.0% en décembre², du fait de l'Allemagne (PIB révisé à +0.4%² contre +1.0% en septembre), et en France (PIB révisé à +0.7%² contre +1.1% en septembre³). Dans le reste de l'Europe, les

² Consensus Bloomberg au 31/12/2024.

³ Consensus Bloomberg du 30/09/2024.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

prévisions de croissance du PIB en 2025 ont montré une certaine résilience, mais seule l'Espagne devrait poursuivre une croissance relativement forte à +2.2%, portée par des avantages comparatifs favorables, notamment en termes de coûts salariaux, de prix de l'énergie, et d'exposition au secteur touristique. Les statistiques aux Etats-Unis ont confirmé l'exceptionnalisme américain avec une croissance solide en novembre, sur le front des salaires (+4.0% a/a) et des dépenses des ménages (5.5% a/a), ce qui tend à soutenir l'inflation (2.7% a/a en novembre contre 2.4% en septembre). Ainsi les prévisions de croissance américaine en 2025 ont continué d'être révisées à la hausse, de +1.8% en septembre à +2.1% en décembre². L'exceptionnalisme américain contraste avec des économies en légère perte de vitesse sur fonds de tensions commerciales et de risques de barrières tarifaires. Cet environnement ne devrait pas entraîner de pressions inflationnistes ou de risques de boucles prix-salaires en 2025 : l'inflation² devrait ralentir à 2.0% en zone euro, à 2.1% aux Etats-Unis, voire au plus se stabiliser à 2.5% au Royaume-Uni, ce qui permettrait des assouplissements monétaires supplémentaires, certes d'ampleurs diverses selon les contextes nationaux. Seules les politiques monétaires au Brésil et au Japon vont continuer de se démarquer, avec davantage de hausses de taux en 2025. En Chine, les autorités ont signalé garder le cap d'un renforcement du soutien au crédit, et se sont montrées disposées à des mesures d'exception. La modération de l'activité économique resterait donc relativement bien contrôlée grâce à la bonne tenue du secteur industriel et une amorce de reprise du côté de la consommation des ménages, ce qui permet d'envisager un ralentissement modéré² en 2025 à 4.5% contre 4.8% en 2024. En Inde, le consensus des économistes table sur une croissance du PIB de 6.5%, légèrement inférieure aux prévisions de septembre (6.9%) et contre 8.2% en 2024. Enfin en Amérique latine, la tendance sur 2025 est aussi au ralentissement, notamment au Mexique où l'accord de libre-échange américain sera remis en question.

Panorama financier

Au premier trimestre 2024 (T1), la solidité de l'économie américaine a entretenu le revirement haussier des marchés d'actions amorcé le trimestre précédent (indice MSCI* World +9.5% en variation trimestrielle t/t au T1 2024). La bourse américaine (MSCI* Etats-Unis +10.4%) a surperformé l'indice mondial, ainsi que les places au Japon (+19.3%) et en zone euro (+10.3%). L'appétit pour le risque a été alimenté par des résultats d'entreprises généralement favorables et la diminution des craintes de récession. Cet environnement a également favorisé les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, notamment les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) qui ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). A l'inverse ce contexte n'a pas été aussi bénéfique aux bourses émergentes (MSCI EM +4.6%), et a pénalisé les marchés obligataires qui avaient intégré d'importantes anticipations d'assouplissements monétaires. Début janvier, les marchés anticipaient déjà des baisses de taux conséquentes sur l'année 2024, notamment pour la Réserve Fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) (environ 150 points de base), mais aussi pour les banques centrales d'Amérique latine. La dynamique plus forte que prévu de l'économie américaine, et la persistance de l'inflation ont entraîné un retournement de ces anticipations qui, fin mars, n'intégraient plus que des baisses de 75 points de base (pdb) pour la Fed, et 100 pdb pour la BCE. En conséquence, les taux souverains se sont fortement redressés au T1: +32pdb à 4.20% aux Etats-Unis, +27pdb à 2.30% en Allemagne, +39pdb à 3.93% au Royaume-Uni, avec un mouvement similaire sur les places émergentes. Le report du cycle de baisses des taux de la Réserve fédérale a permis un différentiel de rendements favorables au dollar US (indice DXY¹ +3% au T1), notamment au détriment du yen japonais (-6.8% contre dollar US au T1) et du franc suisse (-6.7%). Le franc suisse a été pénalisé par les perspectives monétaires de la Banque Nationale Suisse (BNS). Son président a en effet suggéré en janvier que la BNS était moins favorable à un franc suisse fort. La BNS a ainsi été la première des banques centrales des économies développées à réduire son taux directeur dès mars, de 1.75% à 1.50%. Enfin, les tensions au Proche-Orient ont continué de soutenir les prix du baril de pétrole (WTI +16% à USD 83) et de l'or (+8% à USD 2230 l'once).

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Le second trimestre 2024 (T2) a été essentiellement marqué par les incertitudes liées au cycle de baisses des taux américains, mais aussi par les développements politiques, notamment en France, ce qui a pénalisé les marchés obligataires. Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont ainsi continué de monter au T2 : +20pdb à 4.40% aux Etats-Unis et à 2.50% en Allemagne, ou +24pdb au Royaume-Uni à 4.17%. Cet environnement a favorisé la poursuite de l'appréciation du dollar US (indice DXY⁶ +1.3% au T2), notamment au détriment du yen japonais (-5.9% contre dollar US au T2), du peso mexicain (-9.6%) ou du réal brésilien (-10.9%). Les développements politiques ont exacerbé les évolutions de marchés, avec un accueil favorable aux suites des élections en Afrique du Sud et en Inde, contrairement au Mexique. En France, la dissolution surprise du parlement au lendemain des résultats des élections au parlement européen, et le déclenchement d'élections législatives les 30 juin et 7 juillet ont entraîné un fort mouvement d'aversion pour le risque. Les marchés obligataires et boursiers ont pris la mesure des risques de dérapages des finances publiques, ainsi que des incertitudes sur le respect des règles budgétaires européennes. En conséquence, le rendement 10 ans de la dette française a bondi de 49pdb à 3.30%, ce qui a entraîné à la hausse les rendements de la dette des pays européens les plus risqués : +26pdb à 3.42% sur l'obligation d'Etat espagnole, et + 39pdb à 4.07% sur leur équivalent italien. Très liés au risque souverain, les titres financiers ont aussi été sanctionnés, ainsi que le marché de crédit high yield et les actions de la zone euro (MSCI eurozone -1.2% en variation trimestrielle t/t). Les incertitudes politiques ont pénalisé les marchés des actions au Brésil (-2.5% t/t) et surtout au Mexique (-7.5% t/t). A l'inverse, les indices boursiers ont poursuivi leur progression aux Etats-Unis (+4.0% t/t), au Royaume-Uni (+3.6%), ou en Inde (+10% t/t), et se sont redressés en Chine (+7% t/t) ou en Afrique du Sud (+8.5%).

Au troisième trimestre (T3) 2024, les marchés financiers ont été particulièrement mouvementés, sur fond d'inquiétudes sur la croissance mondiale et sur les décisions des banques centrales. Les indices de volatilité ont bondi, avec des revirements de marchés, notamment début août sur deux faits déclencheurs : une détérioration plus importante que prévu de l'emploi américain, et une remontée inattendue du taux de la Banque du Japon. Ces annonces sont survenues sur des marchés peu liquides en raison des congés d'été, et ont entraîné des débouchements brusques de positions spéculatives. La chute brutale des bourses mondiales n'a cependant duré que quelques jours, dans le sillage du renforcement des anticipations de baisses de taux des banques centrales. Dans un contexte de statistiques d'emploi décevantes, de chute du prix de pétrole (WTI -16%/t à USD 68/baril) et de désinflation, la Fed a initié en septembre son cycle d'assouplissement monétaire, avec une réduction de ses taux directeurs plus forte que prévu, de -50 points de base (pdb) contre -25pdb attendu. La baisse des taux de la Fed a ouvert la voie à une série de décisions des banques centrales des pays émergents et développés, mais aussi favorisé des anticipations de baisses de taux de plus grande ampleur. En Chine, les autorités ont déployé fin septembre un important plan de soutien, via des réductions de taux bancaires et de réserves obligatoires ainsi que des mesures destinées aux secteurs immobilier et financier (notamment un fonds pour les rachats d'actions). Ces mesures ont fortement impacté les indices boursiers, et l'indice MSCI* World a terminé le 3^{ème} trimestre en hausse de 5% t/t (variation trimestrielle). Les actions des pays développés ont légèrement sous-performé (MSCI DM +4.8% t/t) face aux places des pays émergents (MSCI EM +6.8% t/t), soutenues par l'indice chinois qui a bondi de 24% t/t. Du côté des marchés obligataires, les anticipations d'assouplissement monétaire accru ont favorisé les titres les plus risqués, comme le crédit à haut rendement « High Yield », ou tels les titres souverains des pays émergents (notamment Mexique ou Afrique du sud) et ceux de la périphérie de la zone euro (Grèce, Portugal, Italie, Espagne). Sur le marché des changes, la décision de la Fed a pesé sur le dollar US (DXY¹ -4.8% t/t au T3). A contrario de la Fed, la remontée du taux de la banque centrale du Japon a propulsé le yen face au dollar US (+12% t/t). Enfin sur les marchés des matières premières, l'envolée de l'or (+13% t/t à USD 2634 l'once) s'est poursuivie ; la volatilité du prix de baril de pétrole (WTI -16% t/t à USD 68/baril) était liée à la perspective d'une modération de la demande mondiale, aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient et à l'issue incertaine des conditions d'offre du cartel de l'OPEP+ avant leur prochaine réunion de décembre.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Au quatrième trimestre (T4) 2024, les marchés ont intégré les risques liés aux changements de politique commerciale et budgétaire après les élections américaines du 8 novembre. La nouvelle administration de Donald Trump envisage entre autres une relance fiscale, des barrières tarifaires, des restrictions migratoires, des coupes dans les dépenses fédérales et une reprise de l'exploitation gazière et pétrolière. Malgré le peu de visibilité en termes d'ampleur et de calendrier, les marchés ont anticipé les impacts probables de telles mesures : une dynamique de croissance et d'inflation soutenue aux Etats-Unis, avec pour conséquence un moindre assouplissement monétaire de la Réserve Fédérale. En effet, les marchés ont intégré que les taux des Fed Funds baisseraient moins que prévu avant les élections : ils s'établissaient à 3.75%-4.0% à horizon de décembre 2025 (contre 3.25%-3.50% avant les élections). La variation des écarts d'anticipations des politiques monétaires a donc favorisé le dollar US (indice DXY¹ 7.6% t/t ; +7.1% a/a). Cet exceptionnalisme américain s'est traduit par une surperformance des actions US (indice MSCI* US +2.8% en variation trimestrielle t/t ; +25.1% en variation annuelle a/a), en défaveur marquée des places des pays émergents (indice MSCI EM -4.2% t/t ; +13.7% a/a), notamment au Brésil (indice MSCI -10.0% t/t ; -11.4% a/a), au Mexique (indice MSCI -5.0% t/t ; -10.2% a/a) ou en Inde (indice MSCI -8.7% t/t ; +15.7% a/a). Les actions européennes ont terminé l'année avec des évolutions médiocres (indice EuroStoxx600 -2.9% t/t ; +6.0% a/a) et contrastées, avec une bonne progression en Allemagne (indice MSCI +1.6% t/t ; +14.9% a/a), contrairement au Royaume Uni (-0.2% t/t ; +9.5% a/a), et surtout en France (-3.4% t/t ; -1.2% a/a), pénalisées par les incertitudes budgétaires et fiscales. Sur les marchés obligataires, les enjeux de politique monétaire et de consolidation fiscale ont accentué les mouvements de pentification des courbes de taux ainsi que les écarts d'évolutions de taux souverains. Ainsi au T4, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont monté fortement aux Etats-Unis (+79pdb à 4.57%) et au Royaume-Uni +57pdb à 4.57%, mais dans une moindre ampleur en Allemagne (+24pdb à 2.37%), en France (+28pdb à 3.20%, et surtout en Italie (+7pdb à 3.52%). Sur les marchés de crédit, les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). Sur les marchés du pétrole, de nombreux facteurs ont contribué à la volatilité des prix : le ralentissement attendu de la demande mondiale en 2025, les incertitudes géopolitiques au Proche-Orient, l'appréciation du dollar US, la perspective d'une éventuelle reprise de l'exploitation aux Etats-Unis, premier producteur mondial. Ainsi malgré une amélioration au T4 (Brent +4.0% t/t), l'année 2024 s'est soldée par un repli du prix du baril (Brent) de -3.1% a/a à 74.6 USD/ baril.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.

¹ Indice DXY : indice du dollar américain par rapport à six autres devises : l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise.

Source : données Bloomberg au 31/12/2024.

Politique de gestion

Le FCPE HSBC EE EQUILIBRE est nourricier de l'OPC maître HSBC MIX EQUILIBRE.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

En début de période, les investisseurs s'attendaient à ce que les banques centrales déclenchent rapidement les premières baisses de taux en commençant par la Fed. Or, c'est la BCE qui a démarré avec une première baisse seulement début juin. De l'autre côté de l'Atlantique, la Fed a attendu fin septembre pour réduire les taux courts. Pour rappel, fin décembre 2023, les marchés anticipaient 7 baisses de taux de la part de la Fed et 6 pour la BCE en 2024.

Ce changement de paradigme n'a pas semblé perturber les marchés actions, qui ont enchaîné les records sur cette première partie d'année.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Ainsi, les marchés actions réalisent un premier trimestre 2024 solide, avec le MSCI US (NR) qui affichent une performance de 10.3% et le MSCI EMU (NR) une hausse de 10.2%. Le reste de l'année sera plus compliqué pour le MSCI EMU (NR) qui recule de 0.7% tandis que le MSCI US (NR) a poursuivi sur sa tendance avec une progression de près de 13%.

Incontestablement, ce sont les valeurs technologiques qui ont dominé l'actualité, largement aidées par le thème de l'intelligence artificielle. Les leaders mondiaux de la tech sont américains, logiquement ce sont les marchés actions des Etats-Unis qui en ont le plus bénéficié, surperformant largement leurs pairs européens avec le Nasdaq 100 qui affiche une performance de 29.6% sur l'année, (nVidia en tête à +171%) suivi de près par le S&P 500 (+24.6%).

La période sous revue était également une période chargée politiquement. En effet, en 2024, plus de 4Mds de citoyens dans le monde sont concernés par des élections dans leur pays. Les effets de ces enjeux se sont fait ressentir lors de cette première partie d'année et il faut s'attendre à ce que cela continue. En Inde, le Nifty 50 perdait près de -5% lorsque l'on apprenait une bataille plus serrée que prévu pour la réélection du Premier ministre Narendra Modi. Toutefois, l'événement politique qui a marqué cette première partie d'année n'était pas prévu. Le 9 juin, les résultats des élections parlementaires européennes plaçant en tête le Rassemblement national en France, ont poussé le président français E. Macron à annoncer la dissolution de l'Assemblée nationale, convoquant les Français à des élections législatives anticipées. La semaine suivant cette annonce le CAC 40 perdait -6.2%, sa plus forte baisse en une semaine depuis le début de la guerre en Ukraine.

Sur les marchés de taux, l'annonce d'un possible pivot de la Fed en fin d'année 2023, a permis aux taux de rendement de s'effondrer et aux indices obligataires de s'envoler. Néanmoins, la résilience des économies et de l'inflation et une communication plus prudente des banques centrales ont entraîné la réduction substantielle des attentes de baisses de taux en 2024 et une nette hausse des taux obligataires.

La situation a quelque peu évolué à partir du deuxième trimestre 2024 en zone Euro. La BCE a abaissé ses taux directeurs début juin puis en septembre, octobre et décembre. Le taux de facilité de dépôt, qui était à 4.0%, est ainsi passé à 3%.

Aux US, la Fed a attendu le mois de septembre pour entamer la réduction de ses taux directeurs mais elle les a baissés directement de 0.5% en septembre puis de 0.25% supplémentaires en novembre et en décembre baissant les taux directeurs de 5.5% à 4.5%.

Au Japon, la BoJ a relevé ses taux directeurs en mars pour la première fois depuis 2007 dans la fourchette 0% à 0.1% (vs -0.1% précédemment), après les avoir maintenus en territoire négatif pendant 8 ans. Elle les a encore relevés de 0.15% en juillet afin de les porter à 0.25%.

En 2024, les indices obligataires des obligations des états de la zone Euro s'affichent en légère progression à 1.9%. Aux Us, l'indice des obligations d'Etat ne progressent que de 0.9%. En revanche, les indices des obligations avec des maturité plus courtes affichent des performances bien supérieures (plus de 4% aux US et près de 3.15% en zone Euro pour les obligations de maturité 1-3 ans), reflétant le mouvement de pentification des courbes de taux en 2024. Quant aux obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro, la baisse des indices de prix et des anticipations d'inflation ont pesé sur la performance de cette classe d'actif (+0.1%). Enfin, les obligations d'entreprises ont mieux résisté dans cet environnement, soutenues par des fondamentaux solides et une baisse continue des taux de défaut. L'indice des obligations d'entreprises pour la zone Euro s'affiche en progression de plus de 4.5% sur la période.

Allocation sur les marchés Actions :

Le fonds a entamé la période avec une exposition prudente aux marchés actions (43%). Cette prudence a été maintenue tout au long de la période. Le Momentum est fort sur les marchés actions mais les valorisations des actifs actions intègrent déjà beaucoup de bonnes nouvelles et des progressions de croissance de profits importantes sur les deux prochaines années. Par ailleurs, les tensions géopolitiques, la bipolarisation du monde, le manque de dynamisme chinois, moteur de la croissance mondiale de ces dernières années et les élections américaines incitaient à la prudence.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

D'ailleurs, les indices de volatilité, communément appelé « indice de la peur » car ils sont censés refléter la perception des investisseurs quant à la possibilité que les marchés soient chahutés dans le futur, ont augmenté ces derniers mois, impliquant donc une forme de prudence de la part des investisseurs. Enfin, les primes de risque des marchés actions relatives aux marchés obligataires sont faibles.

Au 31 décembre, l'exposition actions du portefeuille est proche de 50% de l'actif.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversifications thématiques, géographiques et sectorielles.

1. Partie « cœur » :

La partie « cœur » est exposée aux actions de la zone Euro et aux actions monde hors euro.

- Zone Euro :

L'exposition aux actions de la zone Euro est réalisée par l'investissement sur des lignes directes, des fonds avec des approches systématiques et fondamentales actives complémentaires.

- Approche systématique :

Ces investissements sont réalisés par l'intermédiaire d'un fonds HSBC ICAV Multi-Facteurs, qui représente 9.4% de l'actif net et de lignes directes qui représentent 8.4% de l'actif net.

Sur la période, le fonds et les lignes directes ont réalisé une performance inférieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.

- Approche fondamentale active :

En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC Gif European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.

Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du portefeuille. Seul le facteur « qualité » a surperformé l'indice de marché en 2024. En revanche, les facteurs « taille », « faiblement valorisé » et « faible volatilité » ont sous-performé de même indice. Enfin, la sélection de valeurs a permis de compenser sur tous les styles, à l'exception du style « taille », où la sélection de valeurs a été décevante. A fin décembre, le portefeuille détient :

- 4.6% d'exposition au style Valorisation (3.6% de HSBC Euro Actions et 1% de HSBC GIF Euroland Value)
- 2.5% d'exposition au style Qualité (2.5% de HSBC GIF Euroland Growth)
- 3.9% d'exposition au style Taille (1% de HSBC Euro PME et 2.9% HSBC Gif European Smaller Companies)
- 4.9% d'exposition au style faible volatilité (3.9% de HSBC Euro Volatility Focused et 1% de HSBC Europe Equity Income)

Par ailleurs, nous détenons une exposition de 1.8% du fonds HSBC SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

- Hors zone Euro, nous investissons sur des trackers et des futures
 - a. 0.65% d'actions anglaises (Futures),
 - b. 12% d'actions américaines (5.9% HSBC Multi Factor US Equity, 1.2% ETF Ishares S&P 500 Growth, 1.1% ETF Ishares S&P500 Momentum, 1.1% ETF Ishares S&P500 Value, 1.4% ETF S&P500 Low Vol et 1.3% de Futures Mini Russel 2000),
 - c. 0.9% d'actions japonaises (Futures),
 - d. 0.5% d'actions canadiennes (ETF HSBC Msci Canada),
 - e. 0.4% d'actions de l'Asie Pacifique Ex-Japon (ETF HSBC Msci Pacific Ex Japan).
 - f. 0.6% d'actions suisses (Futures).
 - g. 0.1% d'actions suédoises (Futures).
 - h. 0.1% d'actions danoises (Futures).

2. Diversifications géographiques sur les pays développés :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos diversifications géographiques combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses peuvent nous amener à investir sur les indices des actions allemandes, américaines, anglaises, australiennes, canadiennes, espagnoles, françaises, italiennes, japonaises, suisses et des Pays-Bas. Sur la période, les diversifications sur les pays développés n'apportent pas de valeur. Le rebond des indices français et allemands en fin de période a pénalisé la stratégie qui s'était très bien comportée en raison des investissements sur les actions américaines, japonaises et italiennes.

Au 31 décembre, le portefeuille est investi sur les marchés des actions canadiennes (0.5%), italiennes (0.5%), espagnoles (1.25%), suédoises (1%) et américaines (0.75%) aux dépens des actions françaises (-1.75%), allemandes (-1.25%), des Pays-Bas (-0.5%) suisses (-0.25%) et anglaises (-0.25%).

3. Diversifications sur les secteurs européens :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, les diversifications sur les secteurs européens contribuent positivement à la performance au fonds. Les investissements sur les secteurs bancaires, de l'assurance et la couverture des secteurs des ressources naturelles, de la chimie et de l'alimentaire expliquent la contribution positive de la stratégie.

Au 31 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.75%), de l'industrie (0.25%), de la construction (0.25%), de l'assurance (1%), des services financiers (0.5%), des voyages et des loisirs (0.5%), des télécommunications (0.5%), des médias (0.5%) et des services aux collectivités (0.25%) aux dépens de l'auto (-0.25%), des ressources naturelles (-0.75%), de la chimie (-1.25%), du pétrole (-0.5%), de la technologie (-0.75%), de la santé (-0.25%), des biens de consommation (-0.5%) et de l'alimentaire (-0.25%).

4. Diversification sur les secteurs américains :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices des secteurs américains des matières premières, de l'énergie, de la banque, de l'industrie, des valeurs technologiques, de la consommation durable ou discrétionnaire et de la santé. Sur la période, nos diversifications sur les secteurs américains ont principalement bénéficié de la couverture des secteurs des matières premières et de la santé.

Au 31 décembre, le portefeuille est investi sur les secteurs des services financiers (0.5%), de l'industrie (0.75%), des services aux collectivités (0.5%) et de la communication (0.5%) aux dépens des matières premières (-0.75%), des valeurs technologiques (-0.25%), de la santé (-0.75%) et de la consommation discrétionnaire (-0.5%).

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

5. Diversification sur les petites capitalisations américaines :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. L'allocation sur les petites capitalisations américaines combine l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, l'allocation sur les petites capitalisations américaines apporte de la valeur au fonds.

Au 31 décembre, le portefeuille ne détenait plus de position.

6. Allocation sur les actions des pays émergents aux dépens des actions des pays développés :

En début de période, le portefeuille détenait une couverture au risque des actions des pays émergents en raison du durcissement des conditions de financement, de la perte de dynamique économique en Chine et de la dégradation de la profitabilité des entreprises des pays émergents. Fin mai, une position de 1% a été initiée afin de bénéficier du Momentum sur les indices émergents et de la hausse sur les prix des matières premières. La position a été soldée mi-juin en raison de la hausse du dollar et de la baisse du pétrole. Puis, début octobre, un nouvel investissement sur les pays émergents aux dépens des actions des pays développés a été initié puis accentué début novembre, motivé par les annonces par le gouvernement chinois d'un vaste plan de relance et de soutien au secteur immobilier. L'investissement sera soldé fin novembre, en raison du décalage entre les mesures annoncées et leur mise en œuvre. Sur la période, notre allocation sur les actions émergentes n'apporte pas de valeur au fonds.

Au 31 décembre, nous ne détenons pas d'exposition aux pays émergents aux dépens des actions des pays développés.

7. Diversifications géographiques sur les actions des pays émergents :

L'investissement est réalisé par le biais de futures et d'OPC. Nos diversifications géographiques sur les indices actions des pays émergents combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices actions du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République de Corée, de Malaisie, du Mexique, de Russie, d'Afrique du Sud, de Taiwan et de Thaïlande. Sur la période, nos diversifications géographiques sur les actions des pays émergents contribuent positivement au portefeuille. Les investissements sur les actions chinoises et la couverture sur les actions mexicaines et coréennes compensent amplement la faible performance des actions brésiliennes.

Au 31 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les actions d'Afrique du Sud (0.25%), brésiliennes (0.5%), chinoises (0.75%), taïwanaises (0.5%), indonésiennes (0.5%) et turques (0.2%) aux dépens des actions mexicaines (-0.5%), coréennes (-0.5%), indiennes (-0.5%), malaisiennes (-0.25%), thaïlandaises (-0.75%) et émergentes (-0.2%).

8. Diversifications investissements alternatifs :

Une poche d'investissements alternatifs a été constituée au cours du semestre afin d'apporter plus de diversifications aux classes d'actifs traditionnelles. Cette poche est constituée d'un fonds investi sur les matières premières et de deux fonds CTA (Commodity Trading Advisors). Ces investissements ont pour objectif de capter des tendances, positives ou négatives, sur un grand nombre d'actifs. Depuis, le début de l'année, la contribution des diversifications sur les investissements alternatifs est fortement positive en raison de la belle performance des fonds CTA.

Au 31 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les matières premières (1.8% ETF Ishares BBG Roll Select Commodity), une diversification sur trois fonds CTA (1.3% HSBC CROSS ASSET TREND, 1.4% PASSIM STR CROSS ASSET et 1.2% STRUCT INV SI CROSS ASSET).

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Allocation sur les marchés de Taux

Le fonds a débuté l'année avec une sensibilité au risque de taux de 2.3, soit légèrement inférieure à son indice de référence. L'allocation est restée assez dynamique et a accompagné les mouvements de taux sur la période. La Banque Centrale Européenne a bien préparé les investisseurs sur la première baisse de taux au mois de juin. Toutefois, les taux sont restés très volatils, au gré des indicateurs économiques en zone Euro et aux US. A partir du mois d'avril, la communication prudente des Banques Centrales en raison de la résilience des économies et de l'inflation, a entraîné une réduction des anticipations de baisses de taux pour l'année 2024 et une hausse des taux obligataires sur des niveaux attractifs d'un point de vue historique, justifiant la hausse de nos expositions sur les marchés de taux.

Sur la période, l'allocation sur la sensibilité globale du portefeuille a contribué positivement à la performance du fonds.

Au 31 décembre, la sensibilité du fonds est légèrement supérieure à 2.9.

Investissements sur les marchés obligataires

La poche obligataire est composée de lignes directes et d'OPCVM.

1. Lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro

Les lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro représentent 22% de l'actif net. Notre sélection de titres obligataires combine principalement des facteurs de cycle, de portage et de dynamique des prix.

- **Allocation géographique :**

A cours de la période, nous avons maintenu notre prudence sur les obligations allemandes, finlandaises, des Pays-Bas, belges et françaises au profit principalement des obligations portugaises, italiennes, espagnoles et d'organismes supranationaux. Au cours de la période, nous avons réduit nos investissements sur les obligations italiennes et portugaises au profit des obligations sécurisées et espagnoles en raison de l'importante réduction du spread vis-à-vis de l'Allemagne.

Au 31 décembre, nous sommes principalement investis sur les obligations de l'Espagne complétées par des titres émis par les émetteurs supranationaux (EIB, ESM, European Union). Nous détenons également des obligations d'Etats de l'Autriche, du Portugal, de l'Italie et des obligations sécurisées.

- **Allocation sur la courbe :**

Nos décisions d'allocation sur la courbe reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité). Fin juin, des investissements sur la partie courte de la courbe Euro, principalement taux de maturité 2 ans, ont été réalisés aux dépens principalement des maturités 5 ans en raison de la forte hausse des taux courts, valorisant déjà les hausses de taux de la BCE et de la faible attractivité de la partie 5 ans (inversion de la courbe de taux). Puis fin septembre, l'exposition à la partie courte de la courbe a, de nouveau été réduite, justifié par la baisse des taux courts et les anticipations importantes d'assouplissement des taux de la BCE.

Au 31 décembre, les maturités 7-10 ans aux dépens des maturités 2-5 ans et très longues (10 ans et plus) sont privilégiées.

Sur la période, nos allocations géographiques et sur la courbe de taux des obligations nominales des états de la zone Euro ont bénéficié du resserrement de l'ensemble des taux vis-à-vis des obligations les plus sûres, et tout particulièrement de l'Espagne et du Portugal.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

L'absence d'obligations françaises a également été profitable. Enfin les investissements sur les « covered », accentués en cours d'année, contribuent positivement.

2. Diversification sur les obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro

Le fonds n'a pas été investi sur les obligations indexées sur l'inflation en raison du niveau des point-mort d'inflation qui anticipent déjà des niveaux d'inflation élevée pour les prochaines années. Sur la période, les points-mort d'inflation ont globalement baissé avec, sur la première partie de l'année, la baisse des points-mort d'inflation sur la partie courte de la courbe puis dans la deuxième partie de l'année, la baisse également des points-mort d'inflation sur la partie longue de la courbe.

3. Diversification sur les obligations d'entreprises de bonne signature

Nos investissements sur les obligations d'entreprises de bonne signature ont été maintenu tout au long de période afin de bénéficier du momentum bien orienté et à des fondamentaux solides.

La préférence pour les obligations d'entreprises aux dépens des obligations d'Etats a été bénéfique au portefeuille.

Au 31 décembre, l'exposition aux obligations d'entreprises est constituée de :

- 9.3% d'obligations d'entreprises de bonne qualité (3.8% de HSBC Gif Euro Credit Bond et 5.5% de HSBC Gif Credit Bond Total Return).

4. Diversification sur les obligations d'entreprises Haut Rendement

Début octobre, une position de 1% a été initiée, justifiée par le Momentum et la pente des taux courts. L'investissement sur les obligations à haut rendement contribue positivement sur la période. A fin décembre, le portefeuille détient toujours 1% d'obligations d'entreprises à haut rendement.

5. Diversification sur les obligations d'états internationaux

Ces investissements combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de portage (couvert du risque de change) et de momentum. Sur la période, la diversification sur les obligations d'Etats hors zone Euro pénalise la performance du fonds, en raison du faible rendement des investissements sur les obligations canadiennes, australiennes et anglaises.

Au 31 décembre, le portefeuille est investi sur les obligations australiennes (0.9%), canadiennes (1.6%) et anglaises (3.6%) aux dépens des obligations allemandes (-6.1%).

6. Arbitrage de courbe internationale

Nos décisions d'arbitrage reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité) combinée à l'analyse des politiques monétaires.

Au cours de la période, le portefeuille a été investi principalement sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens de la partie longue et très longue de la courbe (10 et 30 ans) en raison de la faible prime de terme. Une position longue de maturité 30 ans US aux dépens de la maturité 30 ans Euro est également détenue en raison de l'écart de rendement, non justifié selon nous par les fondamentaux de long terme (écart de croissance potentielle et de perspectives de long terme sur l'inflation). Enfin, une position longue de maturité 2 ans US aux dépens de la maturité 2 ans allemande est également détenue afin de profiter du portage positif et des écarts d'anticipations d'évolution des politiques monétaires des deux côtés de l'Atlantique. Sur la période, les stratégies d'arbitrage ont contribué positivement.

Au 31 décembre, le portefeuille est investi sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens des taux américains de maturités 10 et 30 ans et des taux de la zone Euro de maturité 2ans et 30 ans. Enfin, le fonds détient également une position à l'aplatissement de la courbe japonaise sur la partie longue (10 ans et 30 ans).

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

7. Diversification sur les obligations émergentes

Nous avons maintenu nos investissements sur les obligations à haut rendement asiatique en raison de l'attractivité des taux de rendement et du caractère diversifiant de ces actifs. Par ailleurs, les mesures de soutien annoncées aux secteurs immobiliers chinois pourraient soutenir la classe d'actif. En revanche, les obligations indiennes ont été soldées.

Sur la période, la diversification sur les obligations émergentes contribue positivement à la performance du fonds en raison de la très belle performance des obligations high yield asiatiques.

Au 31 décembre, l'exposition aux obligations émergentes est constituée de :

- 1.7% d'obligations à haut rendement asiatique (HSBC Gif Asia High Yield Bond).

8. Arbitrage sur les devises des pays développés et émergents

L'investissement est réalisé par le biais de forwards de change. Nos allocations combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de Momentum et de portage.

Sur la période, les stratégies d'arbitrage de devises contribuent négativement à la performance du fonds.

Performances

A la clôture de l'exercice, le FCPE affiche une performance de 8,89 % pour la part E, de 8,56 % pour la part F et de 9,27 % pour la part G.

Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le FCPE ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du FCPE ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Evénements intervenus sur l'exercice 2024

Politiques relatives à l'investissement responsable du Groupe HSBC

→ date de prise d'effet : 4 juin 2024

Suite au souhait du Groupe HSBC de délivrer à l'investisseur une information sur ses politiques relatives à l'investissement responsable appliquées au FCPE et, dans ce cadre, homogénéiser la rédaction de la documentation réglementaire de l'ensemble des OPC de droit français (dont les FCPE) gérés par HSBC Global Asset Management (France), une information sur les politiques relatives à l'investissement responsable du Groupe HSBC a été introduite dans le règlement du FCPE le 4 juin 2024.

Réduction du taux maximum des frais d'entrée

→ date de prise d'effet : 4 juin 2024

Le niveau maximum des frais d'entrée du FCPE a été réduit à compter du 4 juin 2024 et, fixé à 1% (contre 2,50% antérieurement).

Fusion-absorption par le FCPE et modification consécutive du règlement du FCPE

→ date de prise d'effet : 4 juin 2024 et 17 septembre 2024

Le FCPE HSBC EE FLEXIBLE a fusionné vers le FCPE HSBC EE EQUILIBRE le 17 septembre 2024.

L'opération a été agréée par l'AMF le 16 juillet 2024.

Dans le cadre de cette opération, le règlement du FCPE HSBC EE EQUILIBRE a été modifié le 4 juin 2024 avec notamment l'introduction du risque accessoire lié à l'investissement dans des obligations convertibles et la suppression du risque accessoire lié à l'investissement dans des petites et moyennes capitalisations par cohérence avec le risque principal actions couvrant toutes les tailles de capitalisations.

Absence du mécanisme de plafonnement des rachats (ou gates) sur le FCPE au 31 décembre 2024

→ date de prise d'effet : 27 décembre 2024

Conformément aux exigences de l'AMF, le FCPE ne bénéficiant pas du mécanisme de plafonnement des rachats (ou gates) au plus tard au 31 décembre 2024, il a été introduit le 27 décembre 2024 dans le règlement du FCPE l'avertissement ci-après :

« En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du FCPE à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce FCPE ».

Restriction d'accès au FCPE liée à la situation en Ukraine

→ date de prise d'effet : 4 juin 2022

Suite à la situation en Ukraine, un avertissement avait été introduit dans le règlement du FCPE en 2022 prévoyant l'interdiction de l'investissement dans le FCPE des ressortissants / résidents russes et biélorusses (sauf exemption).

Le périmètre de l'exemption applicable aux ressortissants / résidents russes, défini par la réglementation européenne, a été révisé pour être élargi à partir du 4 juin 2022.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Le texte de l'avertissement dans le règlement du FCPE a été actualisé sur cette base le 27 décembre 2024.

Délégation de la tenue de compte-émission à CACEIS Bank

→ date de prise d'effet : 1^{er} janvier 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2025, CACEIS Bank assure par délégation de la société de gestion la tenue de compte-émission des FCPE gérés par HSBC Global Asset Management (France).

Cette évolution est sans conséquence sur la gestion financière du FCPE.

Evolution de la tenue de compte d'épargne salariale HSBC

→ date de prise d'effet : 14 janvier 2025

Depuis le 14 janvier 2025, le teneur de compte d'épargne salariale NATIXIS INTEREPARGNE s'est substitué à HSBC EPARGNE ENTREPRISE.

Ce changement de teneur de compte d'épargne salariale a été opéré dans le cadre juridique de la cession, puis de la fusion de HSBC EPARGNE ENTREPRISE avec NATIXIS INTEREPARGNE.

Cette opération est sans conséquence sur la gestion financière du FCPE, ni sur l'accompagnement commercial de votre entreprise, qui continue à être assurée par HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE).

Elle a fait l'objet d'une information individuelle des porteurs de parts.

Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité du FCPE

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par FCPE afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque FCPE au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des FCPE.

Une analyse du risque de liquidité des FCPE visant à s'assurer que les investissements et les FCPE présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque FCPE, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des FCPE.

La société de gestion a mis en place un dispositif approprié et des outils de gestion de la liquidité des FCPE gérés permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Information sur le profil de risque actuel du FCPE et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

Le profil de risque actuel du FCPE est indiqué dans le DIC qui est rattaché au rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des FCPE et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les FCPE sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par le FCPE

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 100 %
- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 100 %

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation OPCVM concernant la gestion de Fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France), à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié, pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2024

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2024 représentent une population de 303 personnes en 2024. En 2024 et tel que défini dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France), 42 personnes ont été identifiées comme « Preneurs de risques » pour l'ensemble des portefeuilles gérés.

Les collaborateurs identifiés comme Preneurs de risques sont :

- Les membres du Conseil d'administration
- Les dirigeants responsables et les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle (Risques, Conformité et Contrôle Interne)
- Les responsables Juridique, Finance et des fonctions de support et administratives

	2024				total €
	Rémunération fixe versée en 2024	Rémunération variable versée en mars 2024 (au titre de la performance 2023) + rémunérations variables différées acquises en 2024	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out) - 303 collaborateurs	29 260 925 €	12 520 610 €	11 244 402 €	1 276 208 €	41 781 535 €
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (42 collaborateurs)**	7 389 432 €	5 613 080 €	4 401 262 €	1 211 818 €	13 002 512 €
Dont cadres supérieurs (14 collaborateurs)**	2 420 314 €	1 584 813 €	1 322 258 €	320 690 €	4 005 127 €

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2024 ainsi que le cash différé indexé payé en 2024.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2024 par les collaborateurs.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Frais maximums de l'OPC maître HSBC MIX EQUILIBRE – part I

Frais facturés au FCP		Assiette	Taux Barème
1	Frais de gestion financière (*)	Actif net	0,60% TTC maximum (**)
2	Frais de fonctionnement et autres services (***)		0.10% TTC maximum (**)
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0.60% TTC maximum (**)
4	Commissions de mouvement	N.A	Néant
5	Commission de surperformance	N.A	Néant

(*) Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation de la part.

(**) **Le total des lignes 1 + 2 + 3 sera inférieur ou égal à 0,70% maximum.**

C'est-à-dire que les frais cumulés directs (frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services) et indirects hors commission de surperformance et commissions de mouvement ne dépasseront pas 0,70% maximum de l'actif net.

(***) Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement de l'OPCVM :

- les frais liés à l'enregistrement de l'OPCVM dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement de l'OPCVM et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution.

II. Frais d'information clients et distributeurs :

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques à l'OPCVM.

III. Frais des données :

- les coûts de licence de l'indice de référence utilisé ;
- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers.

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc :

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...);
- les frais juridiques propres à l'OPCVM.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs :

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPCVM ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
- les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L.621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Les frais de fonctionnement et commissions maximums du FCPE sont détaillés dans la rubrique Règles et méthodes comptables du présent rapport annuel.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC MIX EQUILIBRE I	16 983 352,60	71 973 517,69

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du FCPE n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du FCPE	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du FCPE.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du FCPE.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCPE Nourricier

Le rapport annuel de l'OPC maître est annexé au rapport annuel de votre FCPE.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au FCPE et/ou à l'entreprise

Part HSBC EE EQUILIBRE - F

Frais de fonctionnement et de gestion	0,81%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,63%
Ce coût se détermine à partir : - des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement - déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur	0,63%
Autres frais supportés par le FCPE	
Ces autres frais se décomposent en : - commission de surperformance - commissions de mouvement - Acquisitions et cessions temporaires de titres	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,44%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	

Part HSBC EE EQUILIBRE - E

Frais de fonctionnement et de gestion	0,51%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,63%
Ce coût se détermine à partir : - des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement - déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur	0,63%
Autres frais supportés par le FCPE	
Ces autres frais se décomposent en : - commission de surperformance - commissions de mouvement - Acquisitions et cessions temporaires de titres	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,14%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,30%

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Part HSBC EE EQUILIBRE - G

Frais de fonctionnement et de gestion	0,16%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,63%
Ce coût se détermine à partir : - <i>des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement</i> - <i>déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur</i>	0,63%
Autres frais supportés par le FCPE	
Ces autres frais se décomposent en : - <i>commission de surperformance</i> - <i>commissions de mouvement</i> - <i>Acquisitions et cessions temporaires de titres</i>	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	0,79%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

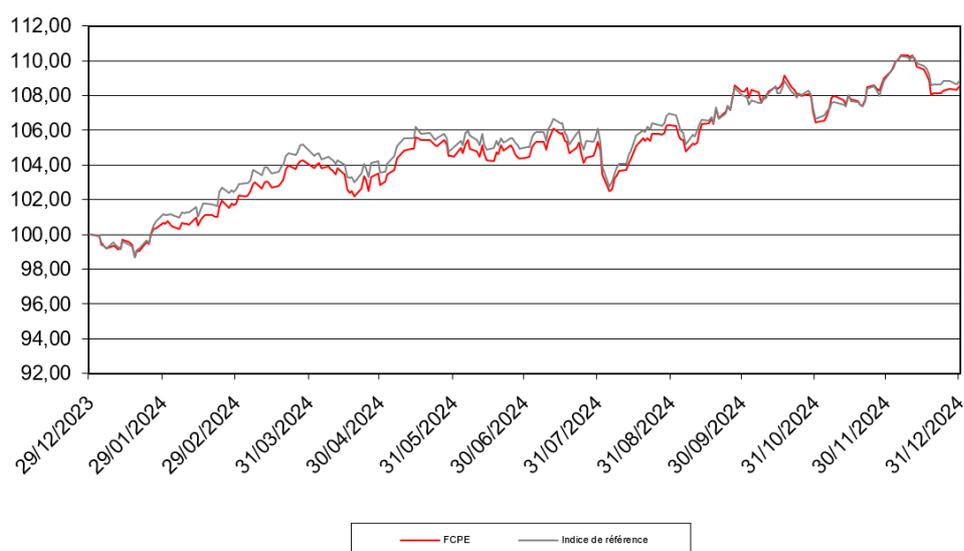
Performances

HSBC EE EQUILIBRE (F)

Indice de référence: 40% Bloomberg Euro Aggregate + 10% ESTR + 35% MSCI EMU (EUR) NR + 15% MSCI World ex EMU (EUR) NR

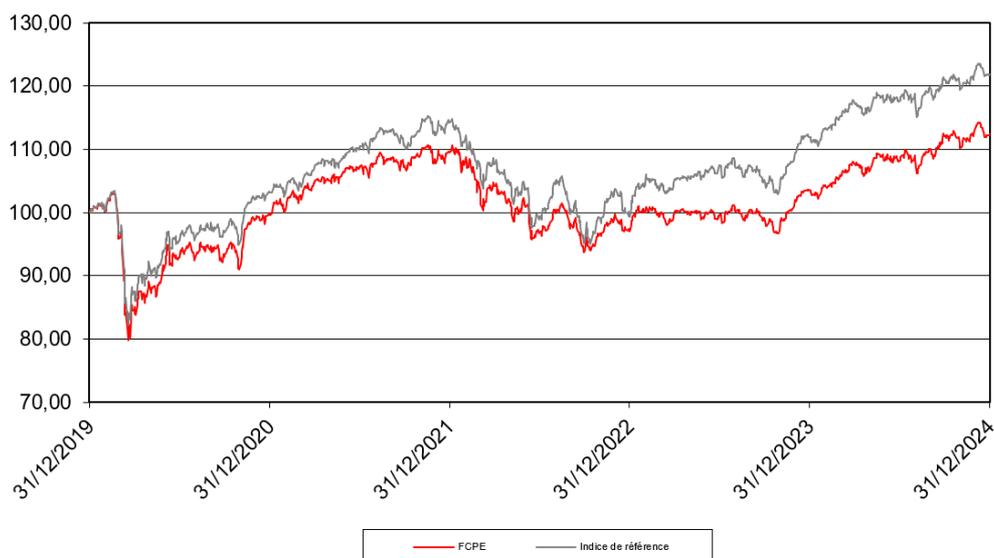
Evolution de la performance sur 1 an glissant

Du 29/12/2023 au 31/12/2024



Evolution de la performance sur 5 ans glissants

Du 31/12/2019 au 31/12/2024



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

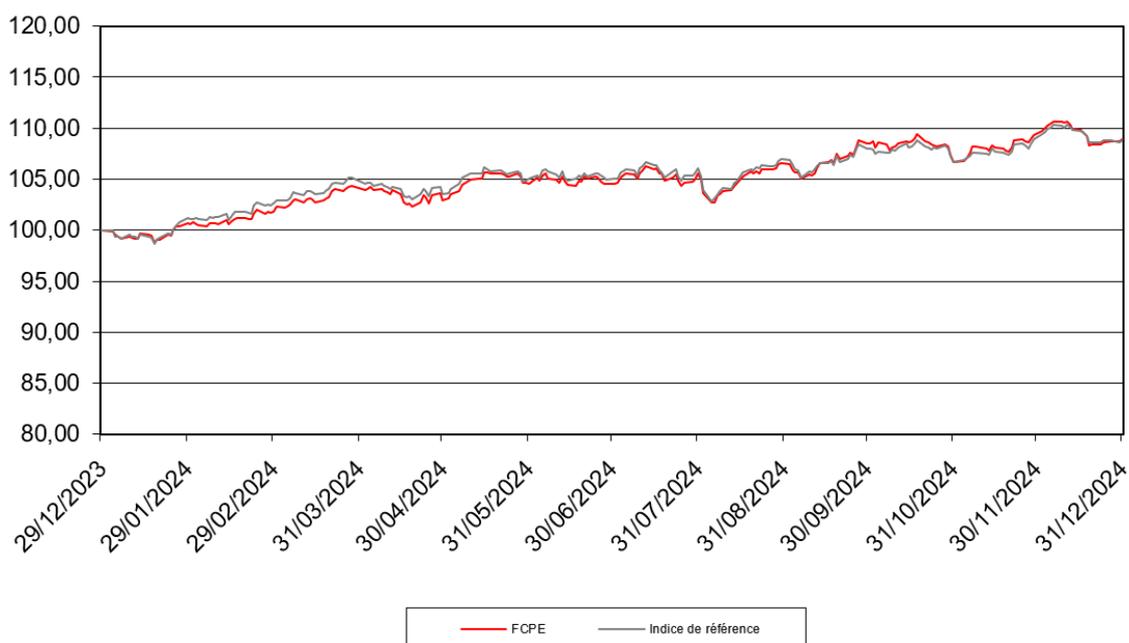
FCPE HSBC EE EQUILIBRE

HSBC EE EQUILIBRE (E)

Indice de référence: 40% Bloomberg Euro Aggregate + 10% ESTR + 35% MSCI EMU (EUR) NR + 15% MSCI World ex EMU (EUR) NR

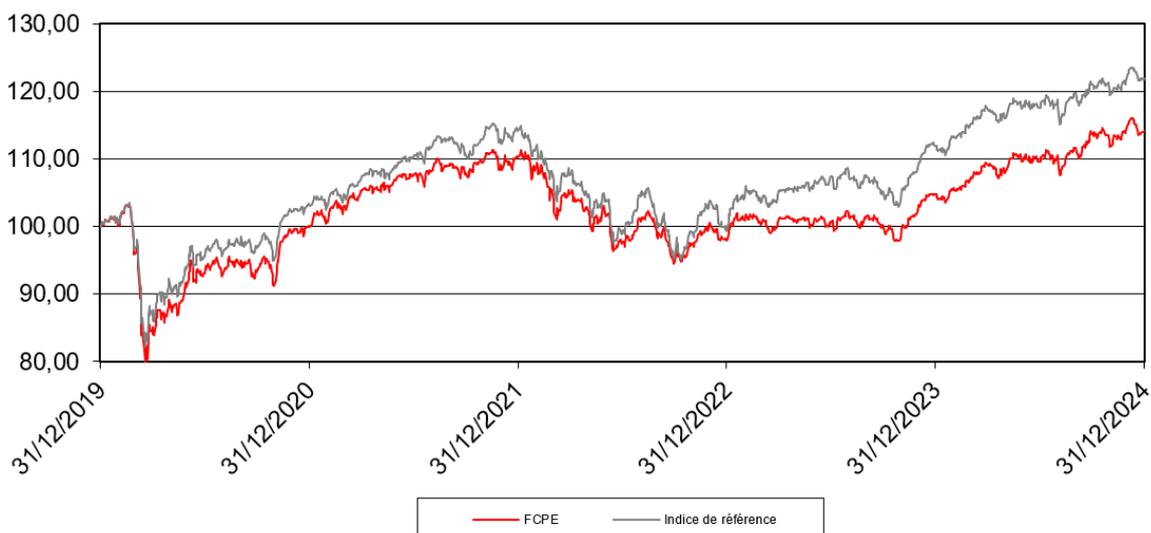
Evolution de la performance sur 1 an glissant

Du 29/12/2023 au 31/12/2024



Evolution de la performance sur 5 ans glissants

Du 31/12/2019 au 31/12/2024



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

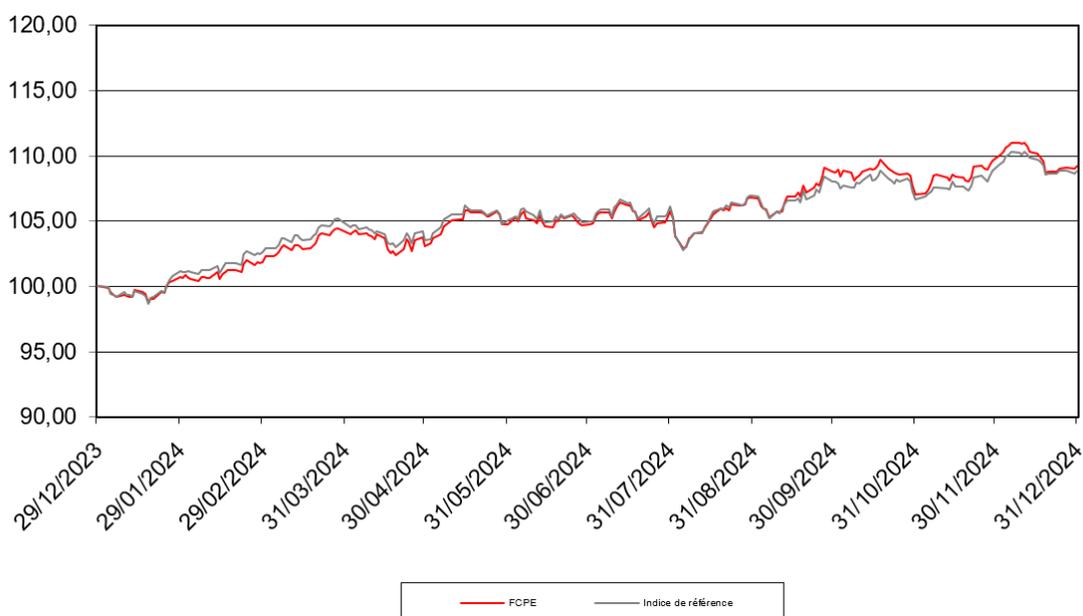
FCPE HSBC EE EQUILIBRE

HSBC EE EQUILIBRE (G)

Indice de référence: 40% Bloomberg Euro Aggregate + 10% ESTR + 35% MSCI EMU (EUR) NR + 15% MSCI World ex EMU (EUR) NR

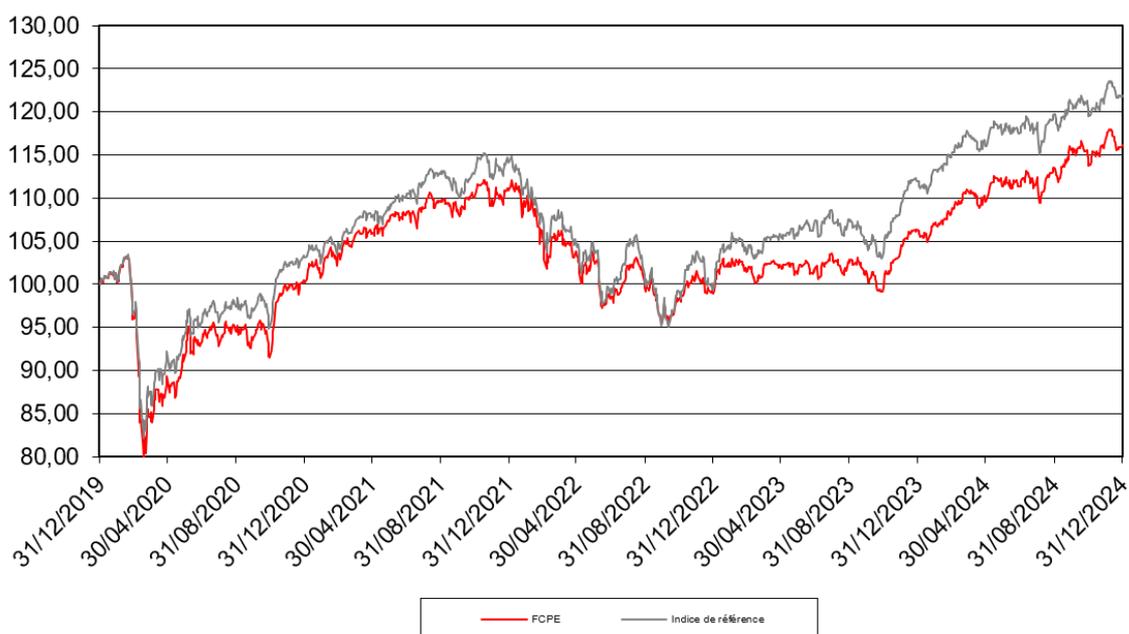
Evolution de la performance sur 1 an glissant

Du 29/12/2023 au 31/12/2024



Evolution de la performance sur 5 ans glissants

Du 31/12/2019 au 31/12/2024



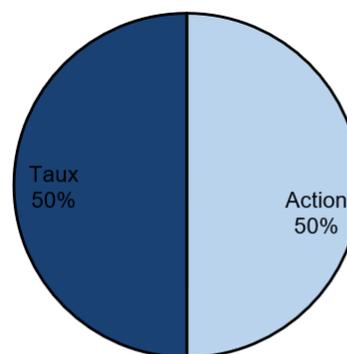
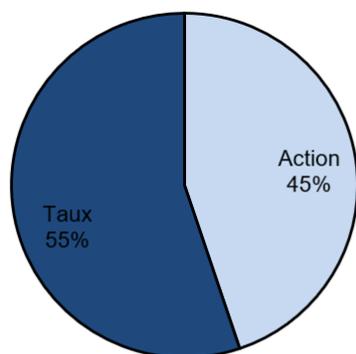
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Indice de référence: 40% Bloomberg Euro Aggregate + 10% ESTR + 35% MSCI EMU (EUR) NR + 15% MSCI World ex EMU (EUR) NR

Evolution de la structure de l'actif



FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

HSBC EE EQUILIBRE
FONDS D'EPARGNE SALARIALE NOURRICIER
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale nourricier HSBC EE EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



HSBC EE EQUILIBRE

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.
- Le point exposé dans le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2024 du fonds HSBC MIX EQUILIBRE, FCPE maître de HSBC EE EQUILIBRE qui stipule que :

« La vérification du respect des dispositions légales et réglementaires appelle l'observation suivante de notre part : le fonds détient des parts de l'ETF iShares S&P 500 Growth (US4642873099) depuis le 19/09/2024. Or, cet ETF ne répond pas aux quatre conditions mentionnées dans l'article R214-13 du Code monétaire et financier pour être éligible à l'actif des OPCVM. Cette position représente 1,17% de l'actif net au 31/12/2024. »

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



HSBC EE EQUILIBRE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2025.09.04 16:37:37 +0200



FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Comptes Annuels

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	240 748 916,98
OPCVM	240 748 916,98
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	240 748 916,98
Créances et comptes d'ajustement actifs	195 527,78
Comptes financiers	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	195 527,78
Total de l'actif I+II	240 944 444,76

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	221 264 466,89
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	19 465 924,42
Capitaux propres I	240 730 391,31
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	240 730 391,31
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	184 500,94
Concours bancaires	29 552,51
Sous-total autres passifs IV	214 053,45
Total Passifs : I+II+III+IV	240 944 444,76

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	8 906,91
Sous-total produits sur opérations financières	8 906,91
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-1 652,68
Sous-total charges sur opérations financières	-1 652,68
Total revenus financiers nets (A)	7 254,23
Autres produits :	
Frais pris en charge par l'entreprise	347 093,47
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 865 223,96
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 518 130,49
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-1 510 876,26
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	134 023,00
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-1 376 853,26
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	12 379 016,32
Frais de transactions externes et frais de cession	
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	12 379 016,32
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 027 980,98
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	11 351 035,34

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	11 995 737,32
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	11 995 737,32
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-2 503 994,98
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	9 491 742,34
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	19 465 924,42

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Annexes

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le FCPE "HSBC EE EQUILIBRE", dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP "HSBC MIX EQUILIBRE" – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.

L'objectif de gestion et le profil de risque du FCPE nourricier sont identiques à ceux du FCP maître.

La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.

Le règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	316 847 973,60	324 381 794,27	258 167 343,32	271 251 140,02	240 730 391,31
Part HSBC EE EQUILIBRE E en EUR					
Actif net	149 374 161,97	147 243 048,11	119 265 941,83	122 401 750,13	111 647 915,77
Nombre de titres	4 081 734,99800	3 647 692,48820	3 326 164,20740	3 187 145,38950	2 669 847,02600
Valeur liquidative unitaire	36,595	40,366	35,856	38,404	41,818
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,02	0,70	0,61	0,32	1,97
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,17	-0,20	-0,18	-0,18	-0,20
Part HSBC EE EQUILIBRE F en EUR					
Actif net	141 844 307,92	149 057 687,98	103 505 785,47	97 635 489,95	99 475 447,85
Nombre de titres	4 924 548,08670	4 705 719,53650	3 689 601,55840	3 259 176,50070	3 058 773,64180
Valeur liquidative unitaire	28,803	31,675	28,053	29,957	32,521
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,02	0,55	0,48	0,25	1,53
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,22	-0,24	-0,23	-0,23	-0,25
Part HSBC EE EQUILIBRE G en EUR					
Actif net	25 629 503,71	28 081 058,18	35 395 616,02	51 213 899,94	29 607 027,69
Nombre de titres	2 516 129,72110	2 490 577,69150	3 521 794,65810	4 741 025,78790	2 508 264,29370
Valeur liquidative unitaire	10,186	11,274	10,050	10,802	11,803
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		0,19	0,17	0,09	0,55
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus (antérieurement la comptabilisation était réalisée en incluant ces frais au prix d'achat ou de vente des titres. Cette option est dorénavant interdite par le Règlement ANC 2020-07).

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Le Fonds est un Fonds nourricier investi en totalité en parts de l'OPC « HSBC MIX EQUILIBRE » Part « I » , appelé Maître.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et commissions :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1 et 2	Frais de gestion financière (*) et Frais administratifs externes à la société de gestion			
	Catégorie de parts E N° Code AMF : 990000102029	Actif net	0,30% l'an maximum	à la charge de chaque société adhérente
			0,52%TTC l'an Maximum Incluant les honoraires du commissaires aux comptes (0,01%TTC l'an maximum plafonnés à 4 000 € TTC l'an)	à la charge du FCPE
	Catégorie de parts F N° Code AMF : 990000049819	Actif net	0,82%TTC l'an Maximum Incluant les honoraires du commissaires aux comptes (0,01%TTC l'an maximum plafonnés à 4 000 € TTC l'an)	à la charge du FCPE
Catégorie de parts G N° Code AMF : 990000121719	Actif net	0,17%TTC l'an Maximum Incluant les honoraires du commissaires aux comptes (0,01%TTC l'an maximum plafonnés à 4 000 € TTC l'an)	A la charge du FCPE	
	Catégorie de parts PF	Actif net	0,82% TTC l'an maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,01% TTC l'an maximum plafonnés à 4000 € TTC l'an.)	à la charge du FCPE
	Catégorie de parts PG	Actif net	0,17% TTC l'an maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,01% TTC l'an maximum plafonnés à 4000 € TTC l'an.)	à la charge du FCPE
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,70%TTC l'an maximum de l'actif net du FCP maître	à la charge du FCPE
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	---

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

5	Commission de surperformance	Actif net	Néant	---
---	------------------------------	-----------	-------	-----

(*) Un pourcentage des frais de gestion financière peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation du FCPE.

Pourront s'ajouter aux frais facturés au FCPE et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion du FCPE en application du 4° du II de l'article L.621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCPE) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Les frais directs seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.
Les frais de gestion ne comprennent pas les frais de transaction.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part HSBC EE EQUILIBRE G	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC EE EQUILIBRE E	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC EE EQUILIBRE F	Capitalisation	Capitalisation

Pour l'exercice sous revue, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à : 4 000,00 €.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	271 251 140,02
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	32 731 512,15
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-86 116 138,24
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 510 876,26
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	12 379 016,32
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	11 995 737,32
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	240 730 391,31

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part HSBC EE EQUILIBRE E		
Parts souscrites durant l'exercice	217 949,50357	8 772 178,44
Parts rachetées durant l'exercice	-735 247,86707	-29 308 211,91
Solde net des souscriptions/rachats	-517 298,36350	-20 536 033,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 669 847,02600	
Part HSBC EE EQUILIBRE F		
Parts souscrites durant l'exercice	589 696,02810	18 490 104,61
Parts rachetées durant l'exercice	-790 098,88700	-25 169 741,85
Solde net des souscriptions/rachats	-200 402,85890	-6 679 637,24
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 058 773,64180	
Part HSBC EE EQUILIBRE G		
Parts souscrites durant l'exercice	483 542,29630	5 469 229,10
Parts rachetées durant l'exercice	-2 716 303,79050	-31 638 184,48
Solde net des souscriptions/rachats	-2 232 761,49420	-26 168 955,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 508 264,29370	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part HSBC EE EQUILIBRE E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EE EQUILIBRE F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EE EQUILIBRE G	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
HSBC EE EQUILIBRE E 990000102029	Capitalisation	Capitalisation	EUR	111 647 915,77	2 669 847,02600	41,818
HSBC EE EQUILIBRE F 990000049819	Capitalisation	Capitalisation	EUR	99 475 447,85	3 058 773,64180	32,521
HSBC EE EQUILIBRE G 990000121719	Capitalisation	Capitalisation	EUR	29 607 027,69	2 508 264,29370	11,803

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-29,55				-29,55
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					-29,55

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers							
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-29,55						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	-29,55						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0012355048	HSBC MIX EQUILIBRE I	HSBC Global Asset Management (France)	Fonds / Diversifiés	France	EUR	240 748 916,98
Total						240 748 916,98

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	195 527,78
Total des créances		195 527,78
Dettes		
	Rachats à payer	53 590,69
	Frais de gestion fixe	130 910,25
Total des dettes		184 500,94
Total des créances et des dettes		11 026,84

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part HSBC EE EQUILIBRE E	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	591 781,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EE EQUILIBRE F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	847 472,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EE EQUILIBRE G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	78 875,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Rétrocessions des frais de gestion	

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			240 748 916,98
Instruments financiers à terme	FR0012355048	HSBC MIX EQUILIBRE I	240 748 916,98
Total des titres du groupe			240 748 916,98

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-1 376 853,26
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	-1 376 853,26
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 376 853,26

Part HSBC EE EQUILIBRE E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-550 469,65
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	-550 469,65
Sommes distribuables au titre du revenu net	-550 469,65
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	-550 469,65
Total	-550 469,65
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Part HSBC EE EQUILIBRE F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-780 949,05
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-780 949,05
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-780 949,05
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-780 949,05
Total	-780 949,05
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part HSBC EE EQUILIBRE G

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-45 434,56
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-45 434,56
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-45 434,56
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-45 434,56
Total	-45 434,56
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	11 351 035,34
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	11 351 035,34
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	11 351 035,34

Part HSBC EE EQUILIBRE E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	5 263 124,39
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	5 263 124,39
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 263 124,39
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	5 263 124,39
Total	5 263 124,39
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

Part HSBC EE EQUILIBRE F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 693 770,49
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 693 770,49
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 693 770,49
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	4 693 770,49
Total	4 693 770,49
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part HSBC EE EQUILIBRE G

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 394 140,46
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 394 140,46
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 394 140,46
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 394 140,46
Total	1 394 140,46
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			240 748 916,98	100,01
OPCVM			240 748 916,98	100,01
Gestion collective			240 748 916,98	100,01
HSBC MIX EQUILIBRE I	EUR	181 649,313	240 748 916,98	100,01
Total			240 748 916,98	100,01

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCPE HSBC EE EQUILIBRE

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	240 748 916,98
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	195 527,78
Autres passifs (-)	-214 053,45
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	240 730 391,31

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part HSBC EE EQUILIBRE E	EUR	2 669 847,02600	41,818
Part HSBC EE EQUILIBRE F	EUR	3 058 773,64180	32,521
Part HSBC EE EQUILIBRE G	EUR	2 508 264,29370	11,803

HSBC EE EQUILIBRE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
INSTRUMENTS FINANCIERS	271 364 328,43	258 286 993,26
OPC MAÎTRE	271 364 328,43	258 286 993,26
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	126 007,94	1 016,91
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	126 007,94	1 016,91
COMPTES FINANCIERS	25 079,70	44 178,74
Liquidités	25 079,70	44 178,74
TOTAL DE L'ACTIF	271 515 416,07	258 332 188,91

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	270 370 844,19	255 300 302,49
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 321 704,54	4 423 608,39
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 441 408,71	-1 556 567,56
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	271 251 140,02	258 167 343,32
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	264 276,05	164 845,59
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	264 276,05	164 845,59
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	271 515 416,07	258 332 188,91

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 956,34	516,32
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 956,34	516,32
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	865,87	1 431,73
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	865,87	1 431,73
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 090,47	-915,41
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 848 823,03	2 121 936,51
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	361 222,22	391 744,23
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-1 486 510,34	-1 731 107,69
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	45 101,63	174 540,13
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-1 441 408,71	-1 556 567,56

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Le Fonds est un Fonds nourricier investi en totalité en parts de l'OPC « HSBC MIX EQUILIBRE » Part « I » , appelé Maître.

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et commissions :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1 et 2	Frais de gestion financière (*) et Frais administratifs externes à la société de gestion			
	Catégorie de parts E N° Code AMF : 990000102029	Actif net	0,30% l'an maximum	à la charge de chaque société adhérente
			0,52%TTC l'an Maximum Incluant les honoraires du commissaires aux comptes (0,01%TTC l'an maximum plafonnés à 4 000 € TTC l'an)	à la charge du FCPE
			0,82%TTC l'an Maximum Incluant les honoraires du commissaires aux comptes (0,01%TTC l'an maximum plafonnés à 4 000 € TTC l'an)	à la charge du FCPE
Catégorie de parts G N° Code AMF : 990000121719	Actif net	0,17%TTC l'an Maximum Incluant les honoraires du commissaires aux comptes (0,01%TTC l'an maximum plafonnés à 4 000 € TTC l'an)	A la charge du FCPE	
	Catégorie de parts PF	Actif net	0,82% TTC l'an maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,01% TTC l'an maximum plafonnés à 4000 € TTC l'an.)	à la charge du FCPE
	Catégorie de parts PG	Actif net	0,17% TTC l'an maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,01% TTC l'an maximum plafonnés à 4000 € TTC l'an.)	à la charge du FCPE
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,70%TTC l'an maximum de l'actif net du FCP maître	à la charge du FCPE
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	---
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant	---

(*) Un pourcentage des frais de gestion financière peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation du FCPE.

Pourront s'ajouter aux frais facturés au FCPE et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion du FCPE en application du 4° du II de l'article L.621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCPE) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Les frais directs seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.
Les frais de gestion ne comprennent pas les frais de transaction.

Au titre de l'exercice 2023, les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 4 000,00 €.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts HSBC EE EQUILIBRE E	Capitalisation	Capitalisation
Parts HSBC EE EQUILIBRE F	Capitalisation	Capitalisation
Parts HSBC EE EQUILIBRE G	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	258 167 343,32	324 381 794,27
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	40 588 827,37	49 377 408,62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-45 500 291,33	-79 679 219,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 352 120,66	4 705 717,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	17 129 650,34	-38 887 250,01
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>34 105 940,51</i>	<i>16 976 290,17</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-16 976 290,17</i>	<i>-55 863 540,18</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 486 510,34	-1 731 107,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	271 251 140,02	258 167 343,32

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

DÉTAIL DES COLLECTES(*)

	29/12/2023	30/12/2022
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	40 588 827,37	49 377 408,62
Versements de la réserve spéciale de participation	8 985 985,33	8 338 573,37
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	8 331,94	0,00
Versement de l'intéressement	6 562 281,91	6 908 251,44
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	3 803 646,55	4 760 054,90
Abondements de l'entreprise	4 460 413,62	5 127 869,00
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	16 644 259,61	24 119 270,39
Transferts provenant d'un CET	100 482,33	99 741,03
Transferts provenant de jours de congés non pris	23 426,08	23 648,49
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>6 597,00</i>	<i>6 155,88</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	45 500 291,33	79 679 219,14
Rachats	26 428 614,71	28 855 985,08
Transferts à destination d'un autre OPC	19 071 676,62	50 823 234,06

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	126 007,94
TOTAL DES CRÉANCES		126 007,94
DETTES		
	Rachats à payer	141 885,56
	Frais de gestion fixe	122 390,49
TOTAL DES DETTES		264 276,05
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-138 268,11

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC EE EQUILIBRE E		
Parts souscrites durant l'exercice	287 036,29480	10 605 567,27
Parts rachetées durant l'exercice	-426 055,11270	-15 752 594,69
Solde net des souscriptions/rachats	-139 018,81790	-5 147 027,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 187 145,38950	
Part HSBC EE EQUILIBRE F		
Parts souscrites durant l'exercice	396 705,53110	11 461 402,83
Parts rachetées durant l'exercice	-827 130,58880	-23 814 902,26
Solde net des souscriptions/rachats	-430 425,05770	-12 353 499,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 259 176,50070	
Part HSBC EE EQUILIBRE G		
Parts souscrites durant l'exercice	1 790 339,37990	18 521 857,27
Parts rachetées durant l'exercice	-571 108,25010	-5 932 794,38
Solde net des souscriptions/rachats	1 219 231,12980	12 589 062,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 741 025,78790	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC EE EQUILIBRE E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HSBC EE EQUILIBRE F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HSBC EE EQUILIBRE G	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/12/2023
Parts HSBC EE EQUILIBRE E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	615 904,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts HSBC EE EQUILIBRE F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	798 991,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts HSBC EE EQUILIBRE G	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	72 704,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			271 364 328,43
Instruments financiers à terme	FR0012355048	HSBC MIX EQUILIBRE I	271 364 328,43
Total des titres du groupe			271 364 328,43

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 441 408,71	-1 556 567,56
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 441 408,71	-1 556 567,56

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EE EQUILIBRE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-600 728,52	-629 579,10
Total	-600 728,52	-629 579,10

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EE EQUILIBRE F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-761 589,79	-868 044,29
Total	-761 589,79	-868 044,29

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EE EQUILIBRE G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-79 090,40	-58 944,17
Total	-79 090,40	-58 944,17

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 321 704,54	4 423 608,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 321 704,54	4 423 608,39

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EE EQUILIBRE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 047 465,91	2 042 893,68
Total	1 047 465,91	2 042 893,68

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EE EQUILIBRE F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	836 664,98	1 775 409,18
Total	836 664,98	1 775 409,18

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EE EQUILIBRE G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	437 573,65	605 305,53
Total	437 573,65	605 305,53

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	320 156 723,07	316 847 973,60	324 381 794,27	258 167 343,32	271 251 140,02
Parts HSBC EE EQUILIBRE E en EUR					
Actif net	156 221 515,22	149 374 161,97	147 243 048,11	119 265 941,83	122 401 750,13
Nombre de titres	4 263 223,82050	4 081 734,99800	3 647 692,48820	3 326 164,20740	3 187 145,38950
Valeur liquidative unitaire	36,643	36,595	40,366	35,856	38,404
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,23	0,02	0,70	0,61	0,32
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,17	-0,17	-0,20	-0,18	-0,18
Parts HSBC EE EQUILIBRE F en EUR					
Actif net	160 929 933,51	141 844 307,92	149 057 687,98	103 505 785,47	97 635 489,95
Nombre de titres	5 563 215,20810	4 924 548,08670	4 705 719,53650	3 689 601,55840	3 259 176,50070
Valeur liquidative unitaire	28,927	28,803	31,675	28,053	29,957
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,18	0,02	0,55	0,48	0,25
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,22	-0,22	-0,24	-0,23	-0,23
Parts HSBC EE EQUILIBRE G en EUR					
Actif net	3 005 274,34	25 629 503,71	28 081 058,18	35 395 616,02	51 213 899,94
Nombre de titres	295 696,47010	2 516 129,72110	2 490 577,69150	3 521 794,65810	4 741 025,78790
Valeur liquidative unitaire	10,163	10,186	11,274	10,050	10,802
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,03	0,00	0,19	0,17	0,09
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
HSBC MIX EQUILIBRE I	EUR	224 084,698	271 364 328,43	100,04
TOTAL FRANCE			271 364 328,43	100,04
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			271 364 328,43	100,04
TOTAL Organismes de placement collectif			271 364 328,43	100,04
Créances			126 007,94	0,05
Dettes			-264 276,05	-0,10
Comptes financiers			25 079,70	0,01
Actif net			271 251 140,02	100,00

Parts HSBC EE EQUILIBRE E	EUR	3 187 145,38950	38,404
Parts HSBC EE EQUILIBRE G	EUR	4 741 025,78790	10,802
Parts HSBC EE EQUILIBRE F	EUR	3 259 176,50070	29,957

FCP de droit français HSBC MIX EQUILIBRE

Rapport annuel
au 31 décembre 2024

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	4
Informations réglementaires	22
Certification du Commissaire aux Comptes	24
Comptes Annuels	29
Bilan Actif	30
Bilan Passif	31
Compte de résultat	32
Annexes	34
Informations générales	35
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	46
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	49
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	57
Inventaire des actifs et passifs en EUR	64

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Durant le premier trimestre 2024 (T1), l'économie américaine s'est révélée plus solide que prévu, ce qui a entraîné de fortes révisions haussières sur les prévisions de croissance en 2024¹ à 2.2% contre 1.2% fin décembre. Le dynamisme de la consommation des ménages et la baisse du taux d'épargne ont entretenu la demande, la résilience du marché de l'emploi, ainsi que la confiance du secteur privé. En Europe, les indicateurs avancés (enquêtes PMI, confiance des consommateurs) se sont améliorés, soutenus par le secteur des services, ce qui contraste avec la faiblesse du secteur industriel. Les risques de récession en zone euro se sont donc nettement atténués au T1, malgré une activité atone au T4 2023. En Europe, les économistes tablent sur une quasi-stagnation de l'activité en 2024, tant au Royaume-Uni (0.3% contre 0.1% en 2023) qu'en zone euro (0.5% contre 0.4% en 2023). Dans les économies émergentes, l'Inde continue de surprendre favorablement, grâce au déploiement de ses infrastructures, et au dynamisme de la consommation et des exportations. En Chine, l'absence de reprise du secteur immobilier a entraîné de la part des autorités un renforcement des mesures de soutien (baisse des réserves obligatoires des banques, réduction des taux de crédit immobilier, mise en place d'un fonds de stabilisation). Les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis n'ont pas empêché un redressement des indicateurs avancés (enquêtes PMI en amélioration ce trimestre). Le ralentissement de l'économie chinoise devrait se poursuivre, en douceur, avec une évolution du PIB attendue de 4.6% en 2024 et 4.4% en 2025 (contre 5.2% en 2023). Dans un environnement économique relativement moins marqué par le risque de récession, les publications d'inflation ont évolué de manière contrastée, avec des surprises haussières aux Etats-Unis (3.5% en mars contre 3.4% attendu, et 3.4% en décembre), et baissières en zone euro (2.4% en mars contre 2.5% attendu, et 2.9% en décembre). Cependant aux Etats-Unis comme en zone euro, le point de résistance reste l'inflation hors énergie et alimentaire (en mars à 3.8% et 2.9% respectivement). Cette persistance résulte du dynamisme du secteur des services, et de la croissance des salaires dans un contexte d'amélioration de la productivité relativement faible, probablement en raison de plusieurs facteurs : rétention de main d'œuvre, baisse des heures travaillées, hausse de l'absentéisme, ou encore augmentation relative de la main d'œuvre généralement moins qualifiée. L'évolution de la productivité et des coûts salariaux unitaires, du fait de leur large impact sur les marges des entreprises influencent directement les prix. Ces indicateurs sont donc très surveillés pour diriger la politique monétaire et anticiper les évolutions des taux directeurs et des conditions financières.

Au second trimestre 2024 (T2), l'économie mondiale a poursuivi son redressement, marqué par des inflations plus élevées que prévu et les risques de divergences des politiques monétaires. L'inflation aux Etats-Unis a en effet de nouveau surpris à la hausse en mars à 3.5%, avant de refluer en avril (3.4%) et en mai (3.3%). L'inflation en zone euro s'est révélée plus persistante que prévu, avec une évolution entre 2.4% et 2.6% ce trimestre, dans un contexte de reprise économique. La croissance du PIB au T1 a en effet surpris favorablement en Europe et aux Etats-Unis, avec la poursuite d'une hausse de la consommation des ménages. Les enquêtes des directeurs d'achat (PMI) de mars à mai ont signalé que la croissance de l'activité privée se poursuivrait en Europe, grâce à la dynamique des services et malgré les difficultés du secteur industriel. Les risques inflationnistes ont semblé plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe, car la demande américaine reste dynamique et supérieure à son potentiel, ce qui n'est pas le cas en Europe où les contraintes d'offre dominent. Aussi la Réserve Fédérale américaine a renouvelé des signaux de vigilance quant au démarrage de son cycle d'assouplissement monétaire, ce qui n'a pas manqué d'influencer les banques centrales des pays émergents qui subissent des risques sur leurs devises. L'inflation des pays émergents est en effet plus élevée que dans les pays développés, et les risques inflationnistes sont exacerbés dans

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2024.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

un contexte d'incertitudes géopolitiques, de volatilité des prix du pétrole et du gaz, et de forte remontée des cours du blé et du cuivre. Enfin l'augmentation des anticipations de différentiels de taux des banques centrales ont en partie pesé sur les devises émergentes, ce qui a entretenu une inflation élevée via les prix des biens importés. En Chine, les publications économiques se sont révélées mitigées, avec une faiblesse de la demande intérieure et une inflation atone (0.2% en juin). Cependant, les autorités chinoises ont poursuivi leur soutien au secteur immobilier, notamment via des mesures macroprudentielles et la conversion des logements invendus en logements sociaux. La dynamique des exportations chinoises s'est maintenue au T2, malgré les tensions commerciales avec les Etats-Unis et les risques d'escalade, avec l'imposition de nouveaux droits de douane, notamment sur les véhicules électriques, panneaux solaires ou batteries lithium-ion.

Au troisième trimestre (T3) 2024, les risques géopolitiques, les incertitudes liées aux élections américaines et aux choix de politiques fiscales tant en Europe qu'aux Etats-Unis ont laissé les économistes dans l'expectative, entre le scénario d'un atterrissage en douceur ou celui de récession. La poursuite de la modération de l'inflation aux Etats-Unis (2.5% en août après 3.3% en mai), en zone euro (1.8% en septembre contre 2.6% en mai) et dans une majorité de pays émergents a permis de nouvelles baisses de taux des banques centrales, et cela dans le contexte d'une certaine résilience de l'économie. En effet, l'accélération du PIB américain au T2 a surpris à la hausse (3.0% en variation trimestrielle annualisée contre 2.0% attendu et 1.4% au T1), en particulier la consommation des ménages. De plus, l'historique du PIB américain a été révisé positivement, notamment le taux d'épargne et les revenus des ménages qui ont bénéficié de gains d'intérêt sur les placements et dépôts lors de la remontée des taux. Aux Etats-Unis, les rapports de l'emploi (en particulier la hausse du taux de chômage à 4.3% en juillet contre 4.1% attendu, après un plus bas de 3.4% en avril 2023) ainsi que la détérioration des enquêtes de confiance (notamment dans le secteur manufacturier) ont établi que le risque de récession était plus élevé que celui lié à la persistance de l'inflation. En zone euro, la croissance du PIB est certes ressortie en ligne avec les attentes (0.2% t/t au T2), mais grâce à la contribution positive du commerce extérieur et de moindres importations du fait de la contraction de la demande domestique. Les divergences au sein de la région se sont accentuées, avec une détérioration de l'activité en Allemagne, une certaine résilience en Italie et France, et une forte expansion en Espagne. Ailleurs en Europe, la reprise économique au Royaume-Uni s'est poursuivie au T2, quoiqu'à un rythme plus modéré, tirée par la dépense publique et les investissements privés. Avec les nouvelles règles fiscales de l'Union européenne et le nouveau gouvernement du Royaume-Uni, les choix de politique fiscale vont impacter l'activité économique, avec des effets multiplicateurs incertains sur les prochaines années. En Chine, après une croissance inférieure aux anticipations (0.7% t/t au T2 contre 0.9% attendu et 1.6% au T1), les autorités ont amplifié leur soutien aux secteurs immobilier et financier fin septembre, et ont signalé de nouvelles mesures en faveur de la demande domestique.

Au quatrième trimestre 2024 (T4), dans les pays développés, la croissance du PIB au 3^{ième} trimestre a été plus soutenue que prévu dans l'ensemble, grâce à la consommation des ménages, notamment aux Etats-Unis, en zone euro et au Japon. La désinflation a permis une amélioration du pouvoir d'achat sur fonds de résilience du marché de l'emploi et d'assouplissements des conditions financières. Cependant au cours du 4^{ième} trimestre, les indicateurs de confiance ont signalé une modération de l'activité, tirée par la poursuite du décrochage du secteur manufacturier, et cela malgré une certaine résilience des services. Les politiques commerciales et fiscales proposées par la nouvelle administration américaine à partir de 2025 ont exacerbé les inquiétudes des milieux d'affaires. En Europe la nécessité de retrouver un équilibre budgétaire et la probabilité d'un relèvement de la fiscalité ont entraîné un nouveau repli de la confiance des ménages, ce qui risque d'affaiblir la consommation, principal pilier de l'activité économique. Aussi les prévisions de croissance du PIB en 2025² ont été révisées à la baisse en zone euro de +1.3% septembre³ et à +1.0% en décembre², du fait de l'Allemagne (PIB révisé à +0.4%² contre +1.0% en septembre), et en France (PIB révisé à +0.7%² contre +1.1% en septembre³). Dans le reste de l'Europe, les

² Consensus Bloomberg au 31/12/2024.

³ Consensus Bloomberg du 30/09/2024.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

prévisions de croissance du PIB en 2025 ont montré une certaine résilience, mais seule l'Espagne devrait poursuivre une croissance relativement forte à +2.2%, portée par des avantages comparatifs favorables, notamment en termes de coûts salariaux, de prix de l'énergie, et d'exposition au secteur touristique. Les statistiques aux Etats-Unis ont confirmé l'exceptionnalisme américain avec une croissance solide en novembre, sur le front des salaires (+4.0% a/a) et des dépenses des ménages (5.5% a/a), ce qui tend à soutenir l'inflation (2.7% a/a en novembre contre 2.4% en septembre). Ainsi les prévisions de croissance américaine en 2025 ont continué d'être révisées à la hausse, de +1.8% en septembre à +2.1% en décembre². L'exceptionnalisme américain contraste avec des économies en légère perte de vitesse sur fonds de tensions commerciales et de risques de barrières tarifaires. Cet environnement ne devrait pas entraîner de pressions inflationnistes ou de risques de boucles prix-salaires en 2025 : l'inflation² devrait ralentir à 2.0% en zone euro, à 2.1% aux Etats-Unis, voire au plus se stabiliser à 2.5% au Royaume-Uni, ce qui permettrait des assouplissements monétaires supplémentaires, certes d'ampleurs diverses selon les contextes nationaux. Seules les politiques monétaires au Brésil et au Japon vont continuer de se démarquer, avec davantage de hausses de taux en 2025. En Chine, les autorités ont signalé garder le cap d'un renforcement du soutien au crédit, et se sont montrées disposées à des mesures d'exception. La modération de l'activité économique resterait donc relativement bien contrôlée grâce à la bonne tenue du secteur industriel et une amorce de reprise du côté de la consommation des ménages, ce qui permet d'envisager un ralentissement modéré² en 2025 à 4.5% contre 4.8% en 2024. En Inde, le consensus des économistes table sur une croissance du PIB de 6.5%, légèrement inférieure aux prévisions de septembre (6.9%) et contre 8.2% en 2024. Enfin en Amérique latine, la tendance sur 2025 est aussi au ralentissement, notamment au Mexique où l'accord de libre-échange américain sera remis en question.

Panorama financier

Au premier trimestre 2024 (T1), la solidité de l'économie américaine a entretenu le revirement haussier des marchés d'actions amorcé le trimestre précédent (indice MSCI* World +9.5% en variation trimestrielle t/t au T1 2024). La bourse américaine (MSCI* Etats-Unis +10.4%) a surperformé l'indice mondial, ainsi que les places au Japon (+19.3%) et en zone euro (+10.3%). L'appétit pour le risque a été alimenté par des résultats d'entreprises généralement favorables et la diminution des craintes de récession. Cet environnement a également favorisé les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, notamment les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) qui ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). A l'inverse ce contexte n'a pas été aussi bénéfique aux bourses émergentes (MSCI EM +4.6%), et a pénalisé les marchés obligataires qui avaient intégré d'importantes anticipations d'assouplissements monétaires. Début janvier, les marchés anticipaient déjà des baisses de taux conséquentes sur l'année 2024, notamment pour la Réserve Fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) (environ 150 points de base), mais aussi pour les banques centrales d'Amérique latine. La dynamique plus forte que prévu de l'économie américaine, et la persistance de l'inflation ont entraîné un retournement de ces anticipations qui, fin mars, n'intégraient plus que des baisses de 75 points de base (pdb) pour la Fed, et 100 pdb pour la BCE. En conséquence, les taux souverains se sont fortement redressés au T1: +32pdb à 4.20% aux Etats-Unis, +27pdb à 2.30% en Allemagne, +39pdb à 3.93% au Royaume-Uni, avec un mouvement similaire sur les places émergentes. Le report du cycle de baisses des taux de la Réserve fédérale a permis un différentiel de rendements favorables au dollar US (indice DXY¹ +3% au T1), notamment au détriment du yen japonais (-6.8% contre dollar US au T1) et du franc suisse (-6.7%). Le franc suisse a été pénalisé par les perspectives monétaires de la Banque Nationale Suisse (BNS). Son président a en effet suggéré en janvier que la BNS était moins favorable à un franc suisse fort. La BNS a ainsi été la première des banques centrales des économies développées à réduire son taux directeur dès mars, de 1.75% à 1.50%. Enfin, les tensions au Proche-Orient ont continué de soutenir les prix du baril de pétrole (WTI +16% à USD 83) et de l'or (+8% à USD 2230 l'once).

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Le second trimestre 2024 (T2) a été essentiellement marqué par les incertitudes liées au cycle de baisses des taux américains, mais aussi par les développements politiques, notamment en France, ce qui a pénalisé les marchés obligataires. Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont ainsi continué de monter au T2 : +20pdb à 4.40% aux Etats-Unis et à 2.50% en Allemagne, ou +24pdb au Royaume-Uni à 4.17%. Cet environnement a favorisé la poursuite de l'appréciation du dollar US (indice DXY⁶ +1.3% au T2), notamment au détriment du yen japonais (-5.9% contre dollar US au T2), du peso mexicain (-9.6%) ou du réal brésilien (-10.9%). Les développements politiques ont exacerbé les évolutions de marchés, avec un accueil favorable aux suites des élections en Afrique du Sud et en Inde, contrairement au Mexique. En France, la dissolution surprise du parlement au lendemain des résultats des élections au parlement européen, et le déclenchement d'élections législatives les 30 juin et 7 juillet ont entraîné un fort mouvement d'aversion pour le risque. Les marchés obligataires et boursiers ont pris la mesure des risques de dérapages des finances publiques, ainsi que des incertitudes sur le respect des règles budgétaires européennes. En conséquence, le rendement 10 ans de la dette française a bondi de 49pdb à 3.30%, ce qui a entraîné à la hausse les rendements de la dette des pays européens les plus risqués : +26pdb à 3.42% sur l'obligation d'Etat espagnole, et + 39pdb à 4.07% sur leur équivalent italien. Très liés au risque souverain, les titres financiers ont aussi été sanctionnés, ainsi que le marché de crédit high yield et les actions de la zone euro (MSCI eurozone -1.2% en variation trimestrielle t/t). Les incertitudes politiques ont pénalisé les marchés des actions au Brésil (-2.5% t/t) et surtout au Mexique (-7.5% t/t). A l'inverse, les indices boursiers ont poursuivi leur progression aux Etats-Unis (+4.0% t/t), au Royaume-Uni (+3.6%), ou en Inde (+10% t/t), et se sont redressés en Chine (+7% t/t) ou en Afrique du Sud (+8.5%).

Au troisième trimestre (T3) 2024, les marchés financiers ont été particulièrement mouvementés, sur fond d'inquiétudes sur la croissance mondiale et sur les décisions des banques centrales. Les indices de volatilité ont bondi, avec des revirements de marchés, notamment début août sur deux faits déclencheurs : une détérioration plus importante que prévu de l'emploi américain, et une remontée inattendue du taux de la Banque du Japon. Ces annonces sont survenues sur des marchés peu liquides en raison des congés d'été, et ont entraîné des débouchements brusques de positions spéculatives. La chute brutale des bourses mondiales n'a cependant duré que quelques jours, dans le sillage du renforcement des anticipations de baisses de taux des banques centrales. Dans un contexte de statistiques d'emploi décevantes, de chute du prix de pétrole (WTI -16%/t à USD 68/baril) et de désinflation, la Fed a initié en septembre son cycle d'assouplissement monétaire, avec une réduction de ses taux directeurs plus forte que prévu, de -50 points de base (pdb) contre -25pdb attendu. La baisse des taux de la Fed a ouvert la voie à une série de décisions des banques centrales des pays émergents et développés, mais aussi favorisé des anticipations de baisses de taux de plus grande ampleur. En Chine, les autorités ont déployé fin septembre un important plan de soutien, via des réductions de taux bancaires et de réserves obligatoires ainsi que des mesures destinées aux secteurs immobilier et financier (notamment un fonds pour les rachats d'actions). Ces mesures ont fortement impacté les indices boursiers, et l'indice MSCI* World a terminé le 3^{ème} trimestre en hausse de 5% t/t (variation trimestrielle). Les actions des pays développés ont légèrement sous-performé (MSCI DM +4.8% t/t) face aux places des pays émergents (MSCI EM +6.8% t/t), soutenues par l'indice chinois qui a bondi de 24% t/t. Du côté des marchés obligataires, les anticipations d'assouplissement monétaire accru ont favorisé les titres les plus risqués, comme le crédit à haut rendement « High Yield », ou tels les titres souverains des pays émergents (notamment Mexique ou Afrique du sud) et ceux de la périphérie de la zone euro (Grèce, Portugal, Italie, Espagne). Sur le marché des changes, la décision de la Fed a pesé sur le dollar US (DXY¹ -4.8% t/t au T3). A contrario de la Fed, la remontée du taux de la banque centrale du Japon a propulsé le yen face au dollar US (+12% t/t). Enfin sur les marchés des matières premières, l'envolée de l'or (+13% t/t à USD 2634 l'once) s'est poursuivie ; la volatilité du prix de baril de pétrole (WTI -16% t/t à USD 68/baril) était liée à la perspective d'une modération de la demande mondiale, aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient et à l'issue incertaine des conditions d'offre du cartel de l'OPEP+ avant leur prochaine réunion de décembre.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Au quatrième trimestre (T4) 2024, les marchés ont intégré les risques liés aux changements de politique commerciale et budgétaire après les élections américaines du 8 novembre. La nouvelle administration de Donald Trump envisage entre autres une relance fiscale, des barrières tarifaires, des restrictions migratoires, des coupes dans les dépenses fédérales et une reprise de l'exploitation gazière et pétrolière. Malgré le peu de visibilité en termes d'ampleur et de calendrier, les marchés ont anticipé les impacts probables de telles mesures : une dynamique de croissance et d'inflation soutenue aux Etats-Unis, avec pour conséquence un moindre assouplissement monétaire de la Réserve Fédérale. En effet, les marchés ont intégré que les taux des Fed Funds baisseraient moins que prévu avant les élections : ils s'établissaient à 3.75%-4.0% à horizon de décembre 2025 (contre 3.25%-3.50% avant les élections). La variation des écarts d'anticipations des politiques monétaires a donc favorisé le dollar US (indice DXY¹ 7.6% t/t ; +7.1% a/a). Cet exceptionnalisme américain s'est traduit par une surperformance des actions US (indice MSCI* US +2.8% en variation trimestrielle t/t ; +25.1% en variation annuelle a/a), en défaveur marquée des places des pays émergents (indice MSCI EM -4.2% t/t ; +13.7% a/a), notamment au Brésil (indice MSCI -10.0% t/t ; -11.4% a/a), au Mexique (indice MSCI -5.0% t/t ; -10.2% a/a) ou en Inde (indice MSCI -8.7% t/t ; +15.7% a/a). Les actions européennes ont terminé l'année avec des évolutions médiocres (indice EuroStoxx600 -2.9% t/t ; +6.0% a/a) et contrastées, avec une bonne progression en Allemagne (indice MSCI +1.6% t/t ; +14.9% a/a), contrairement au Royaume Uni (-0.2% t/t ; +9.5% a/a), et surtout en France (-3.4% t/t ; -1.2% a/a), pénalisées par les incertitudes budgétaires et fiscales. Sur les marchés obligataires, les enjeux de politique monétaire et de consolidation fiscale ont accentué les mouvements de pentification des courbes de taux ainsi que les écarts d'évolutions de taux souverains. Ainsi au T4, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont monté fortement aux Etats-Unis (+79pdb à 4.57%) et au Royaume-Uni +57pdb à 4.57%, mais dans une moindre ampleur en Allemagne (+24pdb à 2.37%), en France (+28pdb à 3.20%, et surtout en Italie (+7pdb à 3.52%). Sur les marchés de crédit, les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). Sur les marchés du pétrole, de nombreux facteurs ont contribué à la volatilité des prix : le ralentissement attendu de la demande mondiale en 2025, les incertitudes géopolitiques au Proche-Orient, l'appréciation du dollar US, la perspective d'une éventuelle reprise de l'exploitation aux Etats-Unis, premier producteur mondial. Ainsi malgré une amélioration au T4 (Brent +4.0% t/t), l'année 2024 s'est soldée par un repli du prix du baril (Brent) de -3.1% a/a à 74.6 USD/ baril.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.

¹ Indice DXY : indice du dollar américain par rapport à six autres devises : l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise.

Source : données Bloomberg au 31/12/2024.

Politique de gestion

En début de période, les investisseurs s'attendaient à ce que les banques centrales déclenchent rapidement les premières baisses de taux en commençant par la Fed. Or, c'est la BCE qui a démarré avec une première baisse seulement début juin. De l'autre côté de l'Atlantique, la Fed a attendu fin septembre pour réduire les taux courts. Pour rappel, fin décembre 2023, les marchés anticipaient 7 baisses de taux de la part de la Fed et 6 pour la BCE en 2024.

Ce changement de paradigme n'a pas semblé perturber les marchés actions, qui ont enchaîné les records sur cette première partie d'année.

Ainsi, les marchés actions réalisent un premier trimestre 2024 solide, avec le MSCI US (NR) qui affichent une performance de 10.3% et le MSCI EMU (NR) une hausse de 10.2%. Le reste de l'année sera plus compliqué pour le MSCI EMU (NR) qui recule de 0.7% tandis que le MSCI US (NR) a poursuivi sur sa tendance avec une progression de près de 13%.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Incontestablement, ce sont les valeurs technologiques qui ont dominé l'actualité, largement aidées par le thème de l'intelligence artificielle. Les leaders mondiaux de la tech sont américains, logiquement ce sont les marchés actions des Etats-Unis qui en ont le plus bénéficié, surperformant largement leurs pairs européens avec le Nasdaq 100 qui affiche une performance de 29.6% sur l'année, (nVidia en tête à +171%) suivi de près par le S&P 500 (+24.6%).

La période sous revue était également une période chargée politiquement. En effet, en 2024, plus de 4Mds de citoyens dans le monde sont concernés par des élections dans leur pays. Les effets de ces enjeux se sont fait ressentir lors de cette première partie d'année et il faut s'attendre à ce que cela continue. En Inde, le Nifty 50 perdait près de -5% lorsque l'on apprenait une bataille plus serrée que prévu pour la réélection du Premier ministre Narendra Modi. Toutefois, l'événement politique qui a marqué cette première partie d'année n'était pas prévu. Le 9 juin, les résultats des élections parlementaires européennes plaçant en tête le Rassemblement national en France, ont poussé le président français E. Macron à annoncer la dissolution de l'Assemblée nationale, convoquant les Français à des élections législatives anticipées. La semaine suivant cette annonce le CAC 40 perdait -6.2%, sa plus forte baisse en une semaine depuis le début de la guerre en Ukraine.

Sur les marchés de taux, l'annonce d'un possible pivot de la Fed en fin d'année 2023, a permis aux taux de rendement de s'effondrer et aux indices obligataires de s'envoler. Néanmoins, la résilience des économies et de l'inflation et une communication plus prudente des banques centrales ont entraîné la réduction substantielle des attentes de baisses de taux en 2024 et une nette hausse des taux obligataires.

La situation a quelque peu évolué à partir du deuxième trimestre 2024 en zone Euro. La BCE a abaissé ses taux directeurs début juin puis en septembre, octobre et décembre. Le taux de facilité de dépôt, qui était à 4.0%, est ainsi passé à 3%.

Aux US, la Fed a attendu le mois de septembre pour entamer la réduction de ses taux directeurs mais elle les a baissés directement de 0.5% en septembre puis de 0.25% supplémentaires en novembre et en décembre baissant les taux directeurs de 5.5% à 4.5%.

Au Japon, la BoJ a relevé ses taux directeurs en mars pour la première fois depuis 2007 dans la fourchette 0% à 0.1% (vs -0.1% précédemment), après les avoir maintenus en territoire négatif pendant 8 ans. Elle les a encore relevés de 0.15% en juillet afin de les porter à 0.25%.

En 2024, les indices obligataires des obligations des états de la zone Euro s'affichent en légère progression à 1.9%. Aux Us, l'indice des obligations d'Etat ne progressent que de 0.9%. En revanche, les indices des obligations avec des maturité plus courtes affichent des performances bien supérieures (plus de 4% aux US et près de 3.15% en zone Euro pour les obligations de maturité 1-3 ans), reflétant le mouvement de pentification des courbes de taux en 2024. Quant aux obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro, la baisse des indices de prix et des anticipations d'inflation ont pesé sur la performance de cette classe d'actif (+0.1%). Enfin, les obligations d'entreprises ont mieux résisté dans cet environnement, soutenues par des fondamentaux solides et une baisse continue des taux de défaut. L'indice des obligations d'entreprises pour la zone Euro s'affiche en progression de plus de 4.5% sur la période.

Allocation sur les marchés Actions :

Le fonds a entamé la période avec une exposition prudente aux marchés actions (43%). Cette prudence a été maintenue tout au long de la période. Le Momentum est fort sur les marchés actions mais les valorisations des actifs actions intègrent déjà beaucoup de bonnes nouvelles et des progressions de croissance de profits importantes sur les deux prochaines années. Par ailleurs, les tensions géopolitiques, la bipolarisation du monde, le manque de dynamisme chinois, moteur de la croissance mondiale de ces dernières années et les élections américaines incitaient à la prudence. D'ailleurs, les indices de volatilité, communément appelé « indice de la peur » car ils sont censés refléter la perception des investisseurs quant à la possibilité que les marchés soient chahutés dans le futur, ont augmenté ces derniers mois, impliquant donc une forme de prudence de la part des investisseurs. Enfin, les primes de risque des marchés actions relatives aux marchés obligataires sont faibles.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Au 31 décembre, l'exposition actions du portefeuille est proche de 50% de l'actif.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversifications thématiques, géographiques et sectorielles.

1. Partie « cœur » :

La partie « cœur » est exposée aux actions de la zone Euro et aux actions monde hors euro.

- Zone Euro :
L'exposition aux actions de la zone Euro est réalisée par l'investissement sur des lignes directes, des fonds avec des approches systématiques et fondamentales actives complémentaires.
- Approche systématique :
Ces investissements sont réalisés par l'intermédiaire d'un fonds HSBC ICAV Multi-Facteurs, qui représente 9.4% de l'actif net et de lignes directes qui représentent 8.4% de l'actif net.
Sur la période, le fonds et les lignes directes ont réalisé une performance inférieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.
- Approche fondamentale active :
En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC Gif European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.
Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du portefeuille. Seul le facteur « qualité » a surperformé l'indice de marché en 2024. En revanche, les facteurs « taille », « faiblement valorisé » et « faible volatilité » ont sous-performé de même indice. Enfin, la sélection de valeurs a permis de compenser sur tous les styles, à l'exception du style « taille », où la sélection de valeurs a été décevante. A fin décembre, le portefeuille détient :
 - 4.6% d'exposition au style Valorisation (3.6% de HSBC Euro Actions et 1% de HSBC GIF Euroland Value)
 - 2.5% d'exposition au style Qualité (2.5% de HSBC GIF Euroland Growth)
 - 3.9% d'exposition au style Taille (1% de HSBC Euro PME et 2.9% HSBC Gif European Smaller Companies)
 - 4.9% d'exposition au style faible volatilité (3.9% de HSBC Euro Volatility Focused et 1% de HSBC Europe Equity Income)

Par ailleurs, nous détenons une exposition de 1.8% du fonds HSBC SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

- Hors zone Euro, nous investissons sur des trackers et des futures
 - a. 0.65% d'actions anglaises (Futures),
 - b. 12% d'actions américaines (5.9% HSBC Multi Factor US Equity, 1.2% ETF Ishares S&P 500 Growth, 1.1% ETF Ishares S&P500 Momentum, 1.1% ETF Ishares S&P500 Value, 1.4% ETF S&P500 Low Vol et 1.3% de Futures Mini Russel 2000),
 - c. 0.9% d'actions japonaises (Futures),
 - d. 0.5% d'actions canadiennes (ETF HSBC Msci Canada),
 - e. 0.4% d'actions de l'Asie Pacifique Ex-Japon (ETF HSBC Msci Pacific Ex Japan).
 - f. 0.6% d'actions suisses (Futures).
 - g. 0.1% d'actions suédoises (Futures).
 - h. 0.1% d'actions danoises (Futures).

2. Diversifications géographiques sur les pays développés :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos diversifications géographiques combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses peuvent nous amener à investir sur les indices des actions allemandes, américaines, anglaises, australiennes, canadiennes, espagnoles, françaises, italiennes, japonaises, suisses et des Pays-Bas. Sur la période, les diversifications sur les pays développés n'apportent pas de valeur. Le rebond des indices français et allemands en fin de période a pénalisé la stratégie qui s'était très bien comportée en raison des investissements sur les actions américaines, japonaises et italiennes.

Au 31 décembre, le portefeuille est investi sur les marchés des actions canadiennes (0.5%), italiennes (0.5%), espagnoles (1.25%), suédoises (1%) et américaines (0.75%) aux dépens des actions françaises (-1.75%), allemandes (-1.25%), des Pays-Bas (-0.5%) suisses (-0.25%) et anglaises (-0.25%).

3. Diversifications sur les secteurs européens :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, les diversifications sur les secteurs européens contribuent positivement à la performance au fonds. Les investissements sur les secteurs bancaires, de l'assurance et la couverture des secteurs des ressources naturelles, de la chimie et de l'alimentaire expliquent la contribution positive de la stratégie.

Au 31 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.75%), de l'industrie (0.25%), de la construction (0.25%), de l'assurance (1%), des services financiers (0.5%), des voyages et des loisirs (0.5%), des télécommunications (0.5%), des médias (0.5%) et des services aux collectivités (0.25%) aux dépens de l'auto (-0.25%), des ressources naturelles (-0.75%), de la chimie (-1.25%), du pétrole (-0.5%), de la technologie (-0.75%), de la santé (-0.25%), des biens de consommation (-0.5%) et de l'alimentaire (-0.25%).

4. Diversification sur les secteurs américains :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices des secteurs américains des matières premières, de l'énergie, de la banque, de l'industrie, des valeurs technologiques, de la consommation durable ou discrétionnaire et de la santé. Sur la période, nos diversifications sur les secteurs américains ont principalement bénéficié de la couverture des secteurs des matières premières et de la santé.

Au 31 décembre, le portefeuille est investi sur les secteurs des services financiers (0.5%), de l'industrie (0.75%), des services aux collectivités (0.5%) et de la communication (0.5%) aux dépens des matières premières (-0.75%), des valeurs technologiques (-0.25%), de la santé (-0.75%) et de la consommation discrétionnaire (-0.5%).

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

5. Diversification sur les petites capitalisations américaines :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. L'allocation sur les petites capitalisations américaines combine l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, l'allocation sur les petites capitalisations américaines apporte de la valeur au fonds.

Au 31 décembre, le portefeuille ne détenait plus de position.

6. Allocation sur les actions des pays émergents aux dépens des actions des pays développés :

En début de période, le portefeuille détenait une couverture au risque des actions des pays émergents en raison du durcissement des conditions de financement, de la perte de dynamique économique en Chine et de la dégradation de la profitabilité des entreprises des pays émergents. Fin mai, une position de 1% a été initiée afin de bénéficier du Momentum sur les indices émergents et de la hausse sur les prix des matières premières. La position a été soldée mi-juin en raison de la hausse du dollar et de la baisse du pétrole. Puis, début octobre, un nouvel investissement sur les pays émergents aux dépens des actions des pays développés a été initié puis accentué début novembre, motivé par les annonces par le gouvernement chinois d'un vaste plan de relance et de soutien au secteur immobilier. L'investissement sera soldé fin novembre, en raison du décalage entre les mesures annoncées et leur mise en œuvre. Sur la période, notre allocation sur les actions émergentes n'apporte pas de valeur au fonds.

Au 31 décembre, nous ne détenons pas d'exposition aux pays émergents aux dépens des actions des pays développés.

7. Diversifications géographiques sur les actions des pays émergents :

L'investissement est réalisé par le biais de futures et d'OPC. Nos diversifications géographiques sur les indices actions des pays émergents combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices actions du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République de Corée, de Malaisie, du Mexique, de Russie, d'Afrique du Sud, de Taiwan et de Thaïlande. Sur la période, nos diversifications géographiques sur les actions des pays émergents contribuent positivement au portefeuille. Les investissements sur les actions chinoises et la couverture sur les actions mexicaines et coréennes compensent amplement la faible performance des actions brésiliennes.

Au 31 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les actions d'Afrique du Sud (0.25%), brésiliennes (0.5%), chinoises (0.75%), taïwanaises (0.5%), indonésiennes (0.5%) et turques (0.2%) aux dépens des actions mexicaines (-0.5%), coréennes (-0.5%), indiennes (-0.5%), malaisiennes (-0.25%), thaïlandaises (-0.75%) et émergentes (-0.2%).

8. Diversifications investissements alternatifs :

Une poche d'investissements alternatifs a été constituée au cours du semestre afin d'apporter plus de diversifications aux classes d'actifs traditionnelles. Cette poche est constituée d'un fonds investi sur les matières premières et de deux fonds CTA (Commodity Trading Advisors). Ces investissements ont pour objectif de capter des tendances, positives ou négatives, sur un grand nombre d'actifs. Depuis, le début de l'année, la contribution des diversifications sur les investissements alternatifs est fortement positive en raison de la belle performance des fonds CTA.

Au 31 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les matières premières (1.8% ETF Ishares BBG Roll Select Commodity), une diversification sur trois fonds CTA (1.3% HSBC CROSS ASSET TREND, 1.4% PASSIM STR CROSS ASSET et 1.2% STRUCT INV SI CROSS ASSET).

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Allocation sur les marchés de Taux

Le fonds a débuté l'année avec une sensibilité au risque de taux de 2.3, soit légèrement inférieure à son indice de référence. L'allocation est restée assez dynamique et a accompagné les mouvements de taux sur la période. La Banque Centrale Européenne a bien préparé les investisseurs sur la première baisse de taux au mois de juin. Toutefois, les taux sont restés très volatils, au gré des indicateurs économiques en zone Euro et aux US. A partir du mois d'avril, la communication prudente des Banques Centrales en raison de la résilience des économies et de l'inflation, a entraîné une réduction des anticipations de baisses de taux pour l'année 2024 et une hausse des taux obligataires sur des niveaux attractifs d'un point de vue historique, justifiant la hausse de nos expositions sur les marchés de taux.

Sur la période, l'allocation sur la sensibilité globale du portefeuille a contribué positivement à la performance du fonds.

Au 31 décembre, la sensibilité du fonds est légèrement supérieure à 2.9.

Investissements sur les marchés obligataires

La poche obligataire est composée de lignes directes et d'OPCVM.

1. Lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro

Les lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro représentent 22% de l'actif net. Notre sélection de titres obligataires combine principalement des facteurs de cycle, de portage et de dynamique des prix.

- **Allocation géographique :**

A cours de la période, nous avons maintenu notre prudence sur les obligations allemandes, finlandaises, des Pays-Bas, belges et françaises au profit principalement des obligations portugaises, italiennes, espagnoles et d'organismes supranationaux. Au cours de la période, nous avons réduit nos investissements sur les obligations italiennes et portugaises au profit des obligations sécurisées et espagnoles en raison de l'importante réduction du spread vis-à-vis de l'Allemagne.

Au 31 décembre, nous sommes principalement investis sur les obligations de l'Espagne complétées par des titres émis par les émetteurs supranationaux (EIB, ESM, European Union). Nous détenons également des obligations d'Etats de l'Autriche, du Portugal, de l'Italie et des obligations sécurisées.

- **Allocation sur la courbe :**

Nos décisions d'allocation sur la courbe reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité). Fin juin, des investissements sur la partie courte de la courbe Euro, principalement taux de maturité 2 ans, ont été réalisés aux dépens principalement des maturités 5 ans en raison de la forte hausse des taux courts, valorisant déjà les hausses de taux de la BCE et de la faible attractivité de la partie 5 ans (inversion de la courbe de taux). Puis fin septembre, l'exposition à la partie courte de la courbe a, de nouveau été réduite, justifié par la baisse des taux courts et les anticipations importantes d'assouplissement des taux de la BCE.

Au 31 décembre, les maturités 7-10 ans aux dépens des maturités 2-5 ans et très longues (10 ans et plus) sont privilégiées.

Sur la période, nos allocations géographiques et sur la courbe de taux des obligations nominales des états de la zone Euro ont bénéficié du resserrement de l'ensemble des taux vis-à-vis des obligations les plus sûres, et tout particulièrement de l'Espagne et du Portugal.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

L'absence d'obligations françaises a également été profitable. Enfin les investissements sur les « covered », accentués en cours d'année, contribuent positivement.

2. Diversification sur les obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro

Le fonds n'a pas été investi sur les obligations indexées sur l'inflation en raison du niveau des point-mort d'inflation qui anticipent déjà des niveaux d'inflation élevée pour les prochaines années. Sur la période, les points-mort d'inflation ont globalement baissé avec, sur la première partie de l'année, la baisse des points-mort d'inflation sur la partie courte de la courbe puis dans la deuxième partie de l'année, la baisse également des points-mort d'inflation sur la partie longue de la courbe.

3. Diversification sur les obligations d'entreprises de bonne signature

Nos investissements sur les obligations d'entreprises de bonne signature ont été maintenu tout au long de période afin de bénéficier du momentum bien orienté et à des fondamentaux solides.

La préférence pour les obligations d'entreprises aux dépens des obligations d'Etats a été bénéfique au portefeuille.

Au 31 décembre, l'exposition aux obligations d'entreprises est constituée de :

- 9.3% d'obligations d'entreprises de bonne qualité (3.8% de HSBC Gif Euro Credit Bond et 5.5% de HSBC Gif Credit Bond Total Return).

4. Diversification sur les obligations d'entreprises Haut Rendement

Début octobre, une position de 1% a été initiée, justifiée par le Momentum et la pente des taux courts. L'investissement sur les obligations à haut rendement contribue positivement sur la période. A fin décembre, le portefeuille détient toujours 1% d'obligations d'entreprises à haut rendement.

5. Diversification sur les obligations d'états internationaux

Ces investissements combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de portage (couvert du risque de change) et de momentum. Sur la période, la diversification sur les obligations d'Etats hors zone Euro pénalise la performance du fonds, en raison du faible rendement des investissements sur les obligations canadiennes, australiennes et anglaises.

Au 31 décembre, le portefeuille est investi sur les obligations australiennes (0.9%), canadiennes (1.6%) et anglaises (3.6%) aux dépens des obligations allemandes (-6.1%).

6. Arbitrage de courbe internationale

Nos décisions d'arbitrage reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité) combinée à l'analyse des politiques monétaires.

Au cours de la période, le portefeuille a été investi principalement sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens de la partie longue et très longue de la courbe (10 et 30 ans) en raison de la faible prime de terme. Une position longue de maturité 30 ans US aux dépens de la maturité 30 ans Euro est également détenue en raison de l'écart de rendement, non justifié selon nous par les fondamentaux de long terme (écart de croissance potentielle et de perspectives de long terme sur l'inflation). Enfin, une position longue de maturité 2 ans US aux dépens de la maturité 2 ans allemande est également détenue afin de profiter du portage positif et des écarts d'anticipations d'évolution des politiques monétaires des deux côtés de l'Atlantique. Sur la période, les stratégies d'arbitrage ont contribué positivement.

Au 31 décembre, le portefeuille est investi sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens des taux américains de maturités 10 et 30 ans et des taux de la zone Euro de maturité 2ans et 30 ans. Enfin, le fonds détient également une position à l'aplatissement de la courbe japonaise sur la partie longue (10 ans et 30 ans).

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

7. Diversification sur les obligations émergentes

Nous avons maintenu nos investissements sur les obligations à haut rendement asiatique en raison de l'attractivité des taux de rendement et du caractère diversifiant de ces actifs. Par ailleurs, les mesures de soutien annoncées aux secteurs immobiliers chinois pourraient soutenir la classe d'actif. En revanche, les obligations indiennes ont été soldées.

Sur la période, la diversification sur les obligations émergentes contribue positivement à la performance du fonds en raison de la très belle performance des obligations high yield asiatiques.

Au 31 décembre, l'exposition aux obligations émergentes est constituée de :

- 1.7% d'obligations à haut rendement asiatique (HSBC Gif Asia High Yield Bond).

8. Arbitrage sur les devises des pays développés et émergents

L'investissement est réalisé par le biais de forwards de change. Nos allocations combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de Momentum et de portage.

Sur la période, les stratégies d'arbitrage de devises contribuent négativement à la performance du fonds.

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de 8.23% pour la part A, de 9.43% pour la part B et de 9.44% pour la part I.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence du Fonds a progressé de 8.83%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le Fonds ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

La stratégie de gestion déployée est active et disciplinée. En tant que gestion Multi-Asset, nous nous attachons essentiellement aux décisions d'allocations s'appuyant sur les expertises du groupe pour les décisions de sélection de titres. Celle concernant les actions notamment attachera de l'importance aux critères financiers de valorisation et de rentabilité mais aussi aux critères extra financiers (Environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Pour les décisions d'allocation, nous évaluons les opportunités d'investissement intra et inter classes d'actifs selon une approche multi factorielles. Les critères de valorisation, de portage, de dynamique des prix sont notamment pris en compte et évalués au regard du contexte économique. D'autres critères peuvent être également intégrés sur des classes d'actifs spécifiques. Les différentes sources de performance ainsi décelées sont combinées entre elles de manière à obtenir une distribution du risque actif bien équilibré dans le portefeuille. Ces éléments sont de nature à atteindre les objectifs de long terme à savoir une performance supérieure à l'indice de référence du Fonds.

✓ **Principaux risques importants**

Le Fonds encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du Fonds.

✓ **Taux de rotation**

Taux de rotation du portefeuille : 33.49%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : $TO \text{ annuel} = \frac{\text{Min}(\text{Achat val mob} ; \text{Vente Val mob})}{\text{AUM moyen}}$

✓ **Gestion des conflits d'intérêts**

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement

✓ **Prêt de titres**

La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

✓ **Informations relatives aux décisions d'investissement**

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises incluses dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficaces, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du Fonds ayant un objectif de surperformance dans la durée.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Événements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice et à venir

➤ Le 4 juin 2024

Une information sur les politiques relative à l'investissement responsable du Groupe HSBC (politique charbon et politique énergétique) a été précisée dans le prospectus.

De plus, les coûts récurrents et scénarios de performance ont été mis à jour dans les Documentations d'Informations Clés (DIC).

Par ailleurs, dans le cadre de l'instruction d'un dossier de fusion/opération dont HSBC EE EQUILIBRE était l'absorbant, la documentation réglementaire du Fonds maître HSBC MIX EQUILIBRE et de ses deux fonds d'épargne salariale nourriciers HSBC EE EQUILIBRE / HSBC PROFIL EQUILIBRE ont été modifiés pour prendre en compte les commentaires de l'Autorité des marchés financiers (AMF) (Ajustements rédactionnels, introduction du risque accessoire lié à l'investissement dans des obligations convertibles et la suppression du risque toutes les tailles de capitalisations par cohérence avec le risque principal actions couvrant toutes les tailles de capitalisations).

➤ Le 1^{er} janvier 2025

Conformément aux évolutions réglementaires de l'Autorité des Marché Financier (AMF) intervenues le 6 octobre 2022, les « frais de fonctionnement et autres services » peuvent être prélevés sur la base de frais réels (modalité existante) ou sur la base d'un forfait prédéfini, dans les deux cas dans la limite du taux maximum prévu au prospectus.

A compter du 1er janvier 2025, HSBC Global Asset Management (France) a décidé de prélever les frais de fonctionnement et autres services sur une base d'un forfait prédéfini.

Ainsi, le taux forfaitaire mentionné dans le prospectus du Fonds sera prélevé même si les frais réels sont inférieurs à celui-ci. A l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux forfaitaire sera pris en charge par la société de gestion.

Par ailleurs, la rédaction des paragraphes suivants du prospectus sera actualisée :

- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts /actions pour les US Persons
- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts/actions pour les résidents canadiens
- ✓ Mesures provisoires d'interdiction des souscriptions dans l'OPC à compter du 12 avril 2022

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2024

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous.

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2024 représentent une population de 303 personnes en 2024.

En 2024 et tel que défini dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France), 42 personnes ont été identifiées comme « Preneurs de risques » pour l'ensemble des portefeuilles gérés.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Les collaborateurs identifiés comme Preneurs de risques sont :

- Les membres du Conseil d'administration,
- Les dirigeants responsables et les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables juridique, finance et des fonctions de support et administratives.

	2024				total €
	Rémunération fixe versée en 2024	Rémunération variable versée en mars 2024 (au titre de la performance 2023) + rémunérations variables différées acquises en 2024	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out) - 303 collaborateurs	29 260 925 €	12 520 610 €	11 244 402 €	1 276 208 €	41 781 535 €
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (42 collaborateurs)**	7 389 432 €	5 613 080 €	4 401 262 €	1 211 818 €	13 002 512 €
Dont cadres supérieurs (14 collaborateurs)**	2 420 314 €	1 584 813 €	1 322 258 €	320 690 €	4 005 127 €

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2024 ainsi que le cash différé indexé payé en 2024.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise. La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2024 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds avait recours aux instruments financiers dérivés à hauteur de 0.07% de son actif net.

L'exposition ainsi générée par les contrats financiers était de :

- 0.07% pour les contrats de change à terme

Les contreparties utilisées étaient :

- CREDIT AGRICOLE CIB
- HSBC CONTINENTAL EUROPE
- CITIBANK EUROPE PLC
- MORGAN STANLEY EUROPE SE
- UBS EUROPE SE
- BARCLAYS BANK IRELAND PLC
- BNP PARIBAS FRANCE
- BOFA SECURITIES EUROPE S.A.
- ROYAL BANK OF CANADA
- SOCIETE GENERALE FRANCE
- CAISSES D'EPARGNE-GROUPE BPCE

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Le Fonds a reçu un dépôt de garantie pour un montant de 9 418 598.61 euros en lien avec ces opérations.

Risque global

La Société de Gestion a choisi la méthode de calcul de la VaR relative pour mesurer le risque global du Fonds qu'elle gère. La VaR relative est le rapport entre la valeur en risque du Fonds et celle de son indicateur de référence.

La VaR est calculée selon une méthodologie paramétrique. Un modèle de risque de court terme permet de représenter la dynamique des paramètres de risque des marchés (volatilités et corrélations). Ce modèle s'appuie sur des historiques de données d'au moins 250 jours.

La VaR est calculée pour un intervalle de confiance unilatéral de 99% et une période de détention d'un jour (VaR 99% 1 jour). La VaR 99% 1 jour est convertie en une VaR d'intervalle de confiance 99% et de période de détention 20 jours (VaR 99% 20 jours) selon la méthode recommandée par le régulateur.

En cohérence avec le profil de risque du Fonds, la Société de Gestion a choisi, l'indicateur de référence est l'indice suivant :

40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 10% €STR+ 35% MSCI EMU (EUR) (NR) + 15% MSCI World ex EMU (EUR) (NR).

Bloomberg Euro Aggregate : indice composé de toutes les émissions à taux fixe en euro, de maturité résiduelle supérieure à 1 an au moment du rebalancement et appartenant à la catégorie de notation « Investment Grade ». Les titres composant l'indice ont un encours supérieur ou égal à 300 millions d'euro. Cet indice est calculé en euro et coupons réinvestis. (code ticker Bloomberg : LBEATREU Index).

€STR : l'€STR (Euro Short Term Rate) est un taux d'intérêt calculé et administré par la Banque Centrale Européenne et qui reflète le coût des emprunts au jour le jour en euro des banques de la zone euro auprès d'investisseurs institutionnels (code ticker Bloomberg : OISESTR Index).

MSCI EMU (EUR) (NR) : indice large qui regroupe plus de 300 actions représentant les principales capitalisations boursières des pays de la zone euro. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code ticker Bloomberg : NDDLEMU Index)

MSCI World ex EMU (EUR) (NR) : indice large qui regroupe près de 1400 actions représentant les principales capitalisations boursières mondiales. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code ticker Bloomberg : MSDEWEMN Index).

Sur l'exercice, la VaR relative a représenté :

- en moyenne : 101.57%
- au minimum : 83.69%
- au maximum : 111.57%

En complément du suivi de la VaR, le niveau de levier du Fonds est également calculé.

Ainsi, à titre d'information, le levier calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés, a représenté sur l'exercice :

- en moyenne : 175.31%
- au minimum : 127.92%
- au maximum : 251.88%

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC SRI MONEY ZC	136 285 085,42	133 954 672,17
HSBC S AND P 500 ETF	335 906,60	31 571 314,00
HSBC GFI-MULTI FACT US EQ-ZC	25 458 873,68	4 902 708,64
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.85% 30-07-37	14 830 333,32	1 354 965,69
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.7% 30-04-32	152 935,02	11 923 780,42
HSBC GBF ICAV MULTI FACTOR EMU EQUITY FUND ZC USD	1 940 611,84	8 430 227,89
KFW 1.125% 15-09-32 EMTN	28 955,17	9 339 667,85
BNG BANK NV 1.5% 15-07-39 EMTN	7 831 726,23	657 281,42
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 2.75% 17-08-26	107 082,10	8 194 215,96
PASSIM STR CRS AST TRD STR B	98 740,13	8 025 334,22

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Comptes Annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

HSBC MIX EQUILIBRE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement HSBC MIX EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



HSBC MIX EQUILIBRE

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

La vérification du respect des dispositions légales et réglementaires appelle l'observation suivante de notre part : le fonds détient des parts de l'ETF iShares S&P 500 Growth (US4642873099) depuis le 19/09/2024. Or, cet ETF ne répond pas aux quatre conditions mentionnées dans l'article R214-13 du Code monétaire et financier pour être éligible à l'actif des OPCVM. Cette position représente 1,17% de l'actif net au 31/12/2024.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



HSBC MIX EQUILIBRE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2025.09.04 16:37:38 +0200



FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	34 971 443,02
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34 971 443,02
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	96 965 468,72
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	96 965 468,72
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	251 694 478,63
OPCVM	246 896 438,50
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	4 798 040,13
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	7 154 075,22
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	390 785 465,59
Créances et comptes d'ajustement actifs	13 687 991,20
Comptes financiers	14 748 928,65
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	28 436 919,85
Total de l'actif I+II	419 222 385,44

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	377 866 367,66
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	33 748 316,45
Capitaux propres I	411 614 684,11
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	411 614 684,11
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	6 857 659,34
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	6 857 659,34
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	750 041,99
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	750 041,99
Total Passifs : I+II+III+IV	419 222 385,44

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	1 963 742,86
Produits sur obligations	1 268 445,79
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	694 266,74
Sous-total produits sur opérations financières	3 926 455,39
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-33 386,37
Sous-total charges sur opérations financières	-33 386,37
Total revenus financiers nets (A)	3 893 069,02
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-4 423 733,48
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-4 423 733,48
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-530 664,46
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-67 449,36
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-598 113,82
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	37 993 745,69
Frais de transactions externes et frais de cession	-412 134,22
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	37 581 611,47
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-3 496 555,56
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	34 085 055,91

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 111 375,03
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	37 540,95
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 148 915,98
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-887 541,62
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	261 374,36
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	33 748 316,45

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Annexes

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de la gestion est d'obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence (40% Bloomberg Euro Aggregate + 10% €STR + 35% MSCI EMU (EUR) + 15% MSCI World ex EMU (EUR)) (coupons et dividendes nets réinvestis).

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	539 414 044,68	550 026 377,51	442 024 247,59	447 801 936,82	411 614 684,11
Part HSBC MIX EQUILIBRE A en EUR					
Actif net	221 259 819,64	223 840 419,51	183 212 348,68	176 424 744,38	170 855 810,35
Nombre de titres	636 559,861	587 322,636	544 567,590	492 493,484	440 671,037
Valeur liquidative unitaire	347,58	381,12	336,43	358,22	387,71
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	5,35	25,23	19,08	1,98	32,17
Capitalisation unitaire sur revenu	-3,91	-4,34	-3,31	-3,01	-2,98
Part HSBC Mix Equilibre B en EUR					
Actif net	87 824,87	46 663,56	15 124,67	12 518,73	9 579,95
Nombre de titres	844,952	404,952	147,070	113,070	79,070
Valeur liquidative unitaire	103,94	115,23	102,83	110,71	121,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,60	7,56	5,78	0,61	10,01
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,09	-0,07	0,15	0,24	0,36
Part HSBC MIX EQUILIBRE I en EUR					
Actif net	318 066 400,17	326 139 294,44	258 796 774,24	271 364 673,71	240 749 293,81
Nombre de titres	279 760,802	258 756,346	230 058,484	224 084,698	181 649,313
Valeur liquidative unitaire	1 136,92	1 260,41	1 124,91	1 210,99	1 325,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	17,51	82,77	63,28	6,67	109,59
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,96	-0,88	1,70	2,60	3,94

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marche en engagements hors bilan au cours utilise dans le portefeuille. Les opérations a terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les engagements sur contrats d'échange sont présentes a leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative

Catégorie de part A :

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux Barème
1	Frais de gestion financière*	Actif net	1.70% TTC maximum**
2	Frais de fonctionnement et autres services ***		0.10% TTC maximum**
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0.60% TTC maximum**
4	Commissions de mouvement	N/A	Néant
5	Commission de surperformance	N/A	Néant

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

* Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation de la part.

** Le total ligne 1 + 2 + 3 sera inférieur ou égal à 1.80% maximum.

c'est-à-dire que les frais cumulés directs (frais de gestion financière et les frais de fonctionnement et autres services) et indirects hors commission de surperformance et commissions de mouvements ne dépasseront pas 1.80% maximum de l'actif net.

*** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement de l'OPCVM :

- les frais liés à l'enregistrement de l'OPCVM dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement de l'OPCVM et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution

II. Frais d'information clients et distributeurs :

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques à l'OPCVM.

III. Frais des données :

- les coûts de licence de l'indice de référence utilisé ;
- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers.

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc :

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) ;
- les frais juridiques propres à l'OPCVM.

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs :

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPCVM ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
- les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Catégorie de part I :

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux Barème
1	Frais de gestion financière*	Actif net	0.60% TTC maximum**
2	Frais de fonctionnement et autres services ***		0.10% TTC maximum**
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0.60% TTC maximum**
4	Commissions de mouvement	N/A	Néant
5	Commission de surperformance	N/A	Néant

* Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocedé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation de la part.

** Le total ligne 1 + 2 + 3 sera inférieur ou égal à 0.70% maximum.

C'est à dire que les frais cumulés directs (frais de gestion financière et les frais de fonctionnement et autres services) et indirects hors commission de surperformance et commissions de mouvements ne dépasseront pas 0.70 % maximum de l'actif net.

*** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement de l'OPCVM :

- les frais liés à l'enregistrement de l'OPCVM dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement de l'OPCVM et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution

II. Frais d'information clients et distributeurs :

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques à l'OPCVM.

III. Frais des données :

- les coûts de licence de l'indice de référence utilisé ;
- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers.

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc :

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) ;
- les frais juridiques propres à l'OPCVM.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs :

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPCVM ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
- les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales

Catégorie de part B :

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux Barème
1	Frais de gestion financière*	Actif net	0.60% TTC maximum**
2	Frais de fonctionnement et autres services ***		0.10% TTC maximum**
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0.60% TTC maximum**
4	Commissions de mouvement	N/A	Néant
5	Commission de surperformance	N/A	Néant

* Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation de la part.

** Le total ligne 1 + 2 + 3 sera inférieur ou égal à 0.70% maximum.

C'est à dire que les frais cumulés directs (frais de gestion financière et les frais de fonctionnement et autres services) et indirects hors commission de surperformance et commissions de mouvements ne dépasseront pas 0.70 % maximum de l'actif net.

*** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement de l'OPCVM :

- les frais liés à l'enregistrement de l'OPCVM dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement de l'OPCVM et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution

II. Frais d'information clients et distributeurs :

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques à l'OPCVM.

III. Frais des données :

- les coûts de licence de l'indice de référence utilisé ;
- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc :

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) ;
- les frais juridiques propres à l'OPCVM.

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs :

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPCVM ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
- les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPCVM.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPCVM peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part HSBC Mix Equilibre B	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC MIX EQUILIBRE I	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC MIX EQUILIBRE A	Capitalisation	Capitalisation

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	447 801 936,82
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	24 570 671,60
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-98 957 787,30
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-530 664,46
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	37 581 611,47
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 148 915,98
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	411 614 684,11

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part HSBC MIX EQUILIBRE A		
Parts souscrites durant l'exercice	20 553,860	7 587 319,00
Parts rachetées durant l'exercice	-72 376,307	-26 980 264,41
Solde net des souscriptions/rachats	-51 822,447	-19 392 945,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	440 671,037	
Part HSBC Mix Equilibre B		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-34,000	-4 005,20
Solde net des souscriptions/rachats	-34,000	-4 005,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	79,070	
Part HSBC MIX EQUILIBRE I		
Parts souscrites durant l'exercice	13 370,306	16 983 352,60
Parts rachetées durant l'exercice	-55 805,691	-71 973 517,69
Solde net des souscriptions/rachats	-42 435,385	-54 990 165,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	181 649,313	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part HSBC MIX EQUILIBRE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part HSBC Mix Equilibre B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part HSBC MIX EQUILIBRE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
HSBC MIX EQUILIBRE A FR0007003868	Capitalisation	Capitalisation	EUR	170 855 810,35	440 671,037	387,71
HSBC Mix Equilibre B FR0013270451	Capitalisation	Capitalisation	EUR	9 579,95	79,070	121,15
HSBC MIX EQUILIBRE I FR0012355048	Capitalisation	Capitalisation	EUR	240 749 293,81	181 649,313	1 325,35

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	ALLEMAGNE	PAYS-BAS	ESPAGNE	ITALIE
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	34 971,44	9 867,32	9 448,40	6 475,53	3 168,86	2 241,25
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	2 475,14	NA	NA	NA	NA	NA
Options	6 875,67	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	44 322,25					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	96 965,47	93 373,78		3 591,69	
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	14 748,93				14 748,93
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	87 386,93			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		180 760,71		3 591,69	14 748,93

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations				12 361,29	9 084,14	32 596,29	42 923,74
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	14 748,93						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures				93 174,58	-53 979,88	71 015,58	-22 823,35
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	14 748,93			105 535,87	-44 895,74	103 611,87	20 100,39

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	CAD	CHF	NOK	CNH	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					638,37
Obligations et valeurs assimilées					4 539,59
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	387,39	76,19			6 354,67
Comptes financiers	621,33	466,05	221,54		10 680,53
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	1 015,28		17 116,80		67 846,14
Devises à livrer	-21 843,67	-17 082,50	-456,16	-15 526,75	-31 360,73
Futures options swaps	-2 250,98	-3 115,51			-12 258,51
Autres opérations					
Total	-22 070,65	-19 655,77	16 882,18	-15 526,75	46 440,06

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	96 965,47		
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	96 965,47		

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	72,43	
BNP FINANCE PARIS	35,37	
BNP PARIBAS FRANCE	1,42	
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	71,48	
CITIBANK NA DUBLIN	15,85	
CREDIT AGRICOLE CIB	224,69	
HSBC CCF SECURITIES(FRANCE) sa	88,99	
HSBC FRANCE EX CCF	168,81	
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT	126,31	
ROYAL BANK OF CANADA PARIS	165,01	
SG SECURITIES (PARIS)	3,80	
SOCIETE GENERALE PAR	82,68	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Caceis Bank	370,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
UBS EUROPE SE		36,17
SOCIETE GENERALE PAR		11,99
CREDIT AGRICOLE CIB		101,64
ROYAL BANK OF CANADA PARIS		316,24
HSBC FRANCE EX CCF		9,86
CITIBANK NA DUBLIN		54,38
BARCLAYS BANK IRELAND PLC		227,38
BNP PARIBAS FRANCE		19,17
Dettes		
Collatéral espèces		
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3		50,00
CREDIT AGRICOLE CIB		300,00
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT		10,00
SOCIETE GENERALE AMSTERDAM		10,00

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1787044947	STRUCTURED INVESTMENTS SICAV GS CROSS ASSET TREND PORTFOLIO	Amundi Asset Management	Fonds / Mixte	Luxembourg	EUR	4 824 441,23
IE00BZ1NCS44	iShares Bloomberg Enhanced Roll Yield Commodity Swap UCITS E	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Commodities	Irlande	USD	7 585 775,90
IE00BD1F4N50	ISHARES EDGE MSCI USA MMNTM	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	4 420 518,76
IE00BD1F4M44	iShares Edge MSCI USA Value Factor UCITS ETF USD (Acc)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	4 418 837,55
US4642873099	iShares S&P 500 Growth ETF	BLACKROCK FUND ADVISORS	Fonds / Actions	États-Unis	USD	4 798 040,13
FR0013217957	HSBC EURO ACTIONS ZC	HSBC Global Asset Management (France)	Actions Euro	France	EUR	14 697 149,86
FR0013076015	HSBC EURO PME-ZC	HSBC Global Asset Management (France)	Actions Euro	France	EUR	4 314 571,35
FR0010250324	HSBC RIF SRI EUROLAND EQUITY Z	HSBC Global Asset Management (France)	Actions Euro	France	EUR	7 259 197,67
FR0010250290	HSBC Europe Equity Income Z	HSBC Global Asset Management (France)	Actions internationales	France	EUR	4 332 922,80
FR0013261229	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	HSBC Global Asset Management (France)	Fonds / Actions	France	EUR	16 010 473,43
FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	HSBC Global Asset Management (France)	Monétaire Euro	France	EUR	9 289 507,80
LU0362711912	EUROLAND GROWTH ZC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	10 188 008,65
LU0165100255	HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	11 809 805,40
IE00BN0T3979	HSBC GBF ICAV MULTI FACTOR EMU EQUITY FUND ZC USD	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Irlande	EUR	38 498 681,64
IE000TYNGIO2	HSBC GFI-MULTI FACT US EQ-ZC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Irlande	USD	24 285 769,52

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0196698665	HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	1 877 330,93
LU2821899254	HSBC GIF-HGIF TURK EQ-ZC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	876 742,36
LU0165100685	HSBC GLB INVT - EUROLAND VALUE ZC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	4 295 203,15
LU0164899485	HSBC Global Investment Funds SICAV - Asia ex Japan Equity Sm	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	2 163 631,87
IE00B5SG8Z57	HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 773 477,47
IE000PYF6N13	HSBC GLOBAL FUNDS ICAV CROSS ASSET TREND FUND S1CH EUR ACC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Mixte	Irlande	EUR	5 126 556,42
LU1449948840	HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Multi-strategy	Luxembourg	EUR	5 108 908,70
LU0165108829	HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	15 596 987,28
LU0234594694	HSBC GIF-GLB EMMK LCL DB-ZC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Obligations	Luxembourg	USD	2 584 847,71
LU0165093617	HSBC GL INV.EUR.CURR.H. Y.Z.C.	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	4 331 569,73
LU0992878610	HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	22 602 591,91
LU2065168796	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Obligations	Luxembourg	USD	7 079 341,01
IE00B802KR88	SPDR SP 500 Low Volatility UCITS ETF	State Street Global Advisors Europe Limited	Fonds / Actions	Irlande	EUR	5 682 734,20
IE00BL9BT250	PASSIM STR CRS AST TRD STR B	UNKNOWN AGENT	Fonds / Mixte	Irlande	EUR	5 860 854,20
Total						251 694 478,63

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	3 899 392,59
	Dépôts de garantie en espèces	9 418 598,61
	Collatéraux	370 000,00
Total des créances		13 687 991,20
Dettes		
	Frais de gestion fixe	380 041,99
	Collatéraux	370 000,00
Total des dettes		750 041,99
Total des créances et des dettes		12 937 949,21

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part HSBC MIX EQUILIBRE A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 912 512,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,66
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC Mix Equilibre B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	65,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC MIX EQUILIBRE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 511 155,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Rétrocessions des frais de gestion	

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			214 103 276,66
	LU0362711912	EUROLAND GROWTH ZC	10 188 008,65
	FR0013217957	HSBC EURO ACTIONS ZC	14 697 149,86
	FR0013261229	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	16 010 473,43
	LU0165100255	HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	11 809 805,40
	FR0010250290	HSBC Europe Equity Income Z	4 332 922,80
	FR0013076015	HSBC EURO PME-ZC	4 314 571,35
	IE00BN0T3979	HSBC GBF ICAV MULTI FACTOR EMU EQUITY FUND ZC USD	38 498 681,64
	IE000TYNGIO2	HSBC GFI-MULTI FACT US EQ-ZC	24 285 769,52
	LU0196698665	HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZC	1 877 330,93
	LU0165108829	HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	15 596 987,28
	LU0234594694	HSBC GIF-GLB EMMK LCL DB-ZC	2 584 847,71
	LU2821899254	HSBC GIF-HGIF TURK EQ-ZC	876 742,36
	LU1449948840	HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	5 108 908,70
	LU0165093617	HSBC GL.INV.EUR.CURR.H.Y.Z C.	4 331 569,73
	LU0165100685	HSBC GLB INVT - EUROLAND VALUE ZC	4 295 203,15
	LU0992878610	HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	22 602 591,91
	IE000PYF6N13	HSBC GLOBAL FUNDS ICAV CROSS ASSET TREND FUND S1CH EUR ACC	5 126 556,42
	LU2065168796	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	7 079 341,01
	LU0164899485	HSBC Global Investment Funds SICAV - Asia ex Japan Equity Sm	2 163 631,87
	IE00B5SG8Z57	HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	1 773 477,47
	FR0010250324	HSBC RIF SRI EUROLAND EQUITY Z	7 259 197,67
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	9 289 507,80
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			214 103 276,66

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-598 113,82
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	-598 113,82
Sommes distribuables au titre du revenu net	-598 113,82

Part HSBC MIX EQUILIBRE A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-1 315 160,17
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	-1 315 160,17
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 315 160,17
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	-1 315 160,17
Total	-1 315 160,17
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Part HSBC MIX EQUILIBRE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	717 017,33
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	717 017,33
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	717 017,33
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	717 017,33
Total	717 017,33
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part HSBC Mix Equilibre B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	29,02
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	29,02
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	29,02
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	29,02
Total	29,02
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	34 085 055,91
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	34 085 055,91
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	34 085 055,91

Part HSBC MIX EQUILIBRE A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	14 176 881,43
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	14 176 881,43
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	14 176 881,43
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	14 176 881,43
Total	14 176 881,43
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Part HSBC MIX EQUILIBRE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	19 907 382,32
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	19 907 382,32
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	19 907 382,32
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	19 907 382,32
Total	19 907 382,32
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part HSBC Mix Equilibre B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	792,16
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	792,16
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	792,16
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	792,16
Total	792,16
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			34 971 443,02	8,50
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			34 971 443,02	8,50
Assurance			3 249 806,96	0,79
ALLIANZ SE-REG	EUR	4 272	1 264 084,80	0,30
AXA SA	EUR	9 340	320 548,80	0,08
GENERALI	EUR	22 763	620 747,01	0,15
HANNOVER RUECK SE	EUR	1 454	350 995,60	0,09
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 076	524 119,60	0,13
TALANX AG	EUR	2 061	169 311,15	0,04
Automobiles			1 882 594,74	0,46
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	4 456	351 934,88	0,09
BAYERISCHE MOTOREN WERKE-PRF	EUR	462	33 448,80	0,01
DR ING HC F PORSCHE AG	EUR	4 018	234 731,56	0,06
KNORR-BREMSE AG	EUR	4 721	332 122,35	0,08
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	7 318	393 708,40	0,10
STELLANTIS NV	EUR	42 625	536 648,75	0,12
Banques commerciales			2 732 468,07	0,66
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	28 994	274 051,29	0,07
BNP PARIBAS	EUR	4 818	285 321,96	0,07
CAIXABANK SA	EUR	21 304	111 547,74	0,03
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	44 878	596 428,62	0,14
DEUTSCHE BANK AG	EUR	12 222	203 374,08	0,05
KBC GROUP NV	EUR	7 360	548 614,40	0,13
SOCIETE GENERALE SA	EUR	19 580	531 792,80	0,13
UNICREDIT SPA	EUR	4 707	181 337,18	0,04
Boissons			42 644,80	0,01
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	378	28 038,80	0,01
PERNOD RICARD	EUR	134	14 606,00	0,00
Composants automobiles			572 940,60	0,14
MICHELIN (CGDE)	EUR	18 017	572 940,60	0,14
Conglomérats industriels			979 569,20	0,24
SIEMENS AG-REG	EUR	5 195	979 569,20	0,24
Courrier, fret aérien et logistique			610 335,88	0,15
AERCAP HOLDINGS NV	USD	6 604	610 335,88	0,15
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			111 632,05	0,03
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	3 545	111 632,05	0,03
Distribution spécialisée			402 679,68	0,10
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	8 112	402 679,68	0,10

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Divertissement			88 126,80	0,02
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	3 565	88 126,80	0,02
Electricité			1 690 490,36	0,41
ENDESA SA	EUR	20 750	430 977,50	0,10
ENEL SPA	EUR	34 996	240 982,46	0,06
IBERDROLA SA	EUR	19 228	255 732,40	0,06
REDEIA CORP SA	EUR	26 732	441 078,00	0,11
VERBUND AG	EUR	4 596	321 720,00	0,08
Equipements de communication			630 296,40	0,15
NOKIA OYJ	EUR	147 455	630 296,40	0,15
Equipements électriques			1 681 963,64	0,41
PRYSMIAN SPA	EUR	5 204	320 878,64	0,08
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	5 650	1 361 085,00	0,33
Equipements et fournitures médicaux			402 221,50	0,10
BIOMERIEUX	EUR	1 405	145 417,50	0,04
ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 090	256 804,00	0,06
Equipements et instruments électroniques			101 563,20	0,02
LEGRAND SA	EUR	1 080	101 563,20	0,02
FPI Bureautiques			15 557,40	0,00
GECINA SA	EUR	172	15 557,40	0,00
FPI de détail			403 628,20	0,10
KLEPIERRE	EUR	14 519	403 628,20	0,10
FPI Industrielles			3 268,00	0,00
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	172	3 268,00	0,00
Grands magasins et autres			509 364,70	0,12
PROSUS NV	EUR	13 282	509 364,70	0,12
Hôtels, restaurants et loisirs			246 954,70	0,06
LA FRANCAISE DES JEUX SAEM	EUR	6 635	246 954,70	0,06
Industrie aérospatiale et défense			951 892,45	0,23
AIRBUS SE	EUR	4 150	642 337,00	0,16
MTU AERO ENGINES AG	EUR	551	177 422,00	0,04
THALES	EUR	953	132 133,45	0,03
Logiciels			2 858 721,02	0,69
BOUYGUES SA	EUR	12 478	356 122,12	0,09
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	2 938	98 423,00	0,02
METSO CORP	EUR	40 425	363 016,50	0,09
SAP SE	EUR	8 638	2 041 159,40	0,49
Machines			486 377,22	0,12
GEA GROUP AG	EUR	10 171	486 377,22	0,12

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Marchés de capitaux			1 013 590,17	0,25
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	4 804	71 531,56	0,02
BANCO SANTANDER SA	EUR	211 011	942 058,61	0,23
Matériaux de construction			215 933,00	0,05
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	1 810	215 933,00	0,05
Métaux et minerais			195 970,91	0,05
ARCELORMITTAL	EUR	8 737	195 970,91	0,05
Papier et industrie du bois			73 305,60	0,02
UPM-KYMMENE OYJ	EUR	2 760	73 305,60	0,02
Pétrole et gaz			1 351 805,58	0,33
OMV AG	EUR	1 346	50 259,64	0,01
REPSOL SA	EUR	26 581	310 731,89	0,08
TOTALENERGIES SE	EUR	18 565	990 814,05	0,24
Producteur et commerce d'énergie indépendants			126 791,36	0,03
AIR LIQUIDE SA	EUR	808	126 791,36	0,03
Produits alimentaires			280 134,64	0,07
DANONE	EUR	2 572	167 488,64	0,04
KERRY GROUP PLC-A	EUR	1 208	112 646,00	0,03
Produits chimiques			375 711,00	0,09
BRENNTAG AG NAMEN	EUR	1 036	59 963,68	0,01
DSM-FIRMENICH AG	EUR	1 613	157 622,36	0,04
SYENSQO SA	EUR	2 241	158 124,96	0,04
Produits de soins personnels			339 798,90	0,08
L'OREAL	EUR	994	339 798,90	0,08
Produits domestiques			643 424,80	0,16
HENKEL AG & CO KGAA	EUR	6 854	509 937,60	0,13
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	1 576	133 487,20	0,03
Produits pharmaceutiques			1 409 071,14	0,34
IPSEN	EUR	2 023	223 946,10	0,05
MERCK KGAA	EUR	1 011	141 438,90	0,03
ORION OYJ-CLASS B	EUR	3 586	153 409,08	0,04
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	EUR	6 592	333 555,20	0,08
SANOFI	EUR	5 939	556 721,86	0,14
Produits pour l'industrie du bâtiment			511 889,70	0,12
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	7 266	511 889,70	0,12
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			2 667 136,75	0,65
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	173	96 672,40	0,02
ASML HOLDING NV	EUR	2 723	1 848 100,10	0,45
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	8 918	280 025,20	0,07
STMICROELECTRONICS NV	EUR	18 222	442 339,05	0,11

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux collectivités			67 471,17	0,02
ENGIE	EUR	4 407	67 471,17	0,02
Services aux professionnels			743 777,24	0,18
RANDSTAD NV	EUR	4	162,84	0,00
WOLTERS KLUWER	EUR	4 636	743 614,40	0,18
Services de télécommunication diversifiés			812 483,82	0,20
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	9 689	279 915,21	0,07
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	468	19 562,40	0,00
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	140 212	492 845,18	0,13
ORANGE	EUR	2 094	20 161,03	0,00
Services financiers diversifiés			1 011 724,30	0,25
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	1 283	285 339,20	0,07
EURAZEO	EUR	31	2 230,45	0,00
EURONEXT NV	EUR	2 488	269 450,40	0,07
EXOR NV	EUR	5 135	454 704,25	0,11
Services liés aux technologies de l'information			40 011,95	0,01
CAPGEMINI SE	EUR	253	40 011,95	0,01
Sociétés commerciales et de distribution			170 847,00	0,04
REXEL SA	EUR	6 945	170 847,00	0,04
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			152 326,24	0,04
COVIVIO	EUR	3 124	152 326,24	0,04
Textiles, habillement et produits de luxe			2 113 140,18	0,51
HERMES INTERNATIONAL	EUR	218	506 196,00	0,12
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	1 673	1 063 191,50	0,26
MONCLER SPA	EUR	10 666	543 752,68	0,13
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			96 965 468,72	23,56
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			96 965 468,72	23,56
Banques commerciales			7 827 072,15	1,90
AFD 3.0% 17-01-34	EUR	5 600 000	5 628 209,77	1,37
TORONTO DOMINION BANK 3.247% 16-02-34	EUR	2 100 000	2 198 862,38	0,53
Marchés de capitaux			7 573 631,49	1,84
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC 2.0% 31-08-26	EUR	3 900 000	3 895 824,33	0,95
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC 3.125% 30-05-29	EUR	2 938 000	3 047 262,41	0,74
FMS 0.375% 29-04-30 EMTN	EUR	700 000	630 544,75	0,15
Services aux collectivités			53 982 192,84	13,12
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.9% 20-02-32	EUR	840 000	752 916,92	0,18
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	3 947 000	2 913 708,65	0,71
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.2% 17-03-36	EUR	2 894 000	2 169 125,35	0,53
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT BEI 2.625% 04-09-34	EUR	3 550 000	3 537 245,04	0,86
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	4 126 000	2 068 273,65	0,50

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EUROPEAN UNION 0.2% 04-06-36	EUR	2 428 000	1 793 010,32	0,44
EUROPEAN UNION 1.0% 06-07-32	EUR	3 536 000	3 148 627,32	0,76
EUROPEAN UNION 3.0% 04-03-53	EUR	1 139 000	1 093 728,73	0,27
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.65% 15-05-26	EUR	3 000 000	3 591 694,48	0,87
JAPAN 30 YEAR ISSUE 1.0% 20-03-52	JPY	969 000 000	4 539 593,29	1,10
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	3 670 000	3 578 423,95	0,87
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.875% 10-05-46	EUR	1 200 000	707 076,58	0,17
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.85% 30-07-37	EUR	18 140 000	13 721 389,22	3,35
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	4 994 000	3 515 683,65	0,85
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.55% 31-10-32	EUR	6 962 000	6 851 695,69	1,66
Services aux entreprises			2 007 854,00	0,49
LA POSTE 0.0000010% 18-07-29	EUR	2 300 000	2 007 854,00	0,49
Services financiers diversifiés			22 524 739,75	5,47
BNG BANK NV 1.5% 15-07-39 EMTN	EUR	9 000 000	7 352 176,44	1,78
DNB BOLIGKREDITT 2.875% 12-03-29	EUR	3 900 000	4 029 026,96	0,98
KOREA HOUSING FINANCE 0.01% 29-06-26	EUR	2 600 000	2 506 832,92	0,61
NEDWBK 0.25% 19-01-32 EMTN	EUR	1 950 000	1 649 233,39	0,40
SPAREBANK 1 BOLIGKREDITT 3.0% 15-05-34	EUR	4 500 000	4 620 535,58	1,12
SUMITOMO MITSUI BANKING 0.267% 18-06-26	EUR	2 450 000	2 366 934,46	0,58
Transport routier et ferroviaire			3 049 978,49	0,74
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	4 100 000	3 049 978,49	0,74
TITRES D'OPC			251 694 478,63	61,14
OPCVM			246 896 438,50	59,97
Gestion collective			246 896 438,50	59,97
EUROLAND GROWTH ZC	EUR	492 055,477	10 188 008,65	2,48
HSBC EURO ACTIONS ZC	EUR	7 876,666	14 697 149,86	3,57
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	EUR	10 304,474	16 010 473,43	3,89
HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	EUR	114 392,869	11 809 805,40	2,87
HSBC Europe Equity Income Z	EUR	196,62	4 332 922,80	1,05
HSBC EURO PME-ZC	EUR	3 475,513	4 314 571,35	1,05
HSBC GBF ICAV MULTI FACTOR EMU EQUITY FUND ZC USD	EUR	3 063 742,48 1	38 498 681,64	9,35
HSBC GFI-MULTI FACT US EQ-ZC	USD	2 008 523,10 1	24 285 769,52	5,90
HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZC	USD	107 171,078	1 877 330,93	0,46
HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	EUR	1 339 947,36 1	15 596 987,28	3,79
HSBC GIF-GLB EMMK LCL DB-ZC	USD	244 015,845	2 584 847,71	0,63
HSBC GIF-HGIF TURK EQ-ZC	EUR	91 546,66	876 742,36	0,21
HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	EUR	417 735,789	5 108 908,70	1,24
HSBC GL.INV.EUR.CURR.H.Y.Z C.	EUR	70 897,763	4 331 569,73	1,05
HSBC GLB INVT - EUROLAND VALUE ZC	EUR	50 387,161	4 295 203,15	1,04
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	EUR	1 676 625,76 3	22 602 591,91	5,49
HSBC GLOBAL FUNDS ICAV CROSS ASSET TREND FUND S1CH EUR ACC	EUR	523 861,029	5 126 556,42	1,25
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	USD	948 584,061	7 079 341,01	1,72

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HSBC Global Investment Funds SICAV - Asia ex Japan Equity Sm	USD	118 347,726	2 163 631,87	0,53
HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	EUR	134 334	1 773 477,47	0,43
HSBC RIF SRI EUROLAND EQUITY Z	EUR	51 542,159	7 259 197,67	1,76
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	6 340,703	9 289 507,80	2,26
iShares Bloomberg Enhanced Roll Yield Commodity Swap UCITS E	USD	1 064 517	7 585 775,90	1,84
ISHARES EDGE MSCI USA MMNTM	USD	308 090	4 420 518,76	1,07
iShares Edge MSCI USA Value Factor UCITS ETF USD (Acc)	USD	465 780	4 418 837,55	1,07
PASSIM STR CRS AST TRD STR B	EUR	54 337,6062	5 860 854,20	1,42
SPDR SP 500 Low Volatility UCITS ETF	EUR	75 790	5 682 734,20	1,38
STRUCTURED INVESTMENTS SICAV GS CROSS ASSET TREND PORTFOLIO	EUR	436 743,304	4 824 441,23	1,17
Autres OPC et fonds d'investissement			4 798 040,13	1,17
Gestion collective			4 798 040,13	1,17
iShares S&P 500 Growth ETF	USD	48 935	4 798 040,13	1,17
Total			383 631 390,37	93,20

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/BRL/20250114	38 912,15		EUR	874 746,58	BRL	-835 834,43
A/EUR/BRL/20250114	24 198,92		EUR	542 707,02	BRL	-518 508,10
A/EUR/CLP/20250114	1 342,07		EUR	1 191 132,72	CLP	-1 189 790,65
A/EUR/COP/20250114		-29 835,05	EUR	2 243 958,05	COP	-2 273 793,10
A/EUR/IDR/20250114		-9 856,47	EUR	953 396,42	IDR	-963 252,89
A/EUR/INR/20250114		-10 354,48	EUR	1 004 625,27	INR	-1 014 979,75
A/EUR/KRW/20250114	61 661,39		EUR	2 007 203,19	KRW	-1 945 541,80
A/EUR/KRW/20250114	85 790,27		EUR	2 614 450,92	KRW	-2 528 660,65
A/EUR/TWD/20250114		-10 732,38	EUR	1 105 315,97	TWD	-1 116 048,35
EUR COP 14 1 25	88 990,32		COP	3 787 314,33	EUR	-3 698 324,01
V/AUD/EUR/20250110	26 872,63		EUR	877 967,46	AUD	-851 094,83
V/CAD/EUR/20250110	100 431,70		EUR	12 918 719,86	CAD	-12 818 288,16
V/CAD/EUR/20250110	67 034,75		EUR	9 092 409,51	CAD	-9 025 374,76
V/CHF/EUR/20250110	25 878,29		EUR	4 702 772,15	CHF	-4 676 893,86
V/CHF/EUR/20250110	15 846,55		EUR	1 544 954,12	CHF	-1 529 107,57
V/CHF/EUR/20250110	60 517,44		EUR	10 937 014,80	CHF	-10 876 497,36
V/CNH/EUR/20250110		-96 518,84	EUR	11 260 607,07	CNH	-11 357 125,91
V/CNH/USD/20250328	31 249,87		USD	4 200 869,15	CNH	-4 169 619,28
V/EUR/AUD/20250110		-192 715,69	AUD	6 577 177,20	EUR	-6 769 892,89
V/EUR/AUD/20250110		-36 166,98	AUD	1 189 871,15	EUR	-1 226 038,13
V/EUR/AUD/20250110		-6 703,46	AUD	589 554,25	EUR	-596 257,71
V/EUR/AUD/20250110		-13 573,99	AUD	458 010,70	EUR	-471 584,69
V/EUR/BRL/20250114	3 799,25		BRL	1 134 246,23	EUR	-1 130 446,98
V/EUR/CAD/20250110	211,87		CAD	1 015 276,15	EUR	-1 015 064,28
V/EUR/COP/20250114	35 374,54		COP	1 092 515,51	EUR	-1 057 140,97
V/EUR/GBP/20250110	27 389,19		GBP	2 932 994,68	EUR	-2 905 605,49
V/EUR/HUF/20250110		-7 743,13	HUF	1 679 902,28	EUR	-1 687 645,41
V/EUR/IDR/20250114	4 634,70		IDR	953 253,48	EUR	-948 618,78
V/EUR/INR/20250114	16 374,81		INR	1 333 671,73	EUR	-1 317 296,92
V/EUR/JPY/20250110	97 141,40		JPY	12 393 320,11	EUR	-12 296 178,71
V/EUR/MXN/20250110	437,05		MXN	6 037 834,00	EUR	-6 037 396,95
V/EUR/NOK/20250110		-7 659,13	NOK	1 635 729,77	EUR	-1 643 388,90
V/EUR/NOK/20250110		-64 094,58	NOK	7 335 997,62	EUR	-7 400 092,20
V/EUR/NOK/20250110		-71 800,92	NOK	8 145 061,86	EUR	-8 216 862,78
V/EUR/NZD/20250110		-124 364,58	NZD	4 375 913,00	EUR	-4 500 277,58
V/EUR/PLN/20250110	18 042,57		PLN	1 568 764,98	EUR	-1 550 722,41
V/EUR/SEK/20250110	70 136,44		SEK	6 423 633,26	EUR	-6 353 496,82
V/EUR/USD/20250110	4 643,13		USD	852 728,15	EUR	-848 085,02

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/EUR/USD/20250110	16 430,16		USD	996 619,99	EUR	-980 189,83
V/EUR/USD/20250110	80 539,15		USD	3 344 278,13	EUR	-3 263 738,98
V/EUR/ZAR/20250110		-22 370,98	ZAR	1 325 492,97	EUR	-1 347 863,95
V/GBP/EUR/20250110	1 279,87		EUR	929 686,07	GBP	-928 406,20
V/GBP/EUR/20250110		-5 868,77	EUR	494 600,20	GBP	-500 468,97
V/MXN/EUR/20250110	464,36		EUR	2 077 131,96	MXN	-2 076 667,60
V/NOK/EUR/20250110	1 416,09		EUR	457 571,74	NOK	-456 155,65
V/NZD/EUR/20250110	25 884,13		EUR	794 407,28	NZD	-768 523,15
V/PLN/EUR/20250110		-6 497,51	EUR	1 096 185,65	PLN	-1 102 683,16
V/SEK/EUR/20250110		-14 713,03	EUR	1 466 853,54	SEK	-1 481 566,57
V/SEK/EUR/20250110		-4 725,57	EUR	643 492,58	SEK	-648 218,15
V/SEK/EUR/20250110		-9 632,24	EUR	1 408 213,85	SEK	-1 417 846,09
V/SGD/EUR/20250110		-3 314,35	EUR	1 379 066,85	SGD	-1 382 381,20
V/SGD/EUR/20250110		-6 117,39	EUR	1 801 666,31	SGD	-1 807 783,70
V/USD/EUR/20250110		-21 450,24	EUR	1 412 977,73	USD	-1 434 427,97
V/USD/TRY/20250328	23 913,38		TRY	4 598 170,30	USD	-4 574 256,92
Total	1 056 838,44	-776 809,76		163 812 035,85		-163 532 007,17

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
AEX FUT 0125	-12	33 264,00		-2 113 296,00
CAC 40 FUT 0125	-101		-4 545,00	-7 458 345,00
CONSUMER DISC 0325	-10	116 851,76		-2 210 043,46
DAX 30 IND FU 0325	-19	126 325,00		-9 524 700,00
DJE 600 BANK 0325	292		-37 007,50	3 078 410,00
DJE 600 EUROP 0325	-230	139 150,00		-5 813 250,00
DJE 600 INDUS 0325	23		-27 945,00	1 008 780,00
DJE 600 INSUR 0325	152		-91 200,00	3 108 400,00
DJE 600 OIL G 0325	-63	5 480,00		-1 042 965,00
DJE SML200 0325	383		-161 820,00	6 340 565,00
DJS 600 CHEM 0325	-86	225 750,00		-5 041 750,00
DJS 600 MED 0325	87		-70 210,00	2 034 930,00
DJS BAS R FUT 0325	-121	113 320,00		-3 101 835,00
DJS F&B FUT 0325	-32	23 680,00		-1 010 720,00
DJS TECH FUT 0325	-76	64 790,00		-3 077 620,00
DJS TELECOM 0325	179		-52 805,00	2 051 340,00
DJ STOXX HC 0325	-18	39 240,00		-979 290,00
DJS TRAVEL 0325	150		-52 500,00	2 022 750,00
DJ STX600 AUT 0325	-38	22 800,00		-1 044 620,00
E-MIN RUS 200 0325	48		-295 393,53	5 214 408,50
EUREX MINI MD 0325	173		-52 454,00	4 434 336,00
EURO STOXX 50 0325	-276	260 820,00		-13 471 560,00
FCI FTSE Burs 0125	-61		-31 618,16	-1 081 604,66
FTSE/MIB 0325	12		-12 050,00	2 058 000,00
FTSE 100 FUT 0325	12		-19 448,48	1 187 300,44
FTSE 250 I 0325	30		-13 425,25	1 512 046,44
FTSEJSE TOP40 0325	28		-43 157,33	1 093 725,15
FTSE TAIWAN I 0125	29		-24 084,98	2 144 123,61
HANG SENG TEC 0125	121	7 521,41		3 369 593,59
HHI HANG SENG 0125	71	32 659,10		3 212 066,59
IFSC NIFTY 50 0125	-45	7 128,92		-2 065 915,02
KOSPI2 INDEX 0325	-37		-29 732,79	-1 935 058,41
MEFF IBEX35 E 0125	44		-66 506,00	5 098 104,00
MEX BOLSA IDX 0325	-87	97 183,12		-2 027 544,60
MSCI CHIN A50 0125	42	24 215,35		2 153 133,75
MSCI EMG MKT 0325	-118	223 066,15		-6 118 223,08
MSCI ID NTR 0325	135		-80 582,81	2 049 770,64

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OMX COP25 100 0125	25		-18 750,21	596 694,49
OMXS30 FUT 0125	213		-146 322,34	4 622 462,09
OSE TOPIX FUT 0325	9	8 602,72		1 525 539,02
S&P TORONTO 6 0325	21		-102 937,72	4 188 296,12
SET50 FUTURES 0325	-616		-40 898,05	-3 152 813,95
SP 500 MINI 0325	4		-36 957,99	1 146 450,99
SP EMINI COM 0325	19		-120 183,49	2 343 119,27
SP E-MINI FIN 0325	23		-44 748,91	3 338 387,25
SP E-MINI HEA 0325	-23	80 357,32		-3 111 163,69
SP E-MINI MAT 0325	-34	173 693,87		-2 955 094,16
SP E-MIN INDU 0325	24		-93 191,69	3 107 368,42
SP EMIN UTILI 0325	28		-47 860,94	2 081 004,35
STOXX 600 FIN 0325	52		-58 500,00	2 148 900,00
STOXX 600 P&H 0325	-43	20 855,00		-2 224 175,00
TPX BANKS 0325	92		-6 783,86	2 079 253,19
XAK TECHNOLOG 0325	-5	9 686,14		-1 142 250,12
XEUR FSMI SWI 0325	13		-14 406,73	1 602 056,58
XEUR FSTN DJ 0325	31		-30 690,00	1 083 760,00
XEUR FSTU DJ 0325	60		-8 100,00	1 143 900,00
Sous-total 1.		1 856 439,86	-1 936 817,76	2 475 138,33
2. Options				
EURO STOXX 50 01/2025 CALL 5200	1 300	10 400,00		951 529,80
HANG SENG CHINA ENT 03/2025 CALL 8500	880	144 566,56		5 924 139,39
Sous-total 2.		154 966,56		6 875 669,19
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		2 011 406,42	-1 936 817,76	9 350 807,52

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
AUST 10Y BOND 0325	54		-56 592,08	3 644 514,23
CBOT USUL 30A 0325	15		-79 105,80	1 722 446,89
EURO BOBL 0325	-458	641 200,00		-53 979 880,00
EURO BUND 0325	647		-1 849 920,00	86 335 680,00
EURO-OAT 0325	-69	175 950,00		-8 514 600,00
EURO SCHATZ 0325	-393	151 305,00		-42 045 105,00
KOREA 10Y 0325	107		-181 794,76	8 206 735,01
LONG GILT FUT 0325	133		-415 106,43	14 865 179,00
MSE CANADA 10 0325	81	119 657,55		6 668 732,58
SIMEX MINIJGB 0325	-326	31 234,02		-28 473 557,69
TU CBOT UST 2 0325	681	56 517,74		135 219 686,20
US 10Y ULT 0325	-109	226 151,32		-11 717 105,26
XEUR FGBX BUX 0325	-185	1 428 200,00		-24 545 800,00
Sous-total 1.		2 830 215,63	-2 582 519,07	87 386 925,96
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		2 830 215,63	-2 582 519,07	87 386 925,96

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CC EURCAD 0325	-18	9 820,38		-2 250 982,04
EC EURUSD 0325	-41	118 882,18		-5 141 580,15
RF EURCHF 0325	-25		-38 294,53	-3 115 509,62
RP EURGBP 0325	-24	3 809,87		-3 014 876,63
RY EURJPY 0325	-33		-104 430,89	-4 108 037,58
Sous-total 1.		132 512,43	-142 725,42	-17 630 986,02
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		132 512,43	-142 725,42	-17 630 986,02

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	383 631 390,37
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	280 028,68
Total instruments financiers à terme - actions	74 588,66
Total instruments financiers à terme - taux	247 696,56
Total instruments financiers à terme - change	-10 212,99
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	29 560 022,15
Autres passifs (-)	-2 168 829,32
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	411 614 684,11

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part HSBC MIX EQUILIBRE A	EUR	440 671,037	387,71
Part HSBC Mix Equilibre B	EUR	79,070	121,15
Part HSBC MIX EQUILIBRE I	EUR	181 649,313	1 325,35

HSBC MIX EQUILIBRE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	428 450 871,76	426 062 010,50
Actions et valeurs assimilées	36 100 526,90	42 501 139,88
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	36 100 526,90	42 501 139,88
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	113 904 225,52	91 914 541,94
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	113 904 225,52	91 914 541,94
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	992 061,07	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	992 061,07	0,00
Titres de créances négociables	992 061,07	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	268 607 460,76	277 600 426,70
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	268 607 460,76	277 600 426,70
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	8 846 597,51	14 045 901,98
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 846 597,51	14 045 901,98
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	163 772 943,90	83 392 235,10
Opérations de change à terme de devises	153 399 217,40	70 611 901,84
Autres	10 373 726,50	12 780 333,26
COMPTES FINANCIERS	17 922 766,92	17 997 006,24
Liquidités	17 922 766,92	17 997 006,24
TOTAL DE L'ACTIF	610 146 582,58	527 451 251,84

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	446 228 694,98	418 484 781,27
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 474 652,05	24 951 248,43
Résultat de l'exercice (a,b)	-901 410,21	-1 411 782,11
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	447 801 936,82	442 024 247,59
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	8 447 267,42	13 900 535,16
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	8 447 267,42	13 900 535,16
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 447 267,42	13 900 535,16
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	153 897 378,34	71 526 469,09
Opérations de change à terme de devises	153 296 566,17	70 419 936,18
Autres	600 812,17	1 106 532,91
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	610 146 582,58	527 451 251,84

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	0,00	87 287 760,00
XEUR FGBX BUX 0323	0,00	28 129 920,00
XEUR FGBX BUX 0324	25 509 600,00	0,00
EURO BOBL 0324	43 060 080,00	0,00
EURO STOXX 50 0323	0,00	18 546 500,00
EURO STOXX 50 0324	59 740 450,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SIMEX MINIJGB 0323	0,00	18 697 903,61
MSE CANADA 10 0323	0,00	25 254 935,86
FV CBOT UST 5 0323	0,00	30 842 303,29
LIFFE LG GILT 0323	0,00	19 141 166,53
XEUR FOAT EUR 0323	0,00	7 892 600,00
EURO BOBL 0323	0,00	50 582 750,00
FGBL BUND 10A 0323	0,00	21 933 450,00
TU CBOT UST 2 0323	0,00	122 210 998,49
US 10Y ULT 0323	0,00	7 203 824,08
CBOT USUL 30A 0323	0,00	7 802 646,99
AUST 10Y BOND 0323	0,00	9 041 346,05
EURO BUND 0324	25 934 580,00	0,00
MSE CANADA 10 0324	22 762 639,02	0,00
EURO-OAT 0324	11 441 370,00	0,00
TU CBOT UST 2 0324	114 080 845,46	0,00
SIMEX MINIJGB 0324	14 395 799,75	0,00
LIFFE LG GILT 0324	5 449 079,68	0,00
EURO BONO SPA 0324	2 151 860,00	0,00
CBOT USUL 30A 0324	9 312 197,30	0,00
EURO SCHATZ 0324	90 989 430,00	0,00
US 10Y ULT 0324	5 769 106,73	0,00
AUST 10Y BOND 0324	5 909 314,37	0,00
SP E-MINI FIN 0324	2 438 408,09	0,00
FTSE 100 FUT 0324	3 401 384,80	0,00
S&P TORONTO 6 0324	4 709 707,54	0,00
DJS 600 MED 0324	4 618 310,00	0,00
MME MSCI EMER 0324	7 720 114,97	0,00
DAX 30 IND FU 0324	3 382 600,00	0,00
FTSE/MIB 0324	5 493 780,00	0,00
DJS BAS R FUT 0324	4 501 975,00	0,00
DJES BANKS 0324	3 081 320,00	0,00

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
DJS TECH FUT 0324	3 329 490,00	0,00
SP EMIN UTILI 0324	3 269 813,97	0,00
SP E-MIN INDU 0324	3 468 338,39	0,00
XEUR FSMI SWI 0324	2 026 212,76	0,00
XAK TECHNOLOG 0324	4 974 172,81	0,00
DJ STX600 AUT 0324	5 558 080,00	0,00
DJE 600 EUROP 0324	6 381 340,00	0,00
DJS 600 CHEM 0324	6 720 750,00	0,00
SP E-MINI HEA 0324	2 268 718,60	0,00
STOXX 600 P&H 0324	1 118 810,00	0,00
DJS TRAVEL 0324	1 148 075,00	0,00
XAE ENERGY SE 0324	4 573 312,81	0,00
SP E-MINI MAT 0324	1 162 431,54	0,00
DJS TELECOM 0324	4 428 480,00	0,00
DJS F&B FUT 0324	3 306 030,00	0,00
ST600 RETAIL 0324	1 176 530,00	0,00
DJE 600 OIL G 0324	3 308 940,00	0,00
DJE 600 BANK 0324	2 250 142,50	0,00
HHI HANG SENG 0124	2 049 421,79	0,00
DJ STOXX HC 0324	1 110 375,00	0,00
CAC 40 FUT 0124	2 342 050,00	0,00
DJE 600 INDUS 0324	2 445 345,00	0,00
OMXS30 FUT 0124	4 011 969,46	0,00
MEFF IBEX35 E 0124	2 319 826,00	0,00
AEX FUT 0124	3 313 884,00	0,00
TPX BANKS 0324	6 736 994,05	0,00
MSCI CHIN A50 0124	2 094 432,63	0,00
OMX COP25 100 0124	612 337,43	0,00
XEUR FSTN DJ 0324	4 020 000,00	0,00
STOXX 600 FIN 0324	2 227 350,00	0,00
MEX BOLSA IDX 0324	3 347 728,89	0,00
MSCI ID NTR 0324	2 485 628,93	0,00
FTSEJSE TOP40 0324	2 332 394,45	0,00
SET50 FUTURES 0324	3 413 642,40	0,00
HANG SENG TEC 0124	2 658 962,99	0,00
FCI FTSE Burs 0124	2 145 432,34	0,00
FTSEJSE TOP40 0323	0,00	3 878 398,06
DJE 600 BANK 0323	0,00	1 131 570,00
DJES BANKS 0323	0,00	6 044 500,00
CAC 40 FUT 0123	0,00	3 429 365,00
AEX FUT 0123	0,00	4 275 830,00
SP 500 MINI 0323	0,00	5 426 563,60
SP 500 MINI 0324	13 526 456,34	0,00
XEUR FSTU DJ 0323	0,00	2 183 800,00
DAX 30 IND FU 0323	0,00	3 147 300,00
HHI HANG SENG 0123	0,00	3 246 156,89

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
DJ STOXX HC 0323	0,00	4 507 685,00
MEFF IBEX35 E 0123	0,00	2 212 461,00
IN NSE SP CN 0123	0,00	2 253 863,67
FCI FTSE Burs 0123	0,00	3 570 365,01
MEX BOLSA IDX 0323	0,00	1 009 738,53
SP E-MIN INDU 0323	0,00	1 120 224,88
XAPXAP CONSUM 0323	0,00	5 669 899,27
SP EMIN UTILI 0323	0,00	1 140 819,86
CONSUMER DISC 0323	0,00	3 817 306,16
DJS BAS R FUT 0323	0,00	5 442 800,00
DJE 600 OIL G 0323	0,00	3 454 185,00
KOSPI2 INDEX 0323	0,00	2 224 252,59
MSCI CHIN A50 0123	0,00	2 295 221,36
MME MSCI EMER 0323	0,00	11 596 401,97
XEUR FSTN DJ 0323	0,00	2 320 500,00
DJS 600 MED 0323	0,00	5 506 580,00
FUT OMX COP25 1 0123	0,00	572 464,01
STOXX 600 FIN 0323	0,00	3 302 910,00
S&P TORONTO 6 0323	0,00	2 103 481,90
DJE 600 INDUS 0323	0,00	2 129 930,00
OMXS30 FUT 0123	0,00	6 959 537,78
ST600 RETAIL 0323	0,00	3 283 080,00
STOXX 600 P&H 0323	0,00	1 197 500,00
E-MIN RUS 200 0323	0,00	4 314 209,42
XEUR FSMI SWI 0323	0,00	2 050 372,17
FTSE/MIB 0323	0,00	3 437 660,00
DJ STX600 AUT 0323	0,00	4 944 280,00
DJE 600 EUROP 0323	0,00	9 817 915,00
FTSE TAIWAN I 0123	0,00	1 163 504,33
DJS 600 CHEM 0323	0,00	2 279 400,00
DJS TECH FUT 0323	0,00	1 009 925,00
SP EMINI COM 0323	0,00	2 133 520,73
SPI 200 FUT 0323	0,00	4 331 818,90
SPI 200 FUT 0324	1 171 320,03	0,00
FTSE 100 FUT 0323	0,00	2 187 838,83
Options		
HANG SENG TECH INDEX 03/2023 CALL 4500	0,00	5 561 327,49
DJ EURO STOXX 50 02/2023 CALL 4100	0,00	5 030 829,80
VSTOXX 01/2024 PUT 13	578 305,00	0,00
HANG SENG CHINA ENT 06/2024 CALL 6800	4 612 104,45	0,00
VSTOXX 01/2024 CALL 22	499 954,00	0,00
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4600	27 139 640,69	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	775 606,83	150 945,62
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 809 715,35	1 329 664,53
Produits sur obligations et valeurs assimilées	938 949,30	2 067 191,99
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	3 524 271,48	3 547 802,14
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	15 555,72	97 765,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	15 555,72	97 765,00
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 508 715,76	3 450 037,14
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 465 430,04	4 880 939,69
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-956 714,28	-1 430 902,55
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	55 304,07	19 120,44
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-901 410,21	-1 411 782,11

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Pour la part FR0007003868 : HSBC MIX EQUILIBRE A

- frais de gestion internes : 1.70 % TTC maximum.

- frais de gestion externes : 0.10 % TTC maximum.

Pour la part FR0012355048 : HSBC MIX EQUILIBRE I

- frais de gestion internes : 0.60 % TTC maximum.

- frais de gestion externes : 0.10 % TTC maximum.

Pour la part FR0013270451 : HSBC MIX EQUILIBRE B

- frais de gestion internes : 0.60 % TTC maximum.

- frais de gestion externes : 0.10 % TTC maximum.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPCVM.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPCVM peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts HSBC MIX EQUILIBRE A	Capitalisation	Capitalisation
Parts HSBC Mix Equilibre B	Capitalisation	Capitalisation
Parts HSBC MIX EQUILIBRE I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	442 024 247,59	550 026 377,51
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	20 354 933,65	26 251 297,64
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-45 310 547,42	-74 325 787,39
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 358 363,58	31 507 655,18
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 548 707,46	-18 067 590,07
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	59 816 633,25	98 967 509,32
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-58 919 635,31	-89 233 945,12
Frais de transactions	-359 539,29	-626 745,35
Différences de change	-2 953 020,76	3 067 845,97
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	39 570 817,65	-91 853 285,23
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	38 282 957,82	-1 287 859,83
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 287 859,83	-90 565 425,40
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-7 274 894,38	7 741 817,68
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 231 544,60	6 043 349,78
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-6 043 349,78	1 698 467,90
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-956 714,28	-1 430 902,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	447 801 936,82	442 024 247,59

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	113 904 225,52	25,44
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	113 904 225,52	25,44
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	992 061,07	0,22
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	992 061,07	0,22
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	59 740 450,00	13,34
Taux	68 569 680,00	15,31
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	128 310 130,00	28,65
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	197 012 824,65	44,00
Taux	308 196 222,31	68,82
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	505 209 046,96	112,82

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	113 904 225,52	25,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	992 061,07	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 922 766,92	4,00
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	68 569 680,00	15,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	308 196 222,31	68,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	8 133 471,91	1,82	1 834 458,69	0,41	103 936 294,92	23,21
Titres de créances	992 061,07	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	17 922 766,92	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 060 080,00	9,62	25 509 600,00	5,70
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	205 070 275,46	45,79	0,00	0,00	103 125 946,85	23,03

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 043 749,71	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	5 361 625,91	1,20	0,00	0,00	5 292 987,54	1,18
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	50 791 172,47	11,34	0,00	0,00	3 664 613,81	0,82	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	13 993 072,85	3,12	8 786 896,74	1,96	12 435 801,74	2,78	55 549 620,91	12,40
Comptes financiers	1 997 109,31	0,45	1 469 291,33	0,33	1 012 222,20	0,23	11 022 006,51	2,46
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	2 571 855,33	0,57	0,00	0,00	2 178 754,84	0,49	72 755 909,94	16,25
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	177 143 978,57	39,56	21 132 793,80	4,72	8 850 464,48	1,98	61 763 187,92	13,79

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	83 666 478,50
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	69 732 738,90
	Ventes à règlement différé	226 316,03
	Dépôts de garantie en espèces	10 138 821,23
	Coupons et dividendes en espèces	8 589,24
TOTAL DES CRÉANCES		163 772 943,90
DETTES		
	Vente à terme de devise	70 950 700,78
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	82 345 865,39
	Achats à règlement différé	225 889,22
	Frais de gestion fixe	374 922,95
TOTAL DES DETTES		153 897 378,34
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		9 875 565,56

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC MIX EQUILIBRE A		
Parts souscrites durant l'exercice	3 521,517	1 217 315,85
Parts rachetées durant l'exercice	-55 595,623	-19 224 096,02
Solde net des souscriptions/rachats	-52 074,106	-18 006 780,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	492 493,484	
Part HSBC Mix Equilibre B		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-34,000	-3 631,88
Solde net des souscriptions/rachats	-34,000	-3 631,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	113,070	
Part HSBC MIX EQUILIBRE I		
Parts souscrites durant l'exercice	16 455,980	19 137 617,80
Parts rachetées durant l'exercice	-22 429,766	-26 082 819,52
Solde net des souscriptions/rachats	-5 973,786	-6 945 201,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	224 084,698	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC MIX EQUILIBRE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HSBC Mix Equilibre B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HSBC MIX EQUILIBRE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts HSBC MIX EQUILIBRE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 976 298,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,66
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts HSBC Mix Equilibre B	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	78,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts HSBC MIX EQUILIBRE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 489 052,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			195 130 828,03
	LU0164899485	ASIA EX JAPAN EQUITY SMALLER COMPANIES Z	1 836 049,90
	LU0362711912	EUROLAND GROWTH ZC	10 480 153,34
	FR0013217957	HSBC EURO ACTIONS ZC	17 777 941,87
	FR0013261229	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	17 909 281,36
	LU0165100255	HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	10 665 625,05
	LU0165100685	HSBC EUROLAND EQUITY Z CAP.	5 756 438,00
	FR0010250290	HSBC EUROPE EQUITY INCOME Z	5 524 350,79
	FR0013076015	HSBC EURO PME Z C	3 566 983,09
	IE00B42TW061	HSBC FTSE 100 ETF	3 664 613,81
	LU0164888108	HSBC GI CHIN EQ ZC	987 201,45
	LU0196698665	HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZA	2 523 287,01
	LU0165096552	HSBC GIF-EURO BOND-ZC	1 072 329,70
	LU0165108829	HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	20 446 210,26
	LU1449948840	HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	10 099 466,29
	LU0992878610	HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	22 859 358,11
	LU0780248877	HSBC GL INV-IND FIX IN-ZD	2 646 592,37
	LU2065168796	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	6 448 071,42
	IE00B51B7Z02	HSBC MSCI CANADA ETF	2 584 236,48
	IE00B5VX7566	HSBC MSCI JAPAN	4 723 747,29
	IE00B5SG8Z57	HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	2 111 160,80
	FR0010250324	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	7 619 495,87
	IE00B5KQNG97	HSBC S AND P 500 ETF	27 152 262,81
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	6 675 970,96
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			195 130 828,03

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-901 410,21	-1 411 782,11
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-901 410,21	-1 411 782,11

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC MIX EQUILIBRE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 486 041,95	-1 804 889,73
Total	-1 486 041,95	-1 804 889,73

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC Mix Equilibre B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	27,84	23,40
Total	27,84	23,40

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC MIX EQUILIBRE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	584 603,90	393 084,22
Total	584 603,90	393 084,22

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 474 652,05	24 951 248,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 474 652,05	24 951 248,43

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC MIX EQUILIBRE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	978 194,75	10 391 775,02
Total	978 194,75	10 391 775,02

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC Mix Equilibre B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	69,14	850,94
Total	69,14	850,94

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC MIX EQUILIBRE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 496 388,16	14 558 622,47
Total	1 496 388,16	14 558 622,47

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	567 159 918,06	539 414 044,68	550 026 377,51	442 024 247,59	447 801 936,82
Parts HSBC MIX EQUILIBRE A en EUR					
Actif net	244 502 131,99	221 259 819,64	223 840 419,51	183 212 348,68	176 424 744,38
Nombre de titres	698 632,165	636 559,861	587 322,636	544 567,590	492 493,484
Valeur liquidative unitaire	349,97	347,58	381,12	336,43	358,22
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,11	5,35	25,23	19,08	1,98
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,36	-3,91	-4,34	-3,31	-3,01
Parts HSBC Mix Equilibre B en EUR					
Actif net	220 562,03	87 824,87	46 663,56	15 124,67	12 518,73
Nombre de titres	2 130,864	844,952	404,952	147,070	113,070
Valeur liquidative unitaire	103,50	103,94	115,23	102,83	110,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,50	1,60	7,56	5,78	0,61
Capitalisation unitaire sur résultat	0,09	-0,09	-0,07	0,15	0,24
Parts HSBC MIX EQUILIBRE I en EUR					
Actif net	322 437 224,04	318 066 400,17	326 139 294,44	258 796 774,24	271 364 673,71
Nombre de titres	284 787,472	279 760,802	258 756,346	230 058,484	224 084,698
Valeur liquidative unitaire	1 132,20	1 136,92	1 260,41	1 124,91	1 210,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	16,51	17,51	82,77	63,28	6,67
Capitalisation unitaire sur résultat	1,07	-0,96	-0,88	1,70	2,60

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	767	141 250,72	0,03
ALLIANZ SE-REG	EUR	5 171	1 251 123,45	0,28
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	4 899	493 721,22	0,11
BRENNTAG AG NAMEN	EUR	7 152	595 189,44	0,13
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	2 087	206 279,08	0,04
COMMERZBANK AG	EUR	7 750	83 390,00	0,02
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	1 646	35 800,50	0,01
DR ING HC F PORSCHE AG	EUR	4 753	379 764,70	0,08
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	2 596	48 026,00	0,01
FRESENIUS	EUR	1 446	40 589,22	0,01
GEA GROUP	EUR	15 606	588 190,14	0,13
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	2 171	469 587,30	0,10
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	1 279	103 522,26	0,03
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	2 693	196 211,98	0,05
HENKEL AG AND CO.KGAA POR	EUR	3 505	227 754,90	0,05
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	3 759	298 163,88	0,07
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	8 045	503 214,75	0,11
MERCK KGA	EUR	369	53 172,90	0,01
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	726	141 751,50	0,03
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 056	396 105,60	0,09
PUMA SE	EUR	5 774	291 702,48	0,07
SAP SE	EUR	10 099	1 408 608,52	0,31
SIEMENS AG-REG	EUR	4 700	798 624,00	0,18
TOTAL ALLEMAGNE			8 751 744,54	1,95
AUTRICHE				
OMV AG	EUR	6 538	260 016,26	0,06
VOEST-ALPINE AG	EUR	8 272	236 248,32	0,05
TOTAL AUTRICHE			496 264,58	0,11
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	6 407	374 296,94	0,08
KBC GROUPE	EUR	6 196	363 829,12	0,08
SOFINA	EUR	977	220 215,80	0,05
SYENSQO SA	EUR	438	41 285,88	0,01
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	1 099	86 711,10	0,02
TOTAL BELGIQUE			1 086 338,84	0,24
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	31 884	262 277,78	0,06
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	179 332	677 785,29	0,15
CAIXABANK S.A.	EUR	100 176	373 255,78	0,09
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	10 481	294 306,48	0,06
ENDESA SA	EUR	21 208	391 499,68	0,09
IBERDROLA SA	EUR	20 192	239 679,04	0,06
INDITEX	EUR	8 773	345 919,39	0,08
REPSOL	EUR	5 514	74 163,30	0,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TELEFONICA SA	EUR	36 707	129 722,54	0,02
TOTAL ESPAGNE			2 788 609,28	0,63
FINLANDE				
KONE OY B NEW	EUR	3 539	159 821,24	0,04
NESTE OYJ	EUR	7 041	226 790,61	0,04
NOKIA (AB) OYJ	EUR	177 752	542 499,10	0,12
ORION CORPORATION	EUR	3 943	154 841,61	0,03
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	12 904	161 622,60	0,04
UPM-KYMMENE OY	EUR	2 322	79 087,32	0,02
TOTAL FINLANDE			1 324 662,48	0,29
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	2 195	386 583,40	0,09
ALSTOM	EUR	7 390	90 010,20	0,02
AXA	EUR	10 270	302 862,30	0,07
BNP PARIBAS	EUR	5 297	331 539,23	0,07
BOUYGUES	EUR	12 803	436 838,36	0,10
CAPGEMINI SE	EUR	280	52 850,00	0,01
COVIVIO SA	EUR	2 509	122 138,12	0,03
CREDIT AGRICOLE	EUR	20 207	259 700,36	0,06
DASSAULT SYST.	EUR	11 082	490 212,27	0,11
ENGIE	EUR	24 842	395 434,96	0,09
ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 197	217 375,20	0,04
HERMES INTERNATIONAL	EUR	178	341 546,40	0,07
IPSEN	EUR	1 985	214 181,50	0,05
KERING	EUR	808	322 392,00	0,08
L'OREAL	EUR	649	292 471,85	0,07
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	1 190	39 079,60	0,01
LEGRAND SA	EUR	1 186	111 602,60	0,03
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	2 057	1 509 015,20	0,33
MICHELIN (CGDE)	EUR	16 198	525 787,08	0,11
ORANGE	EUR	18 894	194 683,78	0,04
PERNOD RICARD	EUR	334	53 356,50	0,01
SANOFI	EUR	6 528	585 953,28	0,13
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	6 626	1 204 474,28	0,27
SOCIETE GENERALE SA	EUR	28 241	678 490,03	0,15
TOTALENERGIES SE	EUR	20 414	1 257 502,40	0,28
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	8 273	553 629,16	0,12
VINCI SA	EUR	2 956	336 097,20	0,08
TOTAL FRANCE			11 305 807,26	2,52
IRLANDE				
AIB GROUP PLC	EUR	108 163	419 672,44	0,10
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	EUR	2 814	450 240,00	0,10
TOTAL IRLANDE			869 912,44	0,20
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	33 449	639 043,15	0,14
ENEL SPA	EUR	46 945	315 939,85	0,07
ENI SPA	EUR	13 374	205 264,15	0,04
INTESA SANPAOLO	EUR	109 967	290 697,76	0,07

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MONCLER SPA	EUR	3 648	203 193,60	0,05
TERNA	EUR	26 268	198 428,47	0,04
UNICREDIT SPA	EUR	12 440	305 588,60	0,07
TOTAL ITALIE			2 158 155,58	0,48
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	9 607	246 659,73	0,06
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	927	54 674,46	0,01
TOTAL LUXEMBOURG			301 334,19	0,07
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	55	64 163,00	0,02
AERCAP HOLDINGS	USD	7 261	488 514,48	0,11
AIRBUS SE	EUR	2 251	314 644,78	0,07
ASML HOLDING NV	EUR	3 001	2 045 781,70	0,46
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	16 267	423 186,01	0,09
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	108 219	337 426,84	0,07
PROSUS NV	EUR	2 611	70 457,84	0,02
QIAGEN N.V.	EUR	6 188	243 807,20	0,06
RANDSTAD N.V.	EUR	3 140	178 100,80	0,04
STELLANTIS NV	EUR	13 160	278 334,00	0,06
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	2 597	67 028,57	0,01
WOLTERS KLUWER	EUR	5 764	741 826,80	0,16
TOTAL PAYS-BAS			5 253 272,02	1,17
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	23 071	105 088,41	0,02
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	28 660	382 324,40	0,09
TOTAL PORTUGAL			487 412,81	0,11
ROYAUME-UNI				
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	9 190	555 235,23	0,13
TOTAL ROYAUME-UNI			555 235,23	0,13
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	15 965	721 777,65	0,16
TOTAL SUISSE			721 777,65	0,16
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			36 100 526,90	8,06
TOTAL Actions et valeurs assimilées			36 100 526,90	8,06
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
FMS 0.375% 29-04-30 EMTN	EUR	1 100 000	967 858,35	0,22
KFW 1.125% 15-09-32 EMTN	EUR	10 400 000	9 317 943,93	2,08
TOTAL ALLEMAGNE			10 285 802,28	2,30
AUTRICHE				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.25% 20-10-36	EUR	2 660 000	1 955 505,10	0,44
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.9% 20-02-32	EUR	6 600 000	5 859 324,49	1,31
TOTAL AUTRICHE			7 814 829,59	1,75
BELGIQUE				
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	4 500 000	2 301 803,11	0,51
EUROPEAN UNION 0.0% 22-04-31	EUR	5 360 000	4 480 263,20	1,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EUROPEAN UNION 0.2% 04-06-36	EUR	2 400 000	1 751 301,44	0,39
EUROPEAN UNION 1.0% 06-07-32	EUR	4 000 000	3 543 241,42	0,79
EUROPEAN UNION 3.0% 04-03-53	EUR	1 240 000	1 256 422,02	0,28
TOTAL BELGIQUE			13 333 031,19	2,98
ESPAGNE				
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.7% 30-04-32	EUR	13 750 000	11 672 968,58	2,61
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	5 450 000	3 791 278,35	0,84
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.55% 31-10-32	EUR	7 600 000	7 444 268,52	1,66
TOTAL ESPAGNE			22 908 515,45	5,11
FRANCE				
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK 0.0% 20-01-31	EUR	1 500 000	1 262 482,50	0,28
LA POSTE 0.0000010% 18-07-29	EUR	2 300 000	1 948 928,00	0,44
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	4 100 000	3 139 676,16	0,70
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.875% 10-05-46	EUR	1 200 000	735 887,87	0,16
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 02-11-27	EUR	1 800 000	1 834 458,69	0,41
TOTAL FRANCE			8 921 433,22	1,99
ITALIE				
ITALY 1.65% 01-03-32	EUR	1 050 000	925 197,92	0,21
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-37	EUR	1 160 000	817 905,87	0,18
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-12-31	EUR	1 120 000	933 516,14	0,21
TOTAL ITALIE			2 676 619,93	0,60
JAPON				
JAPAN 30 YEAR ISSUE 1.0% 20-03-52	JPY	970 000 000	5 361 625,91	1,20
TOTAL JAPON			5 361 625,91	1,20
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	10 000 000	7 266 533,88	1,62
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.2% 17-03-36	EUR	3 488 000	2 573 256,75	0,57
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 2.75% 17-08-26	EUR	8 000 000	8 133 471,91	1,82
EUROPEAN STABILITY MECHANISM 3.0% 23-08-33	EUR	1 711 000	1 788 263,01	0,40
TOTAL LUXEMBOURG			19 761 525,55	4,41
PAYS-BAS				
BNG BANK NV 0.0% 20-01-31 EMTN	EUR	3 500 000	2 914 835,00	0,65
BNG BANK NV 0.25% 12-01-32	EUR	5 700 000	4 734 125,63	1,06
NEDWBK 0.25% 19-01-32 EMTN	EUR	1 950 000	1 623 941,30	0,36
TOTAL PAYS-BAS			9 272 901,93	2,07
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	8 520 000	8 274 952,93	1,85
TOTAL PORTUGAL			8 274 952,93	1,85
SUEDE				
KINGDOM OF SWEDEN 0.125% 12-05-31	SEK	67 220 000	5 292 987,54	1,18
TOTAL SUEDE			5 292 987,54	1,18
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			113 904 225,52	25,44
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			113 904 225,52	25,44
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
GERMAN TREASURY BILL ZCP 200324	EUR	1 000 000	992 061,07	0,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL ALLEMAGNE			992 061,07	0,22
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			992 061,07	0,22
TOTAL Titres de créances			992 061,07	0,22
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC EURO ACTIONS ZC	EUR	10 619,022	17 777 941,87	3,97
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	EUR	12 959,803	17 909 281,36	4,00
HSBC EUROPE EQUITY INCOME Z	EUR	285,792	5 524 350,79	1,23
HSBC EURO PME Z C	EUR	2 588,86	3 566 983,09	0,80
HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	EUR	59 240,366	7 619 495,87	1,70
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	4 735,333	6 675 970,96	1,49
TOTAL FRANCE			59 074 023,94	13,19
IRLANDE				
HSBC FTSE 100 ETF	GBP	41 145	3 664 613,81	0,81
HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	EUR	3 582 675,356	41 313 979,14	9,23
HSBC MSCI CANADA ETF	EUR	128 320	2 584 236,48	0,58
HSBC MSCI JAPAN	EUR	139 467	4 723 747,29	1,05
HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	EUR	172 171	2 111 160,80	0,48
HSBC S AND P 500 ETF	USD	618 651	27 152 262,81	6,06
ISHARES BLOOMBERG ROLL SELECT COMMODITY SWAP UCITS ETF	USD	1 440 659	9 197 707,51	2,05
PASSIM STR CRS AST TRD STR B	EUR	123 665,4135	13 023 204,70	2,91
SPDR SP 500 Low Volatility UCITS ETF	EUR	83 189	5 163 541,23	1,15
TOTAL IRLANDE			108 934 453,77	24,32
LUXEMBOURG				
ASIA EX JAPAN EQUITY SMALLER COMPANIES Z	USD	118 469,189	1 836 049,90	0,41
EUROLAND GROWTH ZC	EUR	531 636,653	10 480 153,34	2,34
HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	EUR	104 488,122	10 665 625,05	2,38
HSBC EUROLAND EQUITY Z CAP.	EUR	75 089,524	5 756 438,00	1,29
HSBC GI CHIN EQ ZC	USD	11 786,007	987 201,45	0,22
HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZA	USD	106 132,163	2 523 287,01	0,56
HSBC GIF-EURO BOND-ZC	EUR	95 915	1 072 329,70	0,24
HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	EUR	1 848 997,13	20 446 210,26	4,57
HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	EUR	881 510,543	10 099 466,29	2,25
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	EUR	1 812 508,572	22 859 358,11	5,11
HSBC GL INV-IND FIX IN-ZD	USD	332 903,469	2 646 592,37	0,60
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	USD	1 025 462,438	6 448 071,42	1,44
STRUCTURED INVESTMENTS SICAV GS CROSS ASSET TREND PORTFOLIO	EUR	455 543,917	4 778 200,15	1,06
TOTAL LUXEMBOURG			100 598 983,05	22,47
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			268 607 460,76	59,98
TOTAL Organismes de placement collectif			268 607 460,76	59,98

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
AEX FUT 0124	EUR	-21	-10 584,00	0,00
AUST 10Y BOND 0324	AUD	82	167 423,55	0,04
CAC 40 FUT 0124	EUR	-31	5 735,00	0,00
CBOT USUL 30A 0324	USD	-77	-902 357,36	-0,20
DAX 30 IND FU 0324	EUR	-8	10 700,00	0,00
DJE 600 BANK 0324	EUR	267	10 680,00	0,00
DJE 600 EUROP 0324	EUR	-266	-59 318,00	-0,01
DJE 600 INDUS 0324	EUR	-63	-61 820,00	-0,02
DJE 600 OIL G 0324	EUR	186	14 880,00	0,01
DJES BANKS 0324	EUR	517	-31 537,00	-0,01
DJS 600 CHEM 0324	EUR	-103	-230 450,00	-0,05
DJS 600 MED 0324	EUR	-226	-22 600,00	-0,01
DJS BAS R FUT 0324	EUR	-155	-173 575,00	-0,04
DJS F&B FUT 0324	EUR	-91	-13 845,00	-0,01
DJS TECH FUT 0324	EUR	87	-8 540,00	0,00
DJS TELECOM 0324	EUR	448	-116 480,00	-0,03
DJ STOXX HC 0324	EUR	-21	-21 325,00	-0,01
DJS TRAVEL 0324	EUR	95	30 205,00	0,01
DJ STX600 AUT 0324	EUR	176	-128 660,00	-0,03
EURO BOBL 0324	EUR	-361	-599 230,00	-0,13
EURO BONO SPA 0324	EUR	17	63 390,00	0,02
EURO BUND 0324	EUR	189	680 400,00	0,15
EURO-OAT 0324	EUR	-87	-336 690,00	-0,07
EURO SCHATZ 0324	EUR	854	414 190,00	0,10
EURO STOXX 50 0324	EUR	-1 315	424 275,00	0,10
FCI FTSE Burs 0124	MYR	-150	14 780,63	0,00
FTSE/MIB 0324	EUR	36	-13 320,00	-0,01
FTSE 100 FUT 0324	GBP	38	84 703,71	0,02
FTSEJSE TOP40 0324	ZAR	66	57 233,45	0,01
HANG SENG TEC 0124	HKD	121	25 951,37	0,01
HHI HANG SENG 0124	HKD	61	41 016,72	0,01
LIFFE LG GILT 0324	GBP	-46	-366 280,08	-0,08
MEFF IBEX35 E 0124	EUR	23	-23 184,00	-0,01
MEX BOLSA IDX 0324	MXN	-107	-148 246,88	-0,04
MME MSCI EMER 0324	USD	-165	-376 408,82	-0,08
MSCI CHIN A50 0124	USD	51	19 159,91	0,00
MSCI ID NTR 0324	USD	150	93 233,15	0,03
MSE CANADA 10 0324	CAD	267	1 092 551,15	0,24
OMX COP25 100 0124	DKK	25	29 542,36	0,01
OMXS30 FUT 0124	SEK	186	88 811,68	0,02
S&P TORONTO 6 0324	CAD	-27	-143 320,06	-0,03
SET50 FUTURES 0324	THB	-737	-25 942,79	-0,01
SIMEX MINIJGB 0324	JPY	-153	-150 404,33	-0,03
SP 500 MINI 0324	USD	62	447 496,94	0,10
SP E-MINI FIN 0324	USD	-23	-103 064,32	-0,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SP E-MINI HEA 0324	USD	-18	-75 281,76	-0,02
SP E-MINI MAT 0324	USD	-14	-53 989,95	-0,01
SP E-MIN INDU 0324	USD	33	159 245,01	0,04
SP EMIN UTILI 0324	USD	-56	-19 264,02	-0,01
SPI 200 FUT 0324	AUD	-10	-2 625,24	0,00
ST600 RETAIL 0324	EUR	58	11 890,00	0,01
STOXX 600 FIN 0324	EUR	62	40 565,00	0,01
STOXX 600 P&H 0324	EUR	22	-9 570,00	-0,01
TPX BANKS 0324	JPY	419	-217 903,01	-0,05
TU CBOT UST 2 0324	USD	612	1 261 075,04	0,29
US 10Y ULT 0324	USD	-54	-135 280,41	-0,03
XAE ENERGY SE 0324	USD	57	116 616,12	0,02
XAK TECHNOLOG 0324	USD	28	148 282,26	0,03
XEUR FGBX BUX 0324	EUR	-180	-1 702 840,00	-0,39
XEUR FSMI SWI 0324	CHF	-17	-12 434,12	0,00
XEUR FSTN DJ 0324	EUR	-120	-136 800,00	-0,03
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-879 138,10	-0,20
TOTAL Engagements à terme fermes			-879 138,10	-0,20
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4600	EUR	2 295	399 330,00	0,09
HANG SENG CHINA ENT 06/2024 CALL 6800	HKD	650	39 869,00	0,01
VSTOXX 01/2024 CALL 22	EUR	2 600	-23 400,00	-0,01
VSTOXX 01/2024 PUT 13	EUR	-2 600	19 500,00	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			435 299,00	0,10
TOTAL Engagements à terme conditionnels			435 299,00	0,10
TOTAL Instruments financier à terme			-443 839,10	-0,10
Appel de marge				
Appel Marge CACEIS	THB	978 160	25 942,79	0,01
APPEL MARGE CACEIS	HKD	-921 550,02	-106 837,09	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	CHF	11 560	12 434,12	0,00
APPEL MARGE CACEIS	SEK	-988 695,99	-88 811,68	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	JPY	57 357 810	368 307,34	0,08
APPEL MARGE CACEIS	GBP	243 999,99	281 576,35	0,06
APPEL MARGE CACEIS	AUD	-266 791,98	-164 798,31	-0,04
APPEL MARGE CACEIS	ZAR	-1 156 189,76	-57 233,43	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	USD	-640 102,35	-579 461,68	-0,13
APPEL MARGE CACEIS	MYR	-75 025	-14 780,63	0,00
APPEL MARGE CACEIS	CAD	-1 382 650	-949 231,09	-0,21
APPEL MARGE CACEIS	MXN	2 773 210	148 246,88	0,03
APPEL MARGE CACEIS	EUR	1 997 357,98	1 997 357,98	0,44
APPEL MARGE CACEIS	DKK	-220 225,01	-29 542,36	0,00
TOTAL Appel de marge			843 169,19	0,19
Créances			163 772 943,90	36,57
Dettes			-153 897 378,34	-34,36
Comptes financiers			17 922 766,92	4,00
Actif net			447 801 936,82	100,00

Parts HSBC MIX EQUILIBRE A	EUR	492 493,484	358,22
Parts HSBC MIX EQUILIBRE I	EUR	224 084,698	1 210,99
Parts HSBC Mix Equilibre B	EUR	113,070	110,71